Un pas en avant

L'INDICE DE SÉCURITÉ PERSONNELLE 2001

Le Conseil canadien de développement social (CCDS) a développé L'Indice de sécurité personnelle (ISP) en collaboration avec le Bureau d'assurance du Canada, Santé Canada, le Centre national de prévention du crime et Patrimoine canadien. Les Associés de recherche EKOS Inc. ont soutenu le projet et ont mené le sondage national pour l'Indice 2001.

Santé Canada Health Canada

Bureau d'assurance du Canada
Division du Conseil d'assurances du Canada

Patrimoine canadien Canadian Heritage

Ekos Research Associates Inc./Les Associés de recherche Ekos inc.

Nos remerciements spéciaux à Développement des ressources humaines Canada pour son soutien continu aux travaux de recherche du CCDS.

Le Conseil canadien de développement social est une agence membre de Centraide.

Un pas en avant :
l'Indice de sécurité personnelle 2001

par Sylvain Schetagne, Andrew Jackson et Shelley Harman

Conseil canadien de développement social (CCDS)

309, rue Cooper, 5e étage, Ottawa, ON K2P 0G5
◆ Tél. : 613-236-8977 ◆ Fax : 613-236-2750
◆ Internet : www.ccsd.ca ◆ Courriel : council@ccsd.ca

Le Conseil canadien de développement social (CCDS) a développé L'Indice de sécurité personnelle (ISP) en collaboration avec le Bureau d'assurance du Canada, Santé Canada, le Centre national de prévention du crime et Patrimoine canadien. Les Associés de recherche EKOS Inc. ont donné leur appui au projet et ont mené le sondage national pour l'Indice 2001.

Nos remerciements spéciaux à Développement des ressources humaines Canada pour son soutien continu aux travaux de recherche du CCDS.

Le CCDS tient à remercier les personnes suivantes de leur participation en tant que membres de notre Groupe consultatif d'experts pour cette édition du rapport de l'ISP 2001 :

Patrick Beauchamp, Les Associés de recherche EKOS Inc.
Christian Day, Développement des ressources humaines Canada
Sharon Jeannotte, Patrimoine canadien
Paul Kovacs, Bureau d'assurance du Canada
Darrel Leadbetter, Bureau d'assurance du Canada
Mike McCracken, Informetrica Ltd.
Ronald Melchers, Université d'Ottawa
Chris Robinson, Santé Canada
Andrew Sharpe, Centre d'étude des niveaux de vie
Michel Vallée, Centre national de prévention du crime

Les auteurs remercient également l'équipe du personnel du CCDS qui a participé à la production de ce rapport :
Lori Harrop, directrice des affaires publiques
John Kane, agent de communications
Nancy Colborne Perkins, coordinatrice de production
Arlette Sinquin, traduction et révision
Rachel Green, aide administrative

Graphisme de couverture par More In Typo Ltd.

Données de catalogage avant publications (Canada)
L'Indice de sécurité personnelle 1999–
Annuel
Also available in English under the title: *Gaining Ground: The Personal Security Index 2001*
ISSN 1489-4351
ISBN 0-88810-506-1 (livraison 2001)
1. Qualité de vie–Canada–Périodiques. 2. Indicateurs sociaux–Canada– Périodiques. 3. Sécurité économique–Canada–Opinion publique– Périodiques. 4. Médecine sociale–Canada–Opinion publique– Périodiques. 5. Attitudes à l'égard de la santé–Canada– Périodiques. 6. Opinion publique–Canada– Périodiques. I. Conseil canadien de développement social.
HG4521.P4614 306'.0971'05 C99-900422-0

104-01680/

Un pas en avant : l'Indice de sécurité personnelle 2001

Table des matières

Introduction 1
Cette édition de l'ISP 2
Comment peut-on définir la sécurité personnelle? 2

Vue d'ensemble de l'ISP 2001 4

Derrière l'ISP 6
La sécurité économique : tour d'horizon de l'an 2000 6
Boulot, boulot, boulot 6
Les salaires 7
Le faible revenu et l'inégalité du revenu 7

La sécurité économique 9
Niveau suffisant du revenu 9
Quel est le revenu disponible des Canadiens? 9
Les Canadiens pensent-ils que leur revenu est suffisant? 10
L'ampleur de la pauvreté 11
La sécurité de l'emploi 11
Taux de chômage à long terme 12
Les Canadiens ont-ils peur de perdre leur emploi? 12
Les Canadiens ont-ils confiance en leur possibilité de trouver du travail? 13
Le filet de sécurité sociale 14
Nos programmes de soutien du revenu sont-ils adéquats? 14
Les Canadiens ont-ils confiance dans les programmes de sécurité du revenu? 16
Les Canadiens peuvent-ils compter sur le soutien financier de la famille, des amis ou des voisins? 16
La vulnérabilité financière 17
À quel point les Canadiens se sentent-ils vulnérables financièrement? 18
Tendances dans les sous-indices de la sécurité économique 19
Un regard au-delà des moyennes 19

La sécurité en matière de santé 20
Les taux de décès prématurés continuent à baisser 20
Les Canadiens mènent-ils une vie stressante? 21

Comment les Canadiens évaluent-ils leur état de santé? 23
Les dépenses en soins de santé 24
L'accès aux services de santé 25
Les Canadiens sont-ils préoccupés par l'accès aux services de santé? 25
La sécurité en milieu de travail 27
La sécurité sur la route 29
Tendances dans les sous-indices de la sécurité en matière de santé 30
Un regard au-delà des moyennes 31

La sécurité physique 32
Taux de crimes violents 32
Les Canadiens sont-ils inquiets au sujet des crimes violents? 32
Taux de crimes contre la propriété 33
Les Canadiens sont-ils inquiets au sujet des crimes contre la propriété? 35
Tendances dans les sous-indices de la sécurité physique 36
Un regard au-delà des moyennes 36

Les différences régionales de l'ISP 38
Les provinces de l'Atlantique 38
Le Québec 39
L'Ontario 39
Le Manitoba et la Saskatchewan 39
L'Alberta 40
La Colombie-Britannique 40
Comparaisons régionales : indice des données 41
Comparaisons régionales : indice de perception 42

Conclusion 43
À l'avenir 44

Notes finales 45

Appendice I : résultats détaillés du sondage du CCDS / EKOS 49

Appendice II : méthodologie utilisée dans l'élaboration de l'ISP 58

Appendice III : calculs détaillés de l'ISP 2001, Canada et régions 69

Liste des graphiques

Graphique 1 : Indice de sécurité personnelle, Canada, 1998-2000 4
Graphique 2 : Indice des données de l'ISP, 1998-2000 5
Graphique 3 : Indice de perception de l'ISP, 1998-2000 5
Graphique 4 : Revenu disponible par habitant, 1989-2000 9
Graphique 5 : Votre revenu est-il suffisant? 10
Graphique 6 : Écart moyen de pauvreté, Canada, 1989-1998 11
Graphique 7 : Taux de chômage à long terme, Canada, 1989-2000 12
Graphique 8 : Il est fort probable que je perde mon emploi. 13
Graphique 9 : Avez-vous confiance en votre employabilité? 14
Graphique 10 : Couverture de l'assurance-emploi, Canada, 1989-2000 15
Graphique 11 : Assistance sociale en % du seuil de pauvreté 15
Graphique 12 : Confiance dans le filet de sécurité sociale 16
Graphique 13 : Ratio de l'endettement par rapport au revenu, 1989-2000 17
Graphique 14 : Sous-indices de sécurité économique 19
Graphique 15 : Avez-vous une vie stressante? 22
Graphique 16 : Avez-vous confiance dans l'accès aux services de santé? 26
Graphique 17 : Blessures occasionnant une perte de temps de travail, Canada, 1992-1998 28
Graphique 18 : Blessures dues à des accidents de la route, Canada, 1992-1999 29
Graphique 19 : Sous-indices de sécurité en matière de santé 30
Graphique 20 : Vous sentez-vous à l'abri des crimes violents? 33
Graphique 21 : Taux de crimes contre la propriété, Canada, 1992-1999 34
Graphique 22 : Types de crimes contre la propriété, Canada, 1981-1999 34
Graphique 23 : Vous sentez-vous en sécurité dans votre quartier? 35
Graphique 24 : Sous-indices de sécurité physique 36
Graphique 25 : Indice des données par région, 1998-2000 41
Graphique 26 : Indice de perception par région, 1998-2000 42

Liste des tableaux

Tableau 1 : Tendances principales du marché du travail 6
Tableau 2 : Tendances principales du faible revenu et de la répartition du revenu 8
Tableau 3 : Vulnérabilité financière, 2000 18
Tableau 4 : La santé des Canadiens 23
Tableau 5 : Blessures occasionnant une perte de temps de travail, par province, 1998 28

Introduction

Il ne se passe pas un jour sans voir un événement dans les actualités qui affecte fortement la sécurité physique ou économique des gens. L'année 2000 n'y a pas fait exception : «Les nouveaux chercheurs d'emploi font gonfler le taux de chômage de la région» (*The Ottawa Citizen*, 9 septembre 2000); «L'effondrement de la bourse ne présage pas forcément une crise économique» (*Montreal Gazette*, 30 novembre 2000); «Des Autochtones trouvés morts gelés dans la périphérie de Saskatoon» (CBC Newsworld, 17 février 2000). «Attentat contre le journaliste Michel Auger» (*Le Devoir*, 14 septembre 2000).

Les informations portant sur la sécurité économique ou physique des gens au Canada ne manquent pas. Certaines informations semblent indiquer des améliorations sur le plan de la sécurité personnelle (par exemple, une baisse du taux de criminalité). Par contre, d'autres informations ont l'air de signaler une détérioration, comme les reportages sur les longues listes d'attente pour certains types de chirurgie. Tous ces facteurs influencent la perception des Canadiens sur leur sécurité personnelle. Mais qu'en est-il dans les faits? La sécurité personnelle des Canadiens et des Canadiennes s'améliore-t-elle dans l'ensemble, ou elle-t-elle en train de se détériorer?

Pour essayer d'aider à combler les lacunes entre les nouvelles quotidiennes, les tendances réelles et la perception des gens, le Conseil canadien de développement social (CCDS), en collaboration avec le Bureau d'assurance du Canada, Patrimoine canadien, les Associés de recherche EKOS Inc., Santé Canada, et le Centre national de prévention du crime – et avec le soutien de Développement des ressources humaines Canada – a développé l'Indice de sécurité personnelle. L'Indice de sécurité personnelle (ISP) est un outil permettant de mesurer les changements annuels dans la sécurité des Canadiens selon trois dimensions principales – la sécurité économique, la sécurité en matière de santé, et la sécurité physique.

L'ISP met l'accent sur les besoins essentiels : on évalue si les gens ont assez d'argent pour vivre et assez de ressources auxquelles recourir en cas de besoin, s'ils sont en bonne santé, s'ils ont accès aux services de santé nécessaires, et s'ils sont à l'abri des crimes et des accidents.

L'ISP mesure les variations tant en fonction des données statistiques que de la perception des gens. L'ISP consiste en deux indices : l'indice des données et l'indice de perception. L'indice des données, dérivé pour la plupart des bases de données de Statistique Canada, sert à mesurer les variations des résultats «réels» liés à la sécurité personnelle, comme le niveau du revenu et le degré d'endettement, le taux de criminalité et les problèmes de santé. L'indice de perception est basé sur les réponses à un sondage national mené par les Associés de recherche EKOS, qui demandait aux Canadiens d'évaluer plusieurs facteurs touchant à leur propre sécurité[1]. Chaque indice contient une série d'indicateurs qui font le suivi de diverses dimensions de notre sécurité économique, physique et en matière de santé. Comme nous l'expliquons dans la section sur la méthodologie (appendice II), il faut interpréter avec prudence les faibles variations dans les indices, surtout dans l'indice de perception, et dans les indicateurs qui en sont la base.

Cette édition de l'ISP

Cette publication est la troisième de cette série. En 1999, le CCDS a publié le premier rapport de l'ISP en fournissant des données qui vont servir de repère, basées sur l'année la plus récente disponible, la plupart du temps 1998, avec quelques commentaires sur le contexte chonologique. Le rapport de l'année dernière, l'ISP 2000, était le premier à calculer l'Indice de sécurité personnelle et son évolution sur une période d'un an. Le rapport de cette année présente les variations de 1998 à 1999 et à 2000. La valeur analytique de l'ISP va croître au fil des ans, à mesure que nous développons un suivi régulier des indicateurs.

> Toutes les données subjectives de l'ISP 2001 sont pour l'année civile indiquée. Cependant, les données objectives correspondent à l'année la plus récente, qui la plupart du temps est l'année 2000. L'ISP 2001 est un rapport sur la sécurité personnelle, basé sur les données les plus récentes disponibles.

Dans le rapport de l'année dernière, nous avions montré que même si les indices tant de sécurité économique que physique étaient à la hausse – indiquant que dans l'ensemble les Canadiens étaient plus en sécurité – tous les groupes de la société ne partageaient pas le même sentiment. C'est encore le cas aujourd'hui. Il y a encore des groupes qui systématiquement évaluent leur sécurité à un niveau moindre que les autres – notamment, les personnes avec un plus faible revenu. Alors qu'on peut se réjouir de savoir que l'impression de sécurité chez les Canadiens en général s'est améliorée, les résultats démontrent aussi que nous devons veiller davantage à ce que cette sécurité s'étende à tous les Canadiens, quel que soit leur revenu, leur niveau de scolarité ou leur situation familiale.

Dans ce numéro de l'ISP, nous continuons à analyser l'évolution de la sécurité personnelle des Canadiens. Après un bref exposé sur la manière de définir et de mesurer la sécurité personnelle, nous allons présenter des résultats détaillés sur l'Indice de sécurité personnelle – selon la tranche d'âge, le sexe et le niveau du revenu – et nous examinerons les variations depuis l'année dernière et les variations entre Canadiens. Ce numéro de l'ISP met davantage l'accent sur les différences régionales en terme de sécurité personnelle. Dans la dernière partie du rapport, nous établissons six indices régionaux de sécurité personnelle puis nous analysons les différences régionales.

Comment peut-on définir la sécurité personnelle?

C'est un défi de définir la sécurité personnelle. Malgré son importance, les tentatives de cerner et de mesurer le niveau et les variations de la sécurité personnelle dans notre société ont été rares et espacées. Cela est peut-être dû au fait que la sécurité (ou l'insécurité) est un facteur subjectif qui varie selon la réaction de chaque individu à sa situation personnelle. Chaque personne s'inquiète à un degré différent, selon son âge, son état de santé et le niveau de son revenu. Par conséquent, toute mesure de la sécurité doit être nécessairement quelque peu arbitraire en ce qui concerne le classement de différentes composantes.

Tandis que le concept de la sécurité a plusieurs dimensions, pour les besoins de notre étude il a été réduit à trois catégories principales :

- la sécurité économique, au sens large de sécurité financière et d'emploi;
- la sécurité en matière de santé, au sens de la protection contre le risque de maladies et de blessures; et
- la sécurité physique, au sens de se sentir à l'abri de crimes violents et du vol.

Dans une étude plus approfondie, on pourrait aussi envisager d'inclure dans le concept de la sécurité la qualité des relations sociales des gens ou la stabilité et le futur potentiel de leur communauté. Des considérations pratiques limitent toutefois notre étude aux aspects économiques, de santé et physiques de la sécurité personnelle.

L'ISP a aussi été développé en fonction des limitations des données disponibles. Alors qu'un indice de sécurité idéal pourrait contenir, par exemple, des indicateurs de la qualité de l'environnement physique ou de la présence de pathogènes dangereux, les données qui permettraient l'analyse de ces variations d'une année à l'autre sont limitées.

En étant conscients des problèmes inhérents à un tel exercice, nous avons porté une attention minutieuse au choix des facteurs de la sécurité personnelle et de leurs indicateurs. Tous les indicateurs clés ont été choisis avec l'aide d'un comité consultatif d'experts. La valeur de pondération accordée aux trois principales composantes de l'ISP reflète l'opinion de la population canadienne, telle que relevée dans le sondage de l'année dernière. Ces valeurs sont fixes pour les trois années de l'ISP jusqu'à présent (voir appendice II).

L'ISP est un complément très utile à la mesure du bien-être. Il est plus large que le PIB, mais pas autant que certains indicateurs ambitieux qui ont été proposés ailleurs, comme le «Genuine Progress Indicator» (*indicateur véritable de progrès)*. Il est unique en ce qu'il combine des indicateurs à la fois objectifs *et* subjectifs. Les personnes intéressées à nous faire part de commentaires ou d'idées sur cette étude en cours, peuvent nous envoyer un message électronique à psi@ccsd.ca.

Vue d'ensemble de l'ISP 2001

L'année 1998 a été choisie comme année de référence pour l'ISP, tant pour l'indice des données que l'indice de perception (fixés à 100 points). L'indice des données a augmenté de 100,00 à 108,11 de 1998 à 1999, et l'indice de perception est monté à 102,85. Cela signifie que la sécurité personnelle des Canadiens s'est améliorée de 1998 à 1999. Selon les dernières statistiques disponibles, la sécurité personnelle des Canadiens a continué d'augmenter de 1999 à 2000. L'indice des données est monté de 108,11 en 1999 à 112,79 en 2000, tandis que l'indice de perception est passé de 102,85 en 1999 à 103,43 en 2000. Les graphiques qui suivent donnent davantage de détails sur les variations dans les deux indices ainsi que dans les sous-indices, ou indicateurs de sécurité économique, de santé et physique entre 1998, 1999 et 2000.

Les variations d'une année sur l'autre dans les indicateurs objectifs et de perception se traduisent par des variations numériques dans les indices (voir la section sur la méthodologie). À remarquer que les trois composantes de l'indice n'ont pas la meme valeur de pondération : la sécurité économique compte pour 35% dans l'année de référence, la sécurité en matière de santé pour 55% et la sécurité physique pour 10%. Les indicateurs faisant partie de chacune de ces composantes ont la meme valeur de pondération. Ces valeurs de pondération, comme nous l'expliquons dans l'appendice II, sont ajustées à l'opinion des Canadiens. On doit tenir compte que l'indice fournit les variations dans l'année la plus récente pour lesquelles les données sont disponibles.

Graphique 1
Indice de sécurité personnelle, Canada, 1998-2000

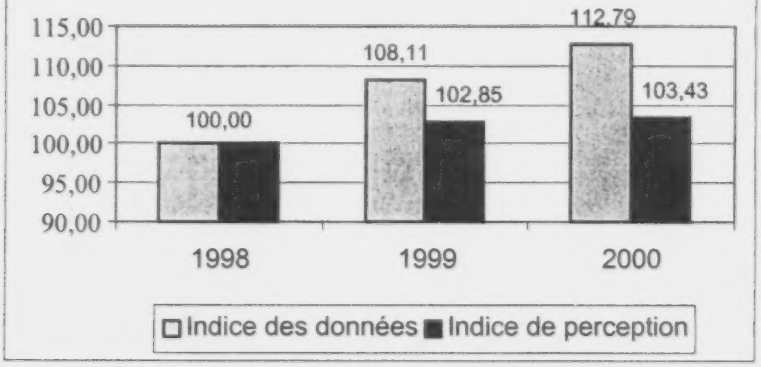

N.B. : Tous les chiffres sont estimés à partir des résultats pondérés des sondages de l'ISP de 1998, 1999 et 2000. La taille de l'échantillon peut différer des années précédentes. Toutes les valeurs non pondérées et manquantes ont été éliminées.
Source : Calculs du CCDS.

La comparaison des sous-indices montre que la sécurité économique a diminué de 1998 à 1999 d'après les statistiques, mais la perception de la sécurité économique s'est améliorée. En 2000, la sécurité économique a augmenté, que ce soit en fonction des statistiques ou de la perception des

gens. Le sous-indice des données économiques est maintenant plus élevé qu'en 1998 à 36,27 points. La perception de la sécurité économique a continué à augmenter, de 37,29 points en 1999, à 38,14 points en 2000. La période de 1998 à 2000 marque une nette amélioration dans la sécurité économique des Canadiens.

Graphique 2
Indice des données de l'ISP, 1998-2000

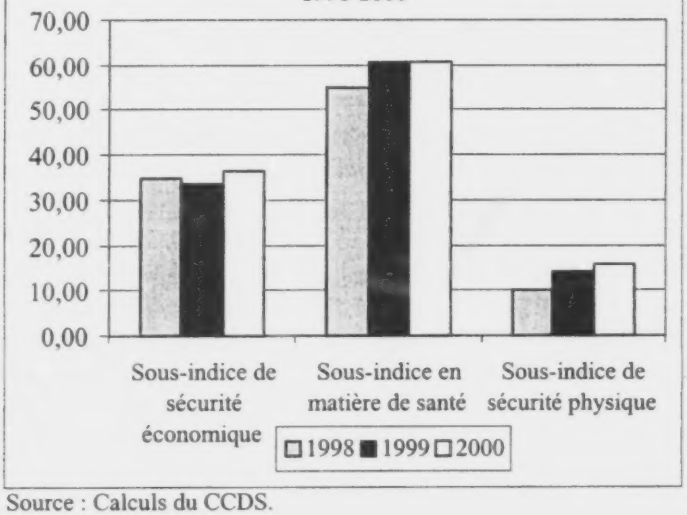

Source : Calculs du CCDS.

Après une amélioration considérable en 1999, le sous-indice de la santé dans l'indice des données n'a pas beaucoup changé cette année. Il a augmenté d'environ 0,20 points de 1999 à 2000. La perception des gens en matière de santé a légèrement baissé (0,33), tandis que les statistiques sur la sécurité en matière de santé se sont légèrement améliorées.

Graphique 3
Indice de perception de l'ISP, 1998-2000

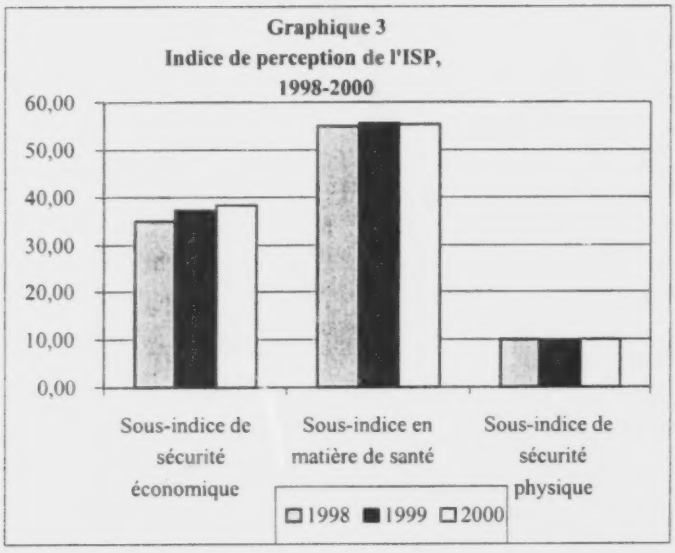

Source : Calculs du CCDS.

Enfin, les statistiques sur la sécurité physique ont fait preuve d'une petite amélioration, de 14,01 à 15,85. La perception des gens sur leur sécurité physique a aussi vu une hausse de 1999 à 2000, mais est restée plus basse qu'en 1998. Il y a ici un décalage intéressant entre la perception et la réalité.

Derrière l'ISP

La sécurité économique: tour d'horizon de l'an 2000

L'année 2000 a été remarquable en ce qui est de la performance économique et d'emploi, couronnant la très forte reprise de la fin des années 1990 et aidant à faire contrepoids aux dommages dans les ménages canadiens qui avaient été causés par la récession et la lente reprise de la première moitié de la décennie.

Le Produit intérieur brut (PIB) réel a augmenté d'environ 5% en cours d'année. Dans l'ISP, le «vrai seuil» du revenu des ménages correspond au revenu personnel réel disponible par habitant. Cela représente le revenu total des ménages, après impôts et déductions salariales, divisé par l'ensemble de la population et ajusté à l'inflation. Selon cette mesure, le revenu a augmenté d'environ 2% en 2000, par rapport à juste moins de 1% en 1999. En réalité, le revenu ménager n'a fait que regagner une partie du terrain qui avait été perdu plus tôt dans la décennie. La forte croissance de revenu s'est reflétée dans des niveaux élevés de confiance des consommateurs.

Boulot, boulot, boulot

Les gains dans le revenu des ménages ont surtout été le résultat de l'amélioration du marché du travail. Le taux national de chômage est tombé de 8,3% en 1998, à 7,6% en 1999, et à 6,8% en 2000, le taux le plus bas en plus de 20 ans. Le taux de de chômage chez les jeunes, cependant, est encore très élevé, à 12,6% en 2000, une baisse par rapport à 14,0% en 1999, mais quand même plus haut qu'en 1989, avamt la dernière récession.

Tableau 1 : Tendances principales du marché du travail

	1998	1999	2000
Taux de chômage	8,3	7,6	6,8
Hommes	8,6	7,8	6,9
Femmes	7,9	7,3	6,7
de 15 à 24 ans	15,1	14,0	12,6
Taux de participation	65,1	65,6	65,9
À temps partiel en % des gens avec emploi	18,9	18,4	18,1
Travail autonome en % des gens avec emploi	17,1	16,9	16,2
Croissance des salaires hebdomadaires réels	0,4	-1	0,2

Source : Calculs du CCDS d'après les données de *l'Enquête sur la population active* et *Emploi, gains et durée du travail*, de Statistique Canada, diverses années.

L'emploi total a vu une forte croissance de 2,6% en 2000, juste un peu moins que la croissance de 2,8% en 1999. Peut-être tout aussi important est le fait que la croissance de l'emploi a été la plus forte dans les emplois rémunérés à temps plein, au lieu d'emplois à temps partiel ou

autonomes. Sur les 379 000 emplois créés en 2000, il n'y en avait que 20 000 à temps partiel et le nombre total de travailleurs autonomes a diminué de 42 000. En 1999 comme en 2000, le nombre de travailleurs à temps partiel et de travailleurs autonomes a baissé en proportion du nombre de personnes avec un emploi.

Les emplois rémunérés à temps plein ont tendance à être plus sûrs et offrent des rémunérations plus élevées que les emplois soit à temps partiel soit autonomes, donc cette tendance représente une importante source sous-jacente d'une meilleure sécurité économique. La forte croissance de l'emploi a entraîné une diminution du nombre de travailleurs involontaires à temps partiel, c'est-à-dire qui ne travaillaient à temps partiel seulement parce qu'ils ne pouvaient trouver d'emploi à temps plein (surtout des femmes et des jeunes adultes).

Il est frappant que la proportion d'emplois autonomes ait chuté en 1999 et encore davantage en 2000, après avoir augmenté pendant la plupart des années 1990. Même si l'emploi autonome n'est pas nécessairement à faible rémunération, en grande partie sa croissance durant les années 1990 s'est faite parmi les travailleurs autonomes, les soi-disant «à son compte» qui travaillent seuls et qui gagnent typiquement moins et ont moins de sécurité et d'avantages sociaux que les employés à niveau comparable. Il semblerait que beaucoup de ces travailleurs précaires ont choisi des emplois rémunérés quand ils sont devenus disponibles.

Les salaires

La croissance du revenu ménager a été due davantage à la croissance de l'emploi – résultant en moins de chômage et plus de salariés par ménage – plutôt qu'à la hausse des salaires. Une fois ajusté au taux d'inflation, le salaire hebdomadaire moyen n' augmenté que de 0,2% en 2000, après avoir diminué en 1999 (les chiffres pour 2000 couvrent la période de novembre 1999 à novembre 2000). Les ententes de salaires pour les travailleurs syndiqués ont augmenté à un taux légèrement inférieur au taux d'inflation.

Le faible revenu et l'inégalité du revenu

Alors que les tendances du revenu moyen sont importantes pour comprendre les changements à la sécurité économique, il est aussi important d'analyser les tendances de la *répartition* du revenu. Malheureusement, les statistiques du revenu des ménages ne sont disponibles que tous les deux ans, par conséquent certains des indicateurs de l'ISP pour 2000 sont basés sur des chiffres de 1998 et sur des variations de 1997 à 1998. L'année 1998 a été bonne en ce qui est de la réduction de la pauvreté. Comme on le voit au graphique 3, le taux général de faible revenu (SFR avant impôts) a baissé de 18,2% à 16,9%, et les taux de faible revenu pour les familles, les personnes seules et les familles avec enfants ont baissé également. Ce sont bien sûr de bonnes nouvelles, et la tendance s'est probablement poursuivie en 1999 et 2000, étant donné la très forte corrélation entre le faible taux de chômage et la baisse du taux de pauvreté. Cependant, «l'écart de pauvreté», qui mesure jusqu'à quel point les gens pauvres tombent au-dessous du seuil de pauvreté, a augmenté, comme on le verra plus loin.

De plus, le tableau montre que l'inégalité du revenu des familles avant impôts a augmenté de 1997 à 1998, continuant l'inquiétante tendance de la période de reprise des années 1990. Alors

que le revenu réel après impôts a augmenté dans les familles en bas, au milieu et en haut de l'échelle des revenus, l'écart entre celles du haut et celles du bas s'est élargi depuis 1993, et il s'est encore accru de 1997 à 1998 (cette tendance est moins nette pour les personnes seules).

Tableau 2 : Tendances principales du faible revenu et de la répartition du revenu

	1993	1997	1998
% de Canadiens avec un faible revenu (SFR avant impôts)	18,0	18,2	16,9
Familles	14,6	14,5	13,1
Personnes seules	40,5	41,2	39,4
Enfants en famille biparentale	13,5	14,0	12,2
Enfants en famille monoparentale	63,3	59,8	56,3
Revenu réel avant impôts (Familles)			
20% en bas de l'échelle des revenus	18 067 $	18 653 $	18 895 $
20% au milieu de l'échelle	49 972 $	51 578 $	53 257 $
20% en haut de l'échelle	112 496 $	122 395 $	128 792 $
Ratio 20% du haut / 20% du bas	6,2	6,6	6,8

Source : Statistique Canada. Le revenu au Canada. Catalogue 75-202.

L'écart du revenu entre les familles du haut de l'échelle des revenus et celles du bas a augmenté de 1997 à 1998 surtout parce que les gains de revenus d'emplois et de placements des mieux nantis dépassaient de loin les gains de revenus de ceux du bas de l'échelle.En fait, le revenu total du marché a légèrement baissé pour les 20% du bas, tandis qu'il a augmenté de 5,5% pour les 20% du haut et de 3,7% pour les 20% du milieu.

La sécurité économique

La sécurité économique correspond à un niveau de vie assuré et stable qui fournit aux invidus et aux familles le niveau nécessaire de ressources pour pouvoir participer économiquement, politiquement, socialement, culturellement et avec dignité à la vie de leur communauté. La sécurité va au-delà de la simple survie physique et comprend un niveau de ressources qui favorise l'insertion sociale.

Niveau suffisant du revenu

Quel est le revenu disponible des Canadiens?

Il est primordial pour le sentiment de sécurité personnelle des Canadiens d'avoir un revenu suffisant pour subvenir aux besoins de leur famille. Afin d'évaluer le caractère suffisant des revenus, l'ISP fait le suivi des variations du niveau de revenu disponible – c'est-à-dire les sommes provenant des salaires, des transferts gouvernementaux ou de placements, dont disposent les gens après avoir payé leurs impôts.

Au milieu des années1990, les Canadiens ont vu une baisse de leur revenu moyen disponible, suivie d'une très lente croissance. Cependant, en 1997 la tendance d'est inversée et et les revenus ont commencé à augmenter légèrement. Cette tendance à la hausse s'est poursuivie en 2000 et le revenu moyen est maintenant de retour à son niveau de 1990. En 2000, le revenu moyen disponible au Canada se montait à 19 325 $ (en dollars de 1998), une hausse par rapport à 18 953 $ en 1999. Donc en moyenne, les Canadiens disposaient de davantage d'argent en 2000 qu'en 1999. L'année 2000 a eu la plus grosse augmentation de toutes les années de la décennie 1990.

Graphique 4
Revenu disponible par habitant, 1989-2000 (en $ de 1998)

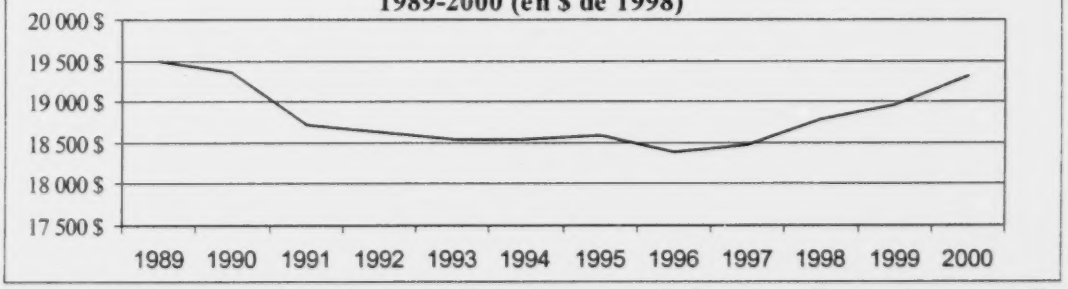

Source : Calculs du CCDS d'après les données de Statistique Canada, Statistiques démographiques annuelles; *Revenu personnel disponible : tableau sommaire* dans *l'Observateur économique canadien* et *Observateur économique canadien 1999/2000*; et *Comptes nationaux des revenus et des dépenses*, diverses années.

Les Canadiens pensent-ils que leur revenu est suffisant?

La sécurité économique ne repose pas seulement sur des facteurs objectifs comme le montant d'argent dont les gens disposent, mais aussi sur leur perception que leur revenu est suffisant. Afin d'en faire l'évaluation, nous avons demandé aux Canadiens s'ils étaient en mesure de subvenir aux besoins essentiels de leur ménage[2]. Lors de la première année de l'ISP, on a demandé aux participants du groupe-témoin de définir quels sont les besoins essentiels. De l'avis général, cela comprend la nourriture, le logement, les vêtements ainsi que la capacité de payer une voiture d'occasion, des vacances modestes et l'éducation postsecondaire des enfants. Cela comprend aussi la possibilité pour la famille de participer à des activités communautaires et sociales.

La perception positive des Canadiens sur le niveau suffisant de leur revenu a légèrement augmenté en 2000 par rapport à 1999. En 1999, 52% pensaient que leur revenu était tout à fait suffisant, tandis que 16% pensaient qu'il était insuffisant. En 2000, la majorité des Canadiens (54%) pensaient que leur revenu était tout à fait suffisant pour répondre à leurs besoins essentiels, 32% pensaient qu'il était moyennement suffisant et 14% qu'il était insuffisant.

Comme on peut s'y attendre, la perception des Canadiens sur le caractère suffisant de leur revenu ménager est très liée à leur niveau de scolarité et à leur revenu. Plus de 80% des Canadiens avec un revenu ménager de plus de 80 000 $ disaient que leur revenu était tout à fait suffisant, par rapport à seulement 24% des ménages avec un revenu de moins de 20 000 $.

Graphique 5

Votre revenu est-il suffisant?

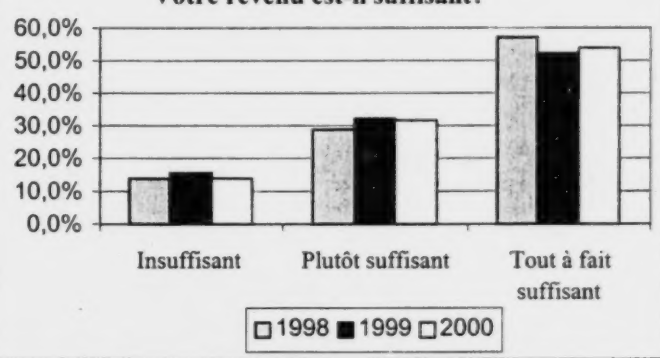

Source : Calculs du CCDS à partir des sondages de l'ISP.

Il y a aussi une différence de perception selon le sexe. Les femmes avaient moins tendance que les hommes à dire que leur revenu était tout à fait suffisant (51% par rapport à 57%). On a relevé une grande variation régionale, allant de 49% des gens dans les provinces de l'Atlantique à 58% en Ontario disant avoir un revenu tout à fait suffisant (voir l'appendice I pour davantage de détails).

L'ampleur de la pauvreté

Le concept de pauvreté est intégré à l'ISP en guise d'indication des tendances de la répartition du revenu au Canada. Il présente un portrait plus net de la suffisance des revenus que ne le ferait le seul examen du revenu moyen disponible. Comme indicateur de la pauvreté, l'ISP utilise l'*écart de pauvreté*, qui est une indication d'à quel niveau sous le seuil de pauvreté se trouvent les Canadiens pauvres. L'écart total de pauvreté représente la somme qui serait nécessaire pour relever le revenu de chaque personne pauvre jusqu'au seuil de pauvreté.

Pour mesurer cet écart, on utilise les seuils de faible revenu (SFR) avant impôts de Statistique Canada[3]. En 1998, environ 5,06 millions de personnes vivaient sous le SFR, soit une baisse de 359 000 personnes depuis 1997. Cependant, la personne pauvre disposait en moyenne de 60 $ de moins en 1998, et avait un revenu de 3 800 $ inférieur au seuil de pauvreté[4]. Cela laisse entendre que la baisse du chômage a profité à ceux qui sont le plus proche du seuil de pauvreté, mais en laisse tomber d'autres en arrière. L'écart total de pauvreté au Canada en 1998 – le montant total nécessaire pour faire passer tous les ménages canadiens sous le SFR jusqu'au seuil – se situait à 19 milliards de dollars, une baisse d'environ 1 milliard depuis 1997. C'est un signe inquiétant de voir que pendant une période de forte reprise de l'économie canadienne, l'écart de pauvreté a continué à s'accroître.

Graphique 6
Écart moyen de pauvreté, Canada, 1989-1998

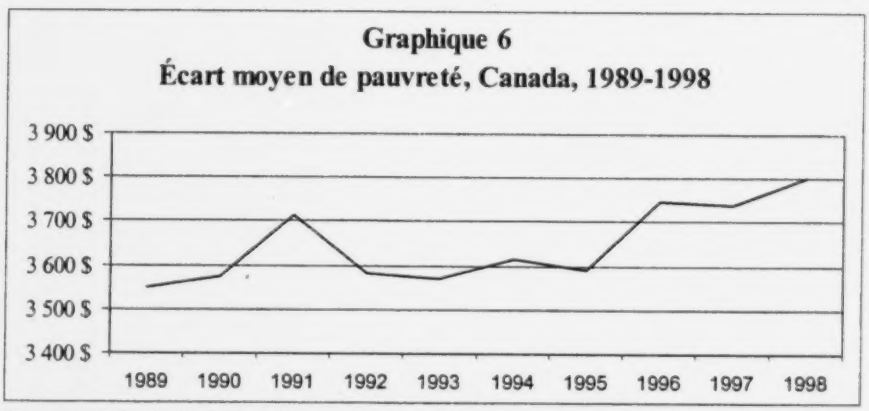

Source : Calculs du CCDS d'après les données de Statistique Canada dans *Le revenu au Canada* (Cat. 75-202), et *Tendances du revenu au Canada*, en CD, Séries 4000.

La sécurité de l'emploi

Dans la foulée des changements apportés par les nouvelles technologies, le libre échange des marchés et les nouveaux principes de gestion, de nombreux Canadiens se sont sentis en terrain instable durant les années 1990. Traditionnellement, la sécurité de l'emploi était synomyme de travailler pour la même entreprise pendant de nombreuses années. De nos jours, la plupart des gens doivent envisager d'occuper plusieurs emplois successifs pendant leur vie active. La sécurité de l'emploi ne tient plus tant à garder son emploi qu'aux compétences des travailleurs et à un niveau d'éducation qui améliore leur employabilité. Étant donné l'importance de la sécurité de l'emploi pour la plupart des Canadiens, c'est une composante vitale de la sécurité économique.

Taux de chômage à long terme

Le taux de chômage – la proportion des gens sans emploi qui cherchent activement du travail – reste l'indicateur classique et le plus connu de la sécurité de l'emploi. Mais beaucoup de gens ne sont au chômage que pour une courte période. Le taux de chômage à long terme – la proportion de toutes les personnes sans emploi pendant 12 mois ou plus, selon la définition de l'ISP – constitue cependant un meilleur indicateur de la vigueur du marché du travail, ainsi que de la persistance et de l'ampleur du chômage à long terme.

Le marché du travail s'est remis de la profonde récession de 1991-1992, mais très lentement jusqu'en 1998, quand le taux de chômage de 8,3% a commencé à retrouver son niveau d'avant la récession. En 2000, le taux de chômage a continué à baisser à 6,8%, par rapport à 7,6% en 1999. En 2000, le chômage à long terme représente 6,7% du taux de chômage général, une baisse par rapport à 8% en 1999, son taux le plus bas depuis les derniers 20 ans. [5] Cela indique que la reprise économique commençait à se faire sentir par davantage de travailleurs marginalisés.

Graphique 7

Taux de chômage à long terme, Canada, 1989-2000

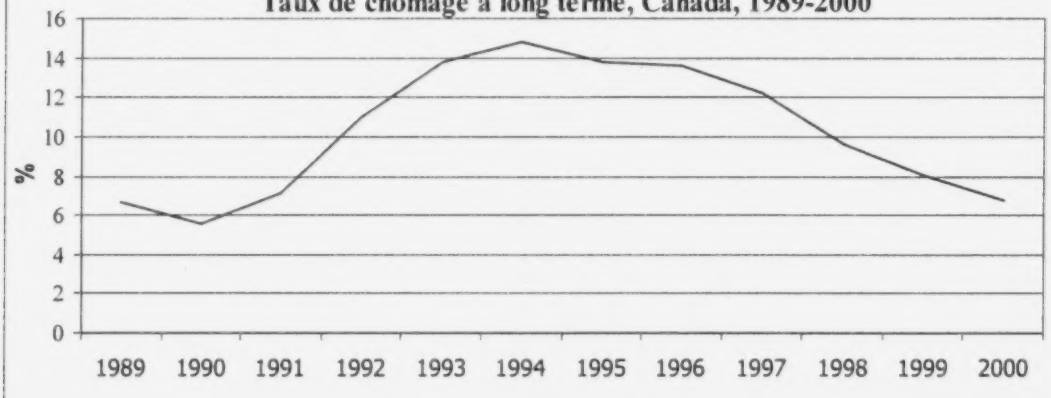

N.B. : Le taux de chômage annuel est tiré de *Le Quotidien* du 17 janvier 2001. Le taux pour l'année 2000 provient de Statistique Canada, sur demande spéciale.
Source : Calculs du CCDS d'après les données de Statistique Canada dans *Revue chronologique de la population active*, diverses années.

Le taux de chômage à long terme est plus bas chez les femmes que chez les hommes. En 2000, 5,6% de toutes les femmes au chômage étaient sans emploi à long terme, par rapport à 7,6% des hommes.

Les Canadiens ont-ils peur de perdre leur emploi?

Pendant la majeure partie des années 1990, les gens se disaient inquiets quant à leur capacité de garder leur emploi. L'ISP suit donc les variations dans la proportion de gens qui craignent de perdre leur emploi dans un avenir proche.

Le sondage de l'ISP de 1999 montre que la reprise du marché du travail a eu pour effet de hausser l'optimisme des gens quant à la possibilité de garder leur emploi et d'en trouver un nouveau en cas de perte de leur emploi actuel. En 2000, 26% des personnes avec un emploi ont parlé de la probabilité de perdre leur emploi au cours des deux années à venir. [6] C'est une grosse amélioration par rapport au taux de 37% en 1998, mais aucun changement depuis 1999. En 2000, 56% des gens ont dit ne pas craindre de perdre leur emploi, une amélioration par rapport à 55% en 1999 et 47% en 1998.

Graphique 8
Il est fort probable que je perde mon emploi.

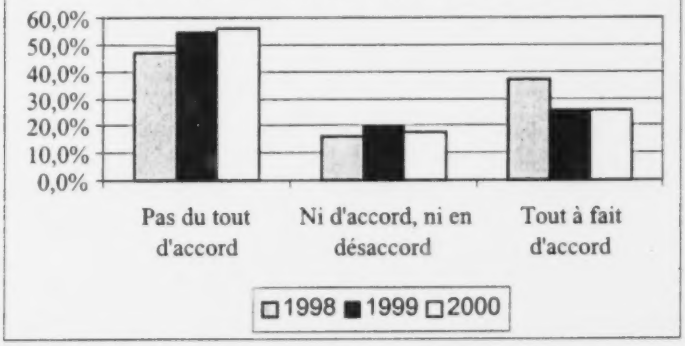

Source : Calculs du CCDS à partir des sondages de l'ISP.

Par ailleurs, un tiers des gens ayant un revenu de ménage de moins de 20 000 $ ont dit craindre de perdre leur emploi, tandis que seulement 19% de ceux avec un revenu de plus de 80 000 $ s'en inquiétaient. Les différences selon l'âge étaient étonnamment petites. Il y avait d'énormes différences entre les régions, avec les gens dans les provinces de l'Atlantique les plus inquiets de perdre leur emploi (33%) et les gens au Québec les moins inquiets (21%) (voir appendice I).

Les Canadiens ont-ils confiance en leur possibilité de trouver du travail?

La crainte de perdre son emploi est en grande partie liée à la confiance qu'ont les gens dans la possibilité d'en trouver un autre. Cette confiance dépend largement bien sûr de la situation du marché du travail. Mais elle dépend aussi des compétences et de l'expérience de travail. L'ISP mesure la confiance des Canadiens en suivant les variations de la proportion des gens qui pensent ne pas être en mesure de trouver un nouvel emploi dans les six mois s'ils perdaient leur emploi actuel.

En 2000, 60% de la main-d'œuvre active croyait pouvoir trouver un emploi équivalent dans les six mois, une hausse par rapport à 56% en 1999 et 49% en 1998. [7] La confiance de retrouver un emploi baisse avec l'âge : 70% des gens de 18 à 24 ans étaient persuadés de pouvoir trouver un nouvel emploi, par rapport à seulement 48% des gens de 45 à 64 ans. Les hommes étaient un peu plus confiants (63%) que les femmes (56%). Il y a également un lien entre l'employabilité et le revenu : plus le revenu est élevé, plus les gens ont tendance à croire qu'ils peuvent retrouver un autre emploi dans les six mois. La certitude de trouver un nouvel emploi varie considérablement selon les régions, en allant de 65 en Alberta à seulement 48% dans les provinces de l'Atlantique.

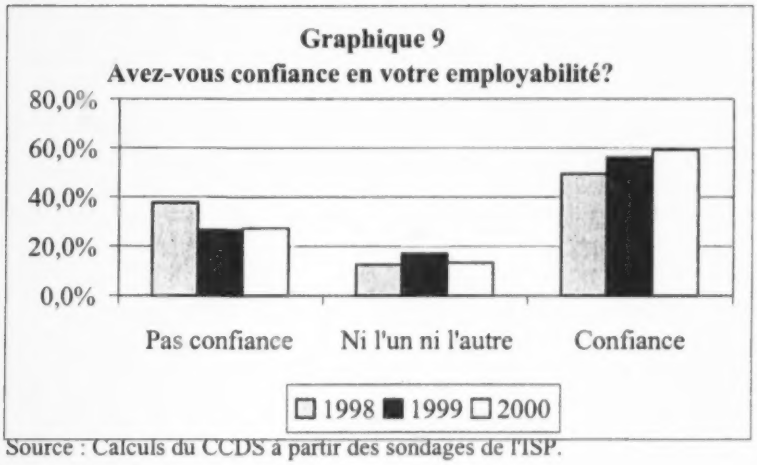

Source : Calculs du CCDS à partir des sondages de l'ISP.

Le filet de sécurité sociale

Nos programmes de soutien du revenu sont-ils adéquats?

La sécurité économique repose pour une bonne part sur la solidité du filet de sécurité sociale dans le cas où une personne perd son emploi. Dans la grande majorité des cas, les chômeurs ne sont pas responsables de la perte de leur emploi. La perte d'emploi résulte plutôt des licenciements par les entreprises pendant les périodes creuses ou de l'implantation de nouvelles technologies. Par conséquent, une composante majeure du filet de sécurité sociale consiste en un régime d'assurance-chômage qui peut aider les gens à joindre les deux bouts pendant qu'ils cherchent un nouvel emploi. À l'aide de mesures objectives et de mesures subjectives, l'ISP évalue le caractère adéquat de deux programmes de soutien du revenu : l'assurance-emploi (a-e) et l'assistance sociale.

Au cours de la dernière décennie, les changements importants apportés au régime d'a-e ont eu pour effet de réduire grandement la proportion de chômeurs qui sont admissibles, et les prestations ont elles-mêmes été réduites dans une certaine mesure. Une partie de la diminution de la proportion de chômeurs qui touchent des prestations d'a-e est due à la proportion croissante des nouveaux venus sur le marché du travail et à certaines modifications au régime d'a-e (comme l'exigence de davantage d'heures de travail pour être admissible aux prestations).

Pour ce qui est de la mesure objective des effets de l'a-e, on utilise deux données statistiques : le pourcentage de chômeurs qui reçoivent des prestations et le pourcentage de ces prestations par rapport au salaire hebdomadaire moyen[11]. Si on compare l'année 1990 et l'année 1999, on constate une forte baisse de 83 à 43% des chômeurs admissibles et, par rapport au pourcentage du salaire moyen, une baisse modérée de 45 à 43% du montant des prestations. Cependant, de 1999 à 2000, la couverture à l'a-e a augmenté de trois points de pourcentage (bien que le niveau de prestations ait encore baissé légèrement en proportion du salaire moyen).

Graphique 10
Couverture de l'assurance-emploi, Canada, 1989-2000

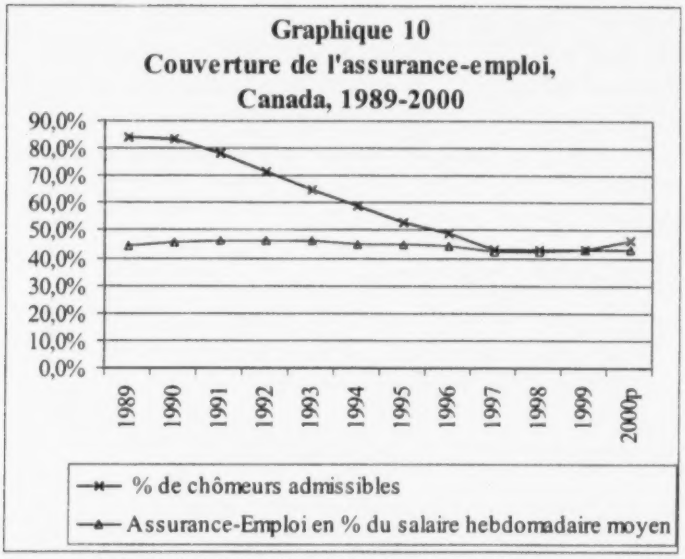

Source : Calculs du CCDS d'après les données de Statistique Canada dans *Revue chronologique de la population active;* et *L'Observateur économique canadien*, Gains hebdomadaires annuels, tableau 9 et tableau 10.

Les personnes non admissibles à l'a-e peuvent faire une demande d'assistance sociale (le «bien-être»), qui relève des provinces. Pour évaluer les effets de l'assistance sociale, l'ISP fournit des données sur le niveau moyen de l'aide disponible et sur le niveau des prestations de l'assistance sociale en pourcentage du seuil de faible revenu (SFR) avant impôts de Statistique Canada, que l'on associe couramment au seuil de pauvreté. [8] Le Conseil national du bien-être social recueille et normalise des renseignements sur les prestations d'assistance sociale des provinces selon différents types de famille. Comme les prestations varient selon le nombre de personnes et suivant la composition des familles, nous avons, pour plus de simplicité, choisi de comparer les prestations versées aux familles monoparentales avec un enfant. À l'échelle nationale, le montant des prestations correspond à la moyenne non pondérée des dix provinces pour ce type de famille. Le SFR est celui d'une famille de ce type résidant dans une grande ville.

Graphique 11
Assistance sociale en % du seuil de pauvreté

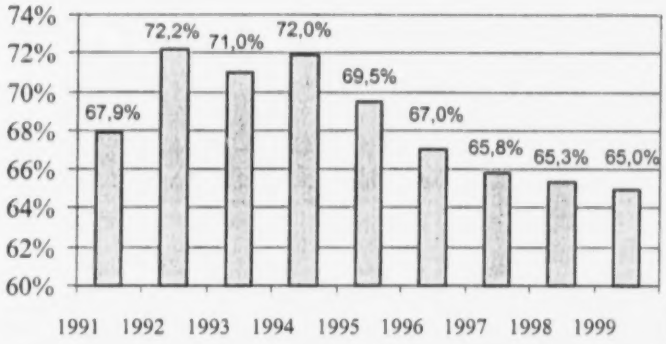

Source : Conseil national du bien-être social. *Les revenus de bien-être social*, 1999, dans les Rapports du Conseil national du bien-être social, automne 2000. N.B.: Les prestations moyennes de l'assistance sociale en % du SFR sont celles d'une famille monoparentale avec un enfant vivant dans une région de 100 000 à 499 000 habitants.

En 1999, une famille monoparentale vivant d'assistance sociale avec un enfant a un revenu annuel moyen de 12 537 $, ce qui inclut les prestations fédérales et provinciales pour enfants auxquelles elle est admissible, en plus des prestations d'assistance sociale de base. C'est une légère augmentation depuis 1998, et cela correspond à 65,0% du seuil de pauvreté. Par rapport au seuil de pauvreté, les taux d'assistance sociale ont baissé régulièrement depuis 1994, lrosqu'ils représentaient 72,0% du seuil de faible revenu.

Les taux d'assistance sociale varient considérablement selon les provinces. En 1999, les prestations publiques pour une famille monoparentale avec un enfant, toutes sources confondues, étaient les plus basses dans les Prairies (y compris l'Alberta). Les taux les plus élevés se trouvaient en Ontario (13 704 $) et en Colombie-Britannique (13 661 $).

Les Canadiens ont-ils confiance dans les programmes de sécurité du revenu?

En 2000 27% des gens estimaient que s'ils perdaient leur emploi, les programmes de sécurité du revenu canadiens pourraient subvenir à leurs besoins pendant qu'ils cherchent un nouvel emploi, une hausse par rapport à 22% en 1999. La proportion de ceux *qui ne croyaient pas* que ces programmes pourraient subvenir à leurs besoins est tombée de 60% en 1998, à 55% en 1999, à 51% en 2000.[9]

C'est chez les résidents de Colombie-Britannique et d'Alberta que la confiance à l'égard des mesures de sécurité sociale est la plus basse. Selon l'âge, la confiance est plus élevée (assez étonnant) chez les gens de 18 à 24 ans (36%) et il n'y a presque pas de différence selon le revenu du ménage.

Graphique 12
Confiance dans le filet de sécurité sociale

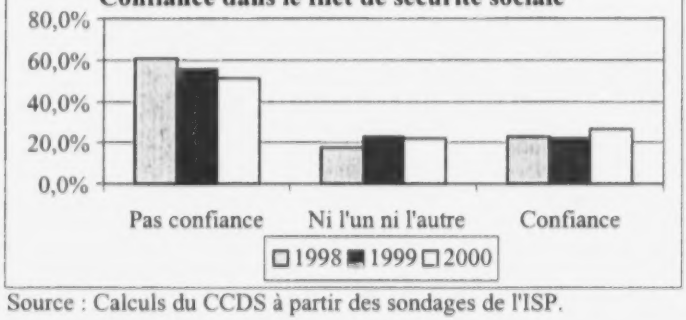

Source : Calculs du CCDS à partir des sondages de l'ISP.

Les Canadiens peuvent-ils compter sur le soutien financier de la famille, des amis ou des voisins?

Lorsque les gens ont des difficultés financières, ils ont recours à la fois aux programmes de sécurité du revenu et au soutien de la famille et des amis. Ce type d'aide est un élément clé de la perception de sécurité économique des gens. Le sondage comportait la question suivante : «Si vous deviez perdre votre emploi ou si vous aviez des difficultés financières, pensez-vous que vous pourriez compter sur un ami, un voisin ou un membre de la famille pour vous aider?»

Dans l'ensemble, 75% des répondants disent pouvoir compter sur du soutien. Ce nombre varie de 69% au Québec à 79% en Ontario et dans les provinces de l'Atlantique. Mais la confiance baisse avec l'âge : 91% des gens de 18 à 24 ans disent pouvoir compter sur du soutien, par rapport à seulement 63% des personnes de 65 ans et plus.

La confiance d'obtenir de l'aide de la famille ou d'amis augmente avec le revenu du ménage. Seulement 65% des ménages avec un revenu de 20 000 $ ou moins se disent assurés de recevoir de l'aide, par rapport à plus de 80% de ceux avec un revenu de 60 000 $ et plus.

Même si les données montrent que la majorité des Canadiens ont des réseaux personnels pour les aider en cas de besoin, on peut s'attendre à ce que le degré de soutien pour les ménages les plus vulnérables soit très limité.

La vulnérabilité financière

La hausse de l'endettement des ménages explique beaucoup l'inquiétude des Canadiens à propos de leur sécurité économique. Même si on s'est endetté pour acheter des biens, comme une maison, une voiture ou d'autres biens de consommation durables, les emprunteurs doivent utiliser leur revenu disponible pour rembourser leurs dettes. (On présente ici les dettes en montants bruts).

On peut interpréter la hausse de l'endettement comme un signe d'optimisme quant à la sécurité personnelle et, par conséquent, comme un consentement à dépenser davantage. Toutefois, beaucoup de gens utilisent leur marge de crédit non pas pour acheter d'autres biens, mais pour joindre les deux bouts. Cette tendance s'observe aussi dans la baisse remarquable du taux d'épargne chez les Canadiens, qui est passé de 15% du revenu annuel disponible au milieu des années 1980 à 3,6% en 1999 et à 3,2% en 2000[10].

Graphique 13
Ratio de l'endettement par rapport au revenu, 1989-2000

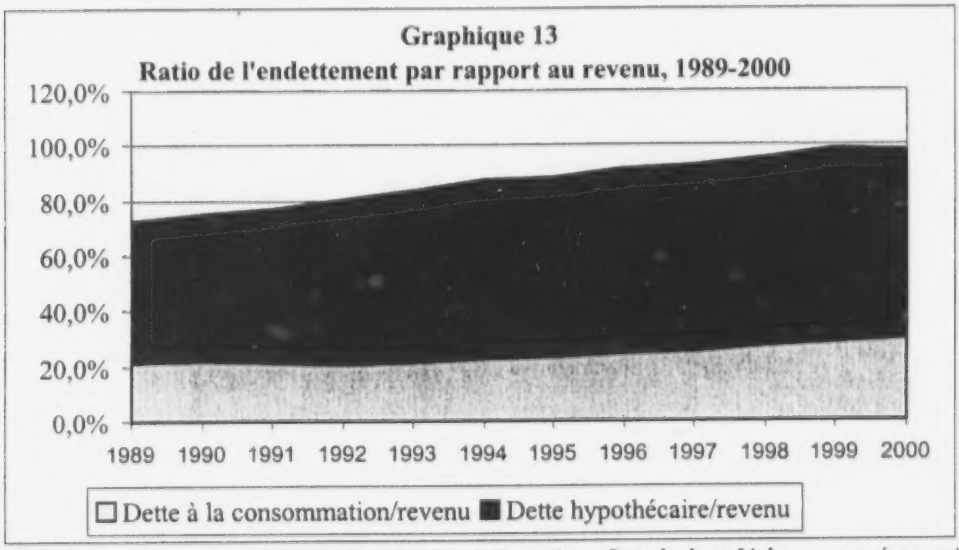

Source : Calculs du CCDS d'après les données de Statistique Canada dans *L'observateur économique canadien*, diverses années.

Pour mesurer le degré de vulnérabilité financière de la population, l'ISP suit le ratio des dettes hypothécaires et des dettes à la consommation totales par rapport aux revenus disponibles. Depuis 1984, le montant que les gens empruntent en moyenne pour s'acheter une maison ou des biens de consommation a augmenté de 56% de leur revenu disponible total à 99% en 1999. En 2000, ce pourcentage a finalement baissé, quoique très modérément et la dette à la consommation s'est accrue. Le montant total des dettes hypothécaires et à la consommation représente désormais 98% du revenu moyen personnel disponible[11].

Le plus grand facteur de l'endettement croissant des Canadiens est la taille de leur hypothèque, qui est passée de 38% du revenu disponible en 1984, à 70% en 1999. Ce chiffre est maintenant descendu à 68,3%.

À quel point les Canadiens se sentent-ils vulnérables financièrement?

On pourrait avancer qu'il n'y a pas à se préoccuper du degré d'endettement accru, s'il est compensé par une augmentation de la richesse personnelle. Toutefois la nouvelle enquête de Statistique Canada sur les avoirs et les dettes des Canadiens montre que la richesse nette est très inégalement répartie.

Afin de mieux jauger la perception de vulnérabilité financière, nous avons demandé aux gens d'indiquer pendant combien de temps ils seraient en mesure de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille s'ils ne devaient compter que sur leurs économies. On compte parmi les économies les liquidités comme les comptes en banque et les RÉER.

En 1999, parmi les Canadiens en âge de travailler, près d'un sur cinq (19%) se disaient incapables de subvenir à leurs besoins pendant plus d'un mois si eux et leur conjointe devaient perdre leurs emplois, une baisse par rapport au taux de 22% en 1998. En 2000, la situation s'était nettement améliorée, il n'y avait plus qu'un Canadien sur dix dans cette situation.

Tableau 3 : Vulnérabilité financière, 2000

"Si votre conjoint et vous-même perdiez vos emplois, pendant combien de MOIS pourriez-vous tenir le coup avec vos économies actuelles?"

	Canada	Rég. Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Alberta	C-B
Moins d'un mois	9%	14%	9%	6%	10%	9%	11%
D'un à trois mois	25%	28%	25%	25%	28%	28%	22%
De quatre à sept mois	19%	19%	19%	21%	17%	17%	17%
Plus de sept mois	26%	23%	25%	27%	28%	28%	26%
Ne sait pas	21%	15%	22%	20%	17%	17%	24%
Moyenne de mois	10,3	8,7	9,9	10,2	11,0	11,6	10,9

Source : Calculs du CCDS à partir des sondages de l'ISP.

Les gens vivant dans les provinces de l'Atlantique sont les plus vulnérables : 14% d'entre eux déclarent ne pas avoir suffisamment d'économies pour pouvoir subsister plus d'un mois. Seulement 6% des gens en Ontario se disaient dans une situation financière aussi précaire. On constate aussi une différence de situation selon le sexe : 10% des femmes et 7% des hommes n'ont assez d'économies que pour subvenir à leurs besoins pendant un mois ou moins.

Comme il fallait s'y attendre, ce sont les gens qui ont les revenus les plus élevés qui jouissent de la plus grande sécurité économique. Parmi les ménages avec un revenu de moins de 20 000 $, un cinquième (20%) n'ont pas assez d'économies pour tenir plus d'un mois.

Tendances dans les sous-indices de la sécurité économique

La sécurité économique s'est améliorée en 2000 en comparaison à 1999 et 1998. En normalisant les données brutes, les sous-indices des données et de perception pour la sécurité économique ont augmenté de 1999 à 2000. (La section sur la méthodologie explique comment les variations des données sont transcrites en changement dans l'indice. Consulter l'appendice III pour les calculs détaillés). En comparant les sous-indices de 1998, 1999 et 2000, on constate que la sécurité économique des gens a diminué de 1998 à 1999 selon la mesure des statistiques, mais la perception des gens sur leur sécurité économique s'est améliorée. En 2000, la sécurité économique des gens a augmenté, que ce soit en fonction des données statistiques ou de leur perception. En fact, le sous-indice des données économiques est désormais à 36,27 points, plus haut qu'en 1998. La perception des gens de leur sécurité économique continue à augmenter, passant de 37,29 points en 1999 à 38,14 points en 2000.

Graphique 14
Sous-indices de sécurité économique

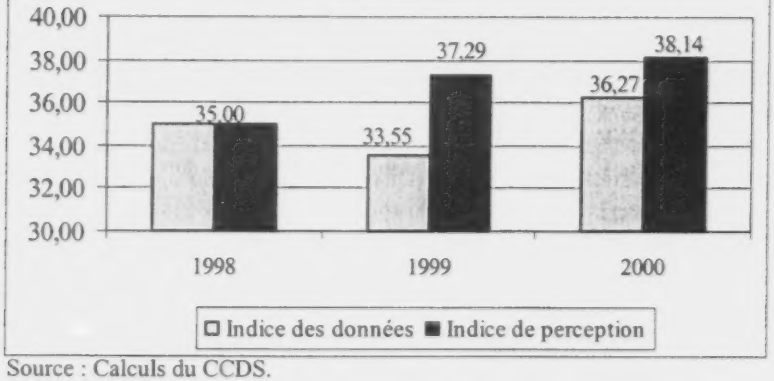

Source : Calculs du CCDS.

Un regard au-delà des moyennes

Tandis que la sécurité économique et la perception de la sécurité économique sont à la hausse en général, cela a tendance à dissimuler les écarts persistants entre ceux qui ont de l'argent et ceux qui n'en ont pas. Par exemple, il y a un écart croissant du revenu, une plus grande crainte du chômage chez les gens à faible revenu et un plus haut degré de vulnérabilité financière dans les provinces de l'Atlantique.

La sécurité en matière de santé

Être en bonne santé physique et mentale, avoir accès à des soins de santé appropriés en cas de besoin, se sentir à l'abri des accidents et des maladies, sont autant d'éléments qui contribuent à donner un sentiment de sécurité en matière de santé. L'ISP suit ces aspects importants de la vie des Canadiens en rendant compte de leur niveau de stress, de la perception qu'ils ont de leur santé, de leur confiance dans la possibilité de recevoir des soins appropriés en cas de besoin, ainsi que de leur risque d'être victimes d'accidents de la route et d'accidents du travail.

Depuis quelques années, une gamme de plus en plus exhaustive de données sur la santé est accessible, notamment grâce à l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS). En généralisant beaucoup, les résultats objectifs en matière de santé au Canada se comparent très favorablement à ceux d'autres pays industrialisés avancés, et on note dans bien des domaines des signes de progrès continus, toutefois neutralisés par des tendances troublantes dans d'autres domaines (comme l'incidence croissante de certains cancers). Il existe d'importantes inégalités sur le plan de la santé selon la situation socio-économique. De plus, la confiance des Canadiens à l'égard du système de santé a été minée par des coupures de financement par le gouvernement, la fermeture de lits dans les hôpitaux et les longues listes d'attente signalées pour certaines formes de traitement.

Les taux de décès prématurés continuent à baisser

Chaque année, des milliers de personnes meurent prématurément des suites de maladies ou de blessures. Une façon de mesurer les conséquences de ces causes de décès consiste à calculer le nombre d'années que la personne aurait pu vivre si elle n'était pas décédée prématurément (c'est-à-dire avant l'âge de 75 ans, l'espérance de vie moyenne chez les hommes). Cet indicateur est connu sous le nom d'*années potentielles de vie perdues*, ou APVP, qui représente le nombre total d'années de vie perdues avant l'âge de 75 ans par rapport à la population de moins de 75 ans.

Dans l'ensemble, la situation est plutôt bonne. Le nombre d'APVP a diminué de 1990 à 1997 : moins de gens meurent prématurément des suites de maladies et d'accidents divers[12]. En 1997, le nombre d'APVP était de 55 ans pour 1 000 personnes, par rapport à 63 pour 1 000 en 1990, soit une baisse de 13%. De 1996 à 1997, on a enregistré une baisse de 1,5 an pour 1 000 personnes, soit une amélioration de 2,6% en un an. L'écart se resserre entre les femmes et les hommes sur le plan des APVP. Cet indicateur montre également qu'une plus longue espérance de vie va plus ou moins de pair avec une augmentation analogue du nombre d'années qui seront passées en bonne santé. Malheureusement, on ne dispose pas encore de données plus récentes pour cet indicateur.

On attribue 69% de toutes les APVP à trois causes principales : le cancer (29%); les blessures non volontaires (accidents, empoisonnements, violence) et le suicide (22%); les maladies cardio-vasculaires (18%). De 1996 à 1997, le nombre d'APVP pour chacune de ces trois principales causes de décès a diminué d'environ 3%.

La diminution des APVP est particulièrement marquée dans le cas des maladies cardio-vasculaires, dont le nombre a baissé de 13% de 1990 à 1997. Le cancer a toutefois fait plus de victimes que jamais, et les décès prématurés attribués au cancer n'ont diminué que de 4% durant

la même période. Le taux élevé d'APVP liées au cancer résulte de la forte incidence du cancer du poumon et du cancer du sein.

La hausse de l'incidence du cancer du poumon est très troublante. Les adolescentes sont aujourd'hui plus nombreuses à fumer que les garçons et, si la tendance se maintient, le taux de cancer du poumon continuera d'augmenter chez les femmes.

Tout aussi troublante est l'incidence du suicide, qui représente presque 8% des APVP en 1997, soit une légère baisse par rapport à 1996. Le taux de suicide reste élevé au Canada, surtout chez les hommes, jeunes et âgés. Le diabète, autre cause de décès prématuré, est aussi en hausse. Le nombre d'APVP liées au diabète a augmenté de 25% entre 1990 et 1997, par rapport à une baisse de 13% des APVP, toutes causes confondues. L'augmentation des APVP attribuables au diabète s'observe surtout chez les hommes, avec une hausse de 40%, par rapport à 7% chez les femmes. Le taux de diabète est très élevé chez les populations autochtones.

Dans d'autres domaines, les progrès sont marqués. Le nombre de décès des suites d'accidents de la route, soit 7% des APVP, a baissé de 31% depuis 1990. Les d'APVP attribuables au VIH et au SIDA ont augmenté de 70% entre 1990 et 1995, mais ont baissé de 66% de 1995 à 1997, en partie grâce à l'amélioration des traitements.

On constate d'importantes différences entre les sexes pour ce qui est des décès prématurés avant 75 ans. En 1997, le taux était de 1,7 fois plus élevé chez les hommes que chez les femmes. La principale cause d'APVP chez les femmes est le cancer (38%); le taux est de 24% chez les hommes. Les blessures non volontaires et le suicide sont la première cause d'APVP (27%) chez les hommes; le taux est de seulement 15% chez les femmes. Les maladies cardio-vasculaires provoquent davantage de décès prématurés chez les hommes (20%) que chez les femmes (15%).

Les personnes défavorisées sur le plan économique sont plus susceptibles de mourir prématurément de causes diverses. Selon une étude menée au Canada en 1995, les résidents des quartiers les plus pauvres ont un taux de mortalité lié aux maladies cardio-vasculaires, au cancer du poumon, aux blessures et au suicide plus élevé que les résidents des quartiers les plus riches[13]. Une recherche de Statistique Canada a révélé l'existence manifeste d'un gradient de l'état de santé en fonction du revenu, toutefois moins accentué qu'aux É.-U. Les données semblent indiquer que notre système de santé public aplanit l'inégalité jusqu'à un certain point. Si les taux de décès, toutes causes confondues, au sein du groupe dont le revenu est le plus élevé étaient appliqués à tous les Canadiens, on pourrait prévenir plus du cinquième de toutes les APVP avant 65 ans.

Les Canadiens mènent-ils une vie stressante?

La vie moderne est marquée par le stress. Les tensions et l'insécurité d'un marché du travail en mutation, jointes aux charges familiales des parents qui travaillent à l'extérieur du foyer, rendent la vie stressante pour un nombre croissant de personnes. Le stress a des répercussions sur la santé : on l'associe aux accidents du travail, au surmenage, aux maladies cardio-vasculaires et aux troubles psychologiques. En tant qu'indicateur de la sécurité et du bien-être, l'ISP suit la proportion des Canadiens qui disent mener une vie stressante[14].

La grande majorité des Canadiens disent mener une vie moyennement ou extrêmement stressante. En 2000, 22% des répondants disaient mener une vie extrêmement stressante, soit une baisse de 1% par rapport à 1999. La proportion de répondants qui ont dit mener une vie plutôt stressante est demeurée stable, à 62%, pour 1999 et l'an 2000. La proportion des gens pour qui la vie n'est pas stressante a augmenté légèrement, passant de 16% à 17%.

Graphique 15
Avez-vous une vie stressante?

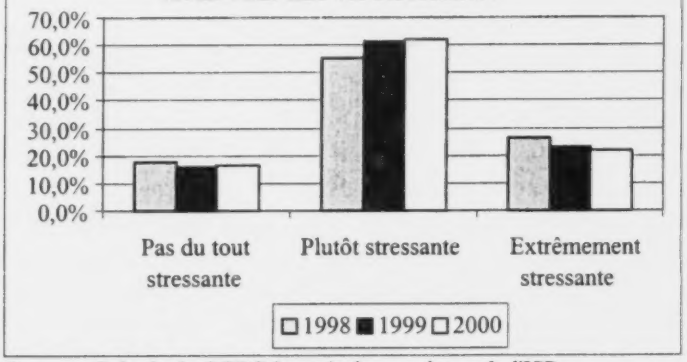

Source : Calculs du CCDS à partir des sondages de l'ISP.

Les femmes sont plus susceptibles que les hommes de mener une vie extrêmement ou moyennement stressante : 23% des femmes, par rapport à 20% des hommes, ont dit mener une vie extrêmement stressante. La vie n'est pas stressante pour 19% des hommes, par rapport à seulement 15% des femmes.

Les niveaux de stress augmentent au début de l'âge adulte, pour atteindre un sommet vers l'âge moyen, puis diminuer durant la vieillesse. Les répondants de moins de 25 ans étaient les plus susceptibles de se sentir plus ou moins stressés (64%); 21% ont dit mener une vie extrêmement stressante, et 15% ont dit que leur vie était sans stress. Parmi tous les groupes d'âge, ce sont les Canadiens de 25 à 44 ans qui ont signalé les niveaux de stress les plus élevés : plus de 1 sur 4 (26%) a dit mener une vie extrêmement stressante, 64% ont dit mener une vie plus ou moins stressante et seulement 11% ont dit n'avoir aucun stress dans leur vie. Les Canadiens signalent des niveaux de stress moins élevés à mesure qu'ils avancent en âge. Les 45 à 64 ans ont fait état de niveaux de stress légèrement inférieurs aux niveaux décrits par les plus jeunes, tandis que les gens âgés mènent la vie la moins stressante. Plus du tiers (34%) des répondants de plus de 65 ans ont dit mener une vie sans stress. Un peu plus de la moitié des gens âgés ont signalé un niveau de stress moyen et seulement 11% ont dit mener une vie extrêmement stressante.

Les Canadiens qui gagnent 80 000 $ ou plus par année sont les moins susceptibles de dire que leur vie est sans stress : 27% ont dit mener une vie extrêmement stressante. Seulement 14% ont dit avoir une vie sans stress, par rapport à 17% à 19% des répondants des autres niveaux de revenu. Venaient ensuite ceux dont le revenu du ménage était inférieur à 20 000 $, dont 23% ont dit mener une vie extrêmement stressante.

Sur le plan régional, l'Ontario et l'Alberta comptent la proportion la plus élevée de résidents qui disent mener une vie extrêmement stressante (24%), tandis que la proportion la plus faible se trouve au Québec et dans les provinces de l'Atlantique, soit 18% et 17%, respectivement.

Le stress semble aussi augmenter avec le niveau de scolarité et l'état de parent, surtout dans le cas des familles monoparentales, à cause des difficultés à équilibrer la vie professionnelle et la vie familiale. Selon un récent sondage de Statistique Canada sur le stress lié au temps, les femmes mariées qui occupent un emploi et ont de jeunes enfants forment le groupe le plus stressé au Canada aujourd'hui[15]. Cependant, les hommes comme les femmes disent avoir l'impression de manquer de temps pour leur famille.

Comment les Canadiens évaluent-ils leur état de santé?

Comme les recherches montrent que l'un des indicateurs les plus fiables de l'état de santé des gens est leur propre évaluation de leur santé, nous avons demandé aux Canadiens d'évaluer leur santé[16].

En 2000, 69% des répondants se disaient en très bonne ou en excellente santé, soit une baisse de 4% par rapport au taux de 73% signalé en 1999. Cela représente une diminution inquiétante de 9 points de pourcentage par rapport à seulement deux années auparavant, où 78% des répondants se disaient en excellente ou en très bonne santé. Le changement de perception semble survenir chez les personnes qui se disaient en très bonne santé et celles qui qualifiaient de moyen leur état de santé. La proportion des personnes se disant en très bonne santé a diminué de 5%, tandis que celle des gens dont l'état de santé est moyen a augmenté de 4%. Vingt-quatre pour cent des répondants ont qualifié leur santé de moyenne, alors que la proportion de ceux qui se disent en mauvaise ou en très mauvaise santé est restée à peu près la même que durant les années précédentes, soit 7%.

Tableau 4 : La santé des Canadiens
"Comment évalueriez-vous votre santé?"

	1998	1999	2000
Très mauvaise	1,3%	1,2%	1,7%
Mauvaise	4,3%	6,1%	5,7%
Moyenne	17,3%	19,7%	23,5%
Très bonne	51,7%	49,5%	44,3%
Excellente	25,1%	23,5%	24,9%
Taux moyen	5,51	5,38	5,35

Source : Calculs du CCDS à partir des sondages de l'ISP.

Les femmes et les hommes sont à peu près aussi susceptibles de se dire en excellente santé. Cependant, les hommes ont beaucoup plus tendance que les femmes à se dire en bonne ou en très bonne santé. Les femmes sont plus susceptibles de se dire en plus ou moins bonne santé. Bien que l'espérance de vie soit moins bonne pour les hommes que pour les femmes, et que les hommes aient moins tendance que les femmes à consulter un médecin pour des maladies bénignes, les hommes perçoivent leur état de santé global d'un œil plus positif que les femmes. Dans ce cas, la perception ne concorde pas avec les données objectives.

La proportion de ceux qui se disent en excellente santé diminue avec l'âge. Cela n'est guère surprenant, étant donné que plus on s'approche de la fin de l'espérance de vie, plus on risque d'être malade et en mauvaise santé, tandis que les jeunes peuvent s'attendre à être relativement en santé. Quatre-vingt pour cent des répondants de moins de 25 ans ont dit être en bonne, en très bonne ou en excellente santé (c.-à-d. en bonne santé ou mieux). Chez les répondants de 25 à 44 ans, la proportion des personnes qui se disaient en bonne santé ou mieux a est passée à 73%, tandis qu'elle a chuté à 65% pour les 45 à 64 ans. Cinquante-quatre pour cent des répondants de 65 ans et plus se disaient en bonne santé ou mieux.

Est-ce à dire que plus les Canadiens vieillissent, plus ils ont l'impression que leur état de santé passe d'excellent à très mauvais? Non. Si les répondants plus âgés ont moins tendance que les plus jeunes à qualifier leur santé de bonne ou mieux, et un peu plus susceptibles de qualifier leur état de santé de mauvais ou de très mauvais, le plus grand changement se produit chez ceux qui ont qualifié leur état de santé de moyen. À mesure que les répondants avancent en âge, le nombre de ceux qui se disent en plus ou moins bonne santé augmente radicalement.

La proportion de ceux qui se disent en excellente santé augmente avec le revenu du ménage. Si la proportion des personnes dont le revenu du ménage se situe entre 30 000 $ et 50 000 $ et qui se disent en excellente santé est légèrement inférieure à celle des personnes dont le revenu est plus élevé, c'est chez les personnes dont le revenu du ménage est inférieur, et plus particulièrement celles dont il est inférieur à 20 000 $ par année, que l'écart est le plus grand. Près de 28% des personnes qui gagnent plus de 50 000 $ par année se disent en excellente santé, par rapport à un peu moins de 20% de celles qui gagnent moins de 20 000 $. De plus, les répondants au revenu moins élevé risquaient deux fois plus que les répondants à revenu élevé de se dire en mauvaise ou en très mauvaise santé.

Les résidents du Québec sont de loin les plus susceptibles de se dire en excellente santé (32%), par rapport à seulement 20% des résidents des Prairies.

Les dépenses en soins de santé

Les coûts des soins de santé au Canada sont financés par les secteurs public et privé. Le secteur public comprend les gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que les administrations municipales, de même que les fonds de la sécurité sociale. Le secteur privé est composé des ménages et des compagnies d'assurance. En 1998, la part publique des dépenses dans le domaine de la santé est passée à 70,1%, soit une légère augmentation par rapport à 69,4% en 1997. Selon les estimations initiales, la part gouvernementale devait passer à 70,5% en 1999 et à 71,1% avant l'an 2000[17]. Du point de vue de la sécurité personnelle et du risque financier, il s'agit d'un changement positif par rapport au milieu des années 1990, époque où la proportion de la part du secteur privé augmentait et où celle de la part publique diminuait, mais la proportion demeure inférieure au taux élevé de 1975, année où la part publique représentait 76% de toutes les dépenses en santé.

Le taux de croissance de la part publique des dépenses en santé est passé de 4,2% en 1997 à 6,8% en 1998. Il devrait demeurer stable en 1999, puis passer aux environs de 7,4% avant l'an 2000.

À l'échelle des régions, c'est en Colombie-Britannique, en Ontario et au Manitoba que les dépenses du secteur public et du secteur privé en santé ont été les plus élevées pour 1998. À l'exception de la Nouvelle-Écosse, qui est arrivée au quatrième rang, les dépenses en santé des provinces de l'Atlantique et du Québec ont été les moins élevées en 1998. On estime que les dépenses globales en soins de santé au Canada ont augmenté de 5,2% en 1999 et que le Manitoba, l'Alberta et l'Ontario sont arrivés en tête pour ce qui est des dépenses totales dans ce domaine[18]. En 1998, l'Ontario a devancé toutes les provinces en ce qui concerne la part des dépenses financées par des sources privées. Elle a été suivie de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Les principaux secteurs de dépenses de santé sont les soins hospitaliers, les médicaments d'ordonnance et les médicaments en vente libre, ainsi que les services médicaux. En 1997, pour la première fois depuis 1975, la somme des coûts des médicaments a dépassé celle des coûts des visites médicales. En 1998, la proportion consacrée aux médicaments (14,8%) était plus élevée que celle des services médicaux (13,9%). Les dépenses en médicaments ont commencé à augmenter rapidement au milieu des années 1980. De 1985 à 1992, elles ont connu une hausse moyenne de 12,1% par année. De 1992 à 1996, la croissance annuelle des dépenses en médicaments est tombée aux environs de 5%. Depuis 1996, le taux de croissance des dépenses en médicaments a recommencé à augmenter. Il se situait aux alentours de 10% en 1997 et en 1998, et il devrait être d'environ 9% en 1999 et en 2000[19]. Pendant ce temps, les taux de croissance dans d'autres domaines du secteur des soins de santé, comme les soins hospitaliers et les services médicaux, ont été inférieurs à 5%. La majorité des coûts des médicaments et la plupart des coûts croissants des soins à domicile sont financés par des sources privées; ce changement dans les proportions des dépenses en soins de santé est inquiétant en ce qui a trait à la capacité d'avoir accès aux soins de santé à l'avenir.

Selon les sondages, les dépenses des ménages en soins privés ont augmenté de 15% entre 1996 et 1997[20]. Elles couvrent pour la plupart des médicaments, des produits pharmaceutiques et des primes d'assurance-maladie. Les ménages situés dans la tranche inférieure de 20% de l'échelle des revenus ont vu leurs dépenses augmenter de 23%, par rapport à 12% pour les ménages se trouvant dans la tranche supérieure de 20%. Les ménages à faible revenu seraient donc ceux qui auraient le plus souffert des hausses des dépenses de santé, malgré les programmes d'aide gouvernementaux.

L'accès aux services de santé

Les dépenses gouvernementales consacrées au système de santé et la publicité entourant les problèmes au sein du système ont fait craindre à bien des gens de ne pas avoir accès à des services de santé abordables et adéquats. Les longues listes d'attente, les salles d'urgence bondées, les séjours écourtés à l'hôpital et l'augmentation des coûts des médicaments accentuent l'inquiétude entourant la sécurité en matière de santé.

Les Canadiens sont-ils préoccupés par l'accès aux services de santé?

Depuis 1998, l'ISP mesure la confiance des Canadiens dans leur capacité d'avoir accès aux services de santé s'ils sont malades[21]. La proportion de Canadiens se disant assurés d'avoir accès

aux services de santé nécessaires en cas de besoin est demeurée stable (60%) pour 1998, 1999 et 2000. En 1998, la proportion de Canadiens qui n'avaient pas confiance était de 27%; elle est tombée à 20% en 1999, mais a légèrement augmenté pour passer à 23% en 2000. Ce changement dans le niveau de confiance traduit un changement dans la proportion de ceux qui ne se disent «ni confiants ni non confiants». En 1999, 20% des Canadiens se sentaient ainsi, mais en 2000, cette proportion était tombée à 16%. Les Canadiens étaient légèrement moins assurés d'avoir accès aux services de santé nécessaires en 2000 qu'ils ne l'avaient été en 1999, et seulement légèrement moins assurés qu'ils ne l'avaient déclaré en 1998. Essentiellement, la perception des gens est demeurée très stable.

La confiance envers le système de santé est la plus élevée chez les personnes âgées et les moins de 25 ans, 68% des deux groupes d'âge se disant confiants. Les Canadiens d'âge moyen sont moins confiants que les jeunes et les plus âgés, 57% des 25 à 44 ans et 58% des 45 à 64 ans se disant confiants. Le manque de confiance est également beaucoup plus élevé dans ces deux groupes d'âge (26% pour les deux). Comme dans les années précédentes, les femmes se disaient moins assurées d'avoir accès aux soins de santé que les hommes (64% par rapport à 58%).

Graphique 16
Avez-vous confiance dans l'accès aux services de santé?

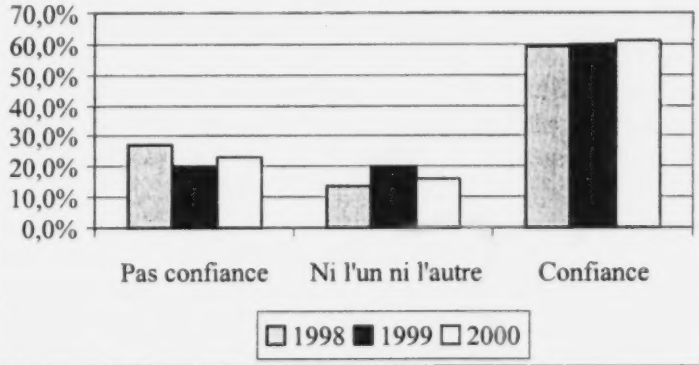

Source : Calculs du CCDS à partir des sondages de l'ISP.

Les Canadiens à revenu élevé ne se montrent pas plus confiants que les gens à faible revenu. Comme on s'y attendrait d'un système de soins de santé financé par les contribuables, la confiance à l'endroit du système varie peu selon le revenu du ménage.

À l'échelle du pays, ce sont les résidents de la Saskatchewan et du Manitoba qui sont les plus confiants (66% dans les deux cas), et les moins confiants sont les résidents de la Colombie-Britannique (54%). Plus du quart des résidents de l'Alberta (28%) et 27% des résidents de la C.-B. ne sont pas assurés d'avoir accès aux services de santé en cas de besoin. (Il serait intéressant de comparer de façon systématique la relation entre la perception de la sécurité en matière de santé à l'échelon provincial et les changements dans les différents systèmes de santé provinciaux).

La sécurité en milieu de travail

Près des deux tiers des gens en âge de travailler sont sur le marché du travail. Le milieu de travail revêt donc une dimension importante dans la vie des Canadiens. Aussi, il importe de savoir s'il est source d'accidents ou de problèmes pour la santé physique et pour la santé mentale. Pour juger des effets du milieu de travail sur la santé, l'ISP suit la fréquence des accidents du travail en faisant état du nombre de blessures pour 100 000 travailleurs se soldant par une perte de temps de travail. (Malheureusement, on ne dispose que de données très limitées sur le stress psychologique et les tensions au travail.)

Pour 1998, année la plus récente pour laquelle on dispose de données sur la perte de temps de travail attribuable à des blessures, Développement des ressources humaines Canada a signalé que le nombre de jours de travail perdus à cause d'accidents du travail équivaut au nombre de jours travaillés pour 62 150 emplois à plein temps au cours d'une année[22].

En 1998, les commissions des accidents du travail ont payé 4 milliards de dollars en indemnités directement reliées à des blessures occasionnant des pertes de temps de travail. Cependant, si l'on ajoute les coûts indirects, on estime que ce chiffre passe à plus de 9 milliards de dollars[23]. Les blessures causant la perte de temps de travail drainent l'économie du Canada et la sécurité personnelle. Chaque blessure qui fait perdre du temps de travail représente au moins de la douleur et des souffrances bénignes découlant du travail. Bien que la majorité des blessures occasionnant des pertes de temps de travail puissent être jugées plutôt bénignes – les entorses, foulures, ecchymoses, coupures ou blessures de cet ordre en représentent les deux tiers – personne ne devrait risquer de se blesser au travail.

Si les blessures qui font perdre du temps de travail menacent la sécurité personnelle, les accidents du travail mortels représentent une menace plus grande encore. Chaque année, des centaines de Canadiens meurent au travail ou par suite de blessures subies au travail. En 1998, 798 travailleurs ont perdu la vie à cause d'accidents du travail[24]. Bien que le nombre d'accidents du travail mortels en 1998 ait été inférieur au sommet atteint en 1997 (833), il demeure beaucoup plus élevé que les 703 décès déclarés en 1996.

Le nombre annuel de blessures professionnelles est près de 1 000 fois supérieur à celui des accidents du travail mortels. En 1998, 793 666 blessures professionnelles ont été déclarées, dont 375 360 ont entraîné la perte de temps de travail. Heureusement, le taux de blessures causant des pertes de temps de travail baisse. Le taux a beaucoup diminué de 1981 à 1998, passant de 5 870 pour 100 000 travailleurs à 3 155[25]. Cette baisse est en partie attribuable à la transition sur le marché, de la dépendance aux industries primaires et secondaires à l'expansion du secteur des services et à l'amélioration des programmes de prévention des accidents en milieu de travail. De 1997 à 1998, l'incidence des blessures professionnelles a continué de diminuer, passant de 3 234 à 3 155 pour 100 000 travailleurs, ce qui a fait monter notre ISP[26].

Les accidents du travail ont été beaucoup plus fréquents chez les hommes que chez les femmes, soit plus du double. Cette situation est sans aucun doute attribuable au fait que les hommes tendent à être plus nombreux à travailler dans des domaines plus susceptibles d'occasionner des accidents du travail, comme l'exploitation forestière, la construction, les industries

manufacturières, le transport et l'entreposage. Certains des secteurs les plus sûrs en ce qui a trait aux accidents du travail sont les affaires, les communications et les services publics, les services éducatifs, les services d'hébergement et le secteur des boissons. C'est chez les jeunes adultes de 15 à 29 ans que le taux de blessures occasionnant des pertes de temps de travail est le plus élevé. En 1998, 29% des blessures de ce type sont survenues chez les travailleurs de ce groupe d'âge.

Graphique 17
Blessures occasionnant une perte de temps de travail, Canada, 1992-1998

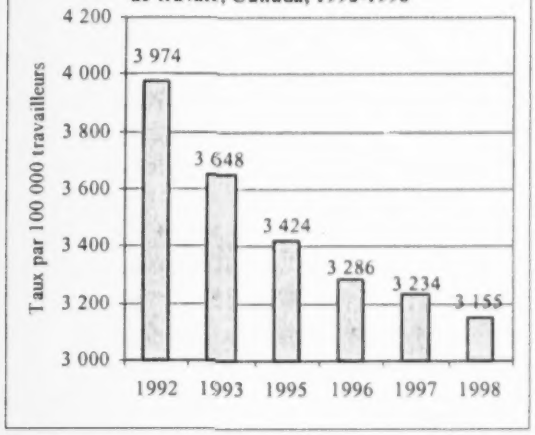

Source : Calculs du CCDS d'après des données fournies par Développement des ressources humaines Canada.

Tableau 5 : Blessures occasionnant une perte de temps de travail, par provinces et pour le Canada, 1998

	Taux par 100 000 travailleurs
Terre-Neuve	3 201
Île-du-Prince-Édouard	3 965
Nouvelle-Écosse	2 314
Nouveau-Brunswick	1 625
Québec	4 670
Ontario	1 989
Manitoba	3 816
Saskatchewan	3 461
Alberta	2 621
Colombie-Britannique	4 516
Yukon	2 653
Territoires du Nord-Ouest	3 080
Canada	**3 155**

Source : Les chiffres sur l'emploi pour les provinces proviennent de Statistique Canada, *Revue chronologique de la population active* (CD-Rom #71-F0004-XCB); ceux pour les territoires, de Statistique Canada, *Emploi, gains et durée de travail* (cat # 72-002). Les statistiques sur les blessures sont tirées des rapports des commissions provinciales et territoriales d'indemnisation d'accidents de travail qui sont envoyés à Développement des ressources humaines Canada.

Les taux d'accidents du travail les plus élevés ont été enregistrés au Québec et en Colombie-Britannique, où ils ont été supérieurs à 4 500 pour 100 000 travailleurs. Les taux les plus bas ont

été enregistrés au Nouveau-Brunswick et en Ontario, provinces où ils ont été inférieurs à 2 000 pour 100 000 travailleurs[27]. Ces différences peuvent rendre compte de différentes combinaisons d'industries dans ces provinces.

La sécurité sur la route

Les déplacements quotidiens pour aller au travail et en revenir prennent beaucoup de temps. Il n'est donc pas surprenant de constater que les accidents de la route sont une cause importante de décès et de blessures chez les travailleurs canadiens. Si l'alcool au volant et la conduite dangereuse provoquent la majorité des accidents mortels déclarés, les accidents surviennent pour la plupart aux heures de pointe, sur le trajet entre la maison et le lieu de travail.

Pour évaluer la sécurité sur la route, l'ISP suit le taux de victimes d'accidents de la route, c'est-à-dire le nombre de personnes blessées par suite d'un accident de la route par rapport à l'ensemble de la population.

Le taux d'accidents de la route avec blessures est passé de 1 073 pour 100 000 habitants en 1980 à 720 pour 100 000 habitants en 1998, surtout grâce au resserrement des lois sur le port de la ceinture de sécurité et à l'intensification des efforts pour contrer la conduite en état d'ébriété. De 1998 à 1999, le taux d'accidents de la route avec blessures a légèrement augmenté, passant de 720 à 729 pour 100,000[28].

C'est au Manitoba et en Alberta que le taux d'accidents de la route avec blessures a été le plus élevé, s'établissant à plus de 800 pour 100 000 habitants, tandis qu'il a été le moins élevé à Terre-Neuve (551 pour 100 000 habitants) et au Québec (657 pour 100 000 habitants).

Graphique 18
Blessures dues à des accidents de la route, Canada, 1992-1999

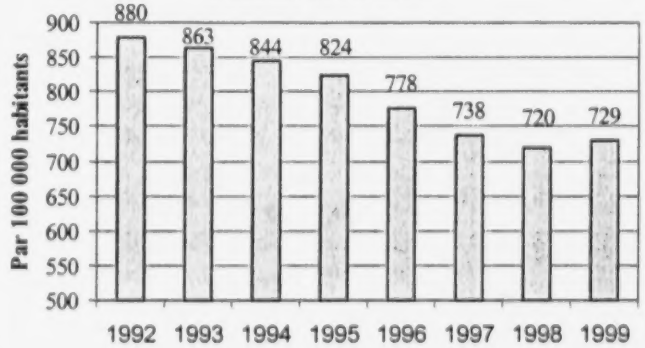

Source : Transports Canada, Décès et blessures : Sécurité routière, Base de données sur les accidents de la route; et Statistique Canada, Statistiques démographiques annuelles, Catalogue No. 91-213-XPB.

Les 15 à 19 ans (1 424 pour 100 000) et les 20 à 24 ans (1 391 pour 100 000 habitants) ont enregistré les taux de blessures les plus élevés parmi toutes les catégories d'âge. Les enfants de moins de 15 ans et les adultes de plus de 55 ans ont accusé les taux les moins levés parmi toutes

les catégories d'âge. Les écarts entre les groupes d'âge peuvent s'expliquer en partie par le fait que les enfants et les gens âgés sont moins susceptibles de passer du temps sur la route comme conducteurs ou passagers d'un véhicule automobile que les jeunes ou les adultes de 16 à 54 ans. Les jeunes conducteurs risquent aussi davantage d'avoir des comportements à risque élevé, comme conduire en état d'ébriété ou omettre d'attacher la ceinture de sécurité, et ces comportements à risque sont plus susceptibles de causer des blessures ou des morts de la route. En 1997, les 10% d'automobilistes qui conduisaient sans ceinture de sécurité et étaient en cause dans des accidents de la route ont représenté 40% de tous les décès causés par des accidents de la route et 21% des blessures graves. Il faut toutefois se réjouir du fait que la conduite en état d'ébriété diminue dans l'ensemble. En 1992, 48,1% des conducteurs morts dans des accidents de la route avaient bu ou conduisaient avec facultés affaiblies, par rapport à 39,1% en 1997[29].

Tendances dans les sous-indices de la sécurité en matière de santé

Le sous-indice des données sur la sécurité en matière de santé a augmenté de façon minimale de 1999 à 2000 – passant de 60,55 à 60,67. Comme aucune donnée n'était accessible pour l'indicateur des APVP, la variabilité du sous-indice résultait de changements dans les indicateurs des accidents du travail et de la route. Le taux de blessures entraînant des pertes de temps de travail a diminué de 1999 à 2000, ce qui a eu des incidences positives sur l'indice. Cependant, le gain pour cet indicateur a été neutralisé par l'augmentation du taux de blessures de la route. L'indicateur des accidents du travail a augmenté de 0,33, tandis que l'indicateur des blessures routières a diminué de 0,18. La croissance de 0,12 point pour cet indice de la santé en 2000 n'est qu'une fraction des 5,55 points de l'indice de la santé gagnés de 1998 à 1999, période où les taux de blessures de la route et des accidents du travail ont diminué considérablement.

Graphique 19
Sous-indices de sécurité en matière de santé

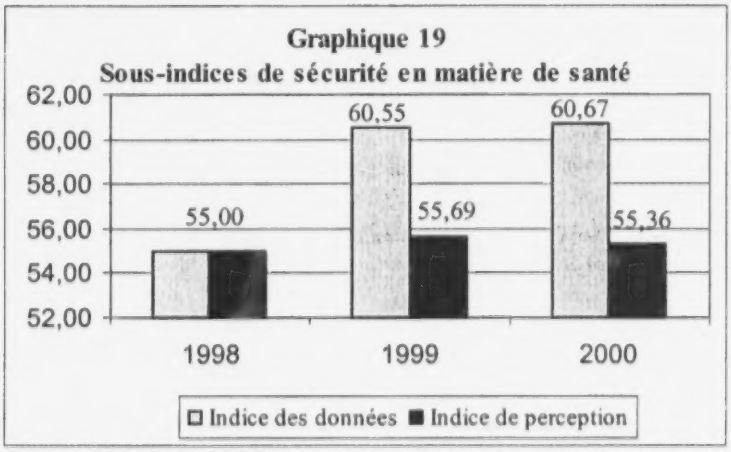

Source : Calculs du CCDS.

Le sous-indice pour la perception en matière de santé a révélé que les sentiments des Canadiens au sujet de leur santé ont décliné de façon marginale de 1999 à 2000. De 1998 à 1999, le sous-indice de perception a augmenté de 0,69 point, pour décliner ensuite de 0,33 point entre 1999 et 2000. Dans l'ensemble, les Canadiens ont coté leur état de santé un peu plus bas et étaient légèrement moins assurés qu'ils pourraient avoir accès aux services de santé en cas de besoin. Le seul indicateur de la santé qui ait augmenté en 2000 a été l'indicateur de stress. Les Canadiens

ont signalé en 2000 des niveaux de stress inférieurs aux niveaux déclarés en 1999, mais le niveau de 2000 demeure supérieur au niveau signalé en 1998.

Un regard au-delà des moyennes

Dans le domaine de la sécurité en matière de santé, les femmes et les personnes d'âge moyen disent être plus stressées que les hommes ou les Canadiens jeunes ou âgés. Le stress a été le seul élément qui semble faire subir aux personnes à revenu élevé des conséquences aussi négatives qu'aux personnes à faible revenu. Sinon, les personnes à revenu élevé disent être en meilleure santé et consacrer une portion moins élevée de leur revenu aux soins de santé privés que les personnes à faible revenu.

La sécurité physique

L'ISP suit l'évolution des préoccupations des Canadiens concernant leur sécurité physique en évaluant quatre indicateurs : le taux de crimes violents, le taux de crimes contre la propriété, et la perception des Canadiens sur ces deux types de crimes dans leur communauté.

Taux de crimes violents

La relation entre les crimes violents et la perception du crime est intéressante. Les recherches montrent que la peur du crime – et particulièrement du crime violent – est disproportionnée par rapport au risque objectif d'en être victime, et que la victimisation de la part d'inconnus est plutôt rare. Cependant, même si la peur du crime n'est «pas justifiée», elle existe et peut être un facteur négatif dans la vie des gens, souvent en restreignant de façon négative leurs activités sociales.

L'ISP comprend les formes les plus graves de crimes violents – homicide, tentative de meurtre, voies de fait graves, agression sexuelle grave. Ce sont les crimes qui inquiètent le plus les Canadiens, et leur gravité incite à les déclarer de façon plus fiable et plus complète. (Il importe de se rappeler que plus de 60% des crimes compris dans le taux global de crimes violents sont en fait des crimes mineurs, communément appelés voies de fait simples, depuis les actes ou les gestes de menace jusqu'aux coups de poing.)

Les crimes violents déclarés, sous toutes ses formes, sont en baisse depuis 1992. Partant d'un sommet de 1 078 crimes violents pour 100 000 personnes en 1992, le taux a chuté à 975 en 1998. De 1998 à 1999, il a baissé de nouveau, passant à 955 pour 100 000 habitants, soit le taux le plus faible de la décennie[30].

C'est en Saskatchewan et au Manitoba que les taux de crimes violents ont été les plus élevés, s'établissant à plus de 1 500 pour 100 000 habitants en 1999. Les taux les moins élevés ont été enregistrés au Québec et à l'Île-du-Prince-Édouard. Bien que le taux national de crimes violents ait diminué en 1999, Terre-Neuve, le Nouveau-Brunswick et le Québec ont tous enregistré au moins une augmentation de 3% de leur taux provincial. L'Île-du-Prince-Édouard, l'Ontario et la Colombie-Britannique ont toutes connu une diminution d'au moins 5% de leur taux provincial.

Les Canadiens sont-ils inquiets au sujet des crimes violents?

Afin d'évaluer la perception de la sécurité personnelle des Canadiens, nous leur avons demandé d'estimer le degré de sécurité de leur famille dans leur quartier en ce qui a trait aux crimes violents. En 2000, la majorité des répondants (74%) ont dit se sentir à l'abri des crimes violents; ce chiffre est resté pratiquement identique à celui de 1999[31].

À l'échelle des régions, c'est dans les provinces de l'Atlantique et de l'Alberta qu'on se sent le plus en sécurité : 79% des gens s'y sentent pleinement en sécurité, par rapport à 4% seulement qui ne s'y sentent pas en sécurité. C'est au Québec qu'on se sent le moins en sécurité : seulement 64% des résidents s'y sentent pleinement en sécurité, par rapport à 9% qui ne se sentent pas en sécurité. (Cela peut refléter la couverture médiatique généralisée des actes de violence commis par des bandes de motards.)

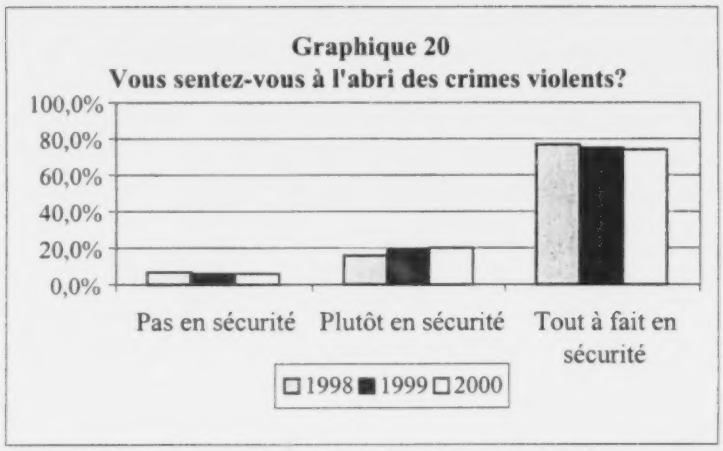

Source : Calculs du CCDS à partir des sondages de l'ISP.

Par rapport à l'âge, les Canadiens de 25 à 44 ans sont ceux qui se sentent le plus en sécurité : 77% se sentent à l'abri des crimes violents dans leur quartier, suivis des jeunes de moins de 25 ans (74%) et des 45 à 64 ans (73%). Les gens âgés sont les moins susceptibles de se sentir pleinement en sécurité dans leur quartier, seulement 67% des répondants âgés ayant dit s'y sentir en pleine sécurité. Les gens âgés sont aussi les moins susceptibles d'estimer que leur quartier n'est pas sûr (5%), et les plus susceptibles d'estimer que leur quartier est «plutôt» sûr (28%). D'autres recherches laissent entendre que les personnes âgées plus actives ont tendance à être plus assurées de leur sécurité physique.

Les hommes sont plus susceptibles que les femmes de se sentir à l'abri des crimes violents dans leur quartier (76% par rapport à 72%). Les femmes ont plus tendance que les hommes à dire que leur quartier est plutôt sûr (22% par rapport à 19%), et elles sont légèrement plus susceptibles de déclarer que leur quartier n'est pas sûr (6% par rapport à 5%).

Les Canadiens à revenu familial élevé ont beaucoup plus tendance à se sentir pleinement en sécurité dans leur quartier que les autres Canadiens. La perception de la sécurité du quartier est proportionnelle au niveau de revenu : 87% des Canadiens dont le revenu familial est supérieur à 80 000 $ s'estiment à l'abri des crimes violents dans leur quartier; par rapport à seulement 60% des Canadiens dont le revenu familial est inférieur à 20 000 $ par année. Inversement, les Canadiens qui gagnent moins de 20 000 $ par année sont plus de trois fois plus susceptibles de déclarer que leur quartier n'est pas à l'abri des crimes violents, par rapport à ceux dont le revenu est supérieur à 80 000 $ (10% par rapport à 3%).

Taux de crimes contre la propriété

Les crimes contre la propriété représentaient 55% des infractions au *Code criminel* en 1999. Il s'agit d'actes illégaux perpétrés dans le but d'obtenir des biens, mais sans recourir à la menace ni à la violence. Comme dans le cas des crimes violents, la fréquence globale des crimes contre la propriété a baissé depuis 1992[32].

En 1999, l'incidence globale des crimes contre la propriété au Canada a diminué. Le taux a diminué régulièrement pendant la dernière décennie et il est tombé de 4 867 crimes contre la propriété par 100 000 habitants en 1997 à 4 266 en 1999.

Graphique 21
Taux de crimes contre la propriété, Canada, 1992-1999

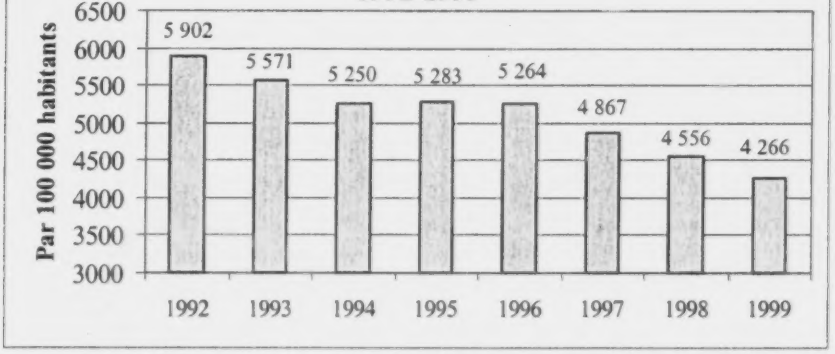

Source : Sylvain Tremblay, "La statistique de la criminalité au Canada, 1999" dans Juristat, Vol. 20, No 5, 2000.

En 1998, les crimes contre la propriété avaient diminué dans toutes les provinces, sauf Terre-Neuve, mais en 1999, toutes les provinces de l'Atlantique ont connu une augmentation du taux de crimes contre la propriété, contrairement aux diminutions connues dans le reste du Canada. Malgré les taux plus élevés de crimes contre la propriété dans les provinces de l'Atlantique, l'incidence des crimes contre la propriété contre la propriété y demeure la plus faible au Canada, l'Île-du-Prince-Édouard accusant le taux le plus faible.

Graphique 22
Types de crimes contre la propriété, Canada, 1981-1999

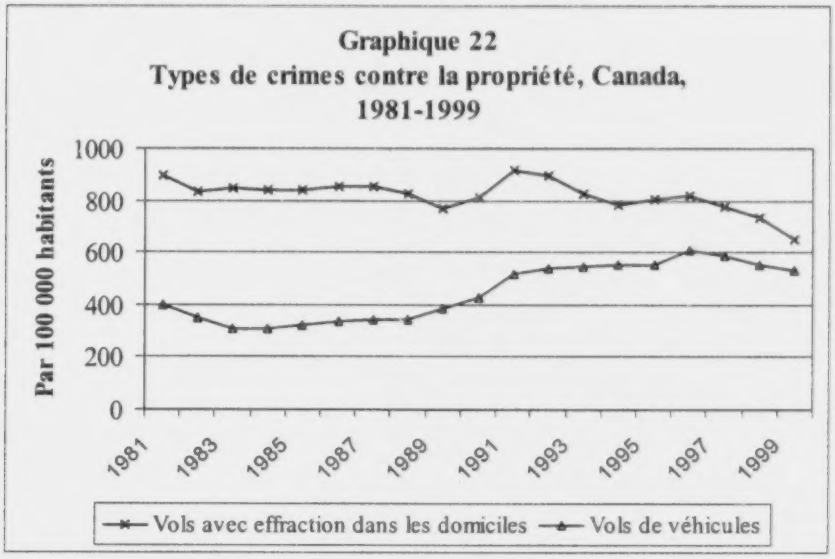

Source : Sylvain Tremblay, "La statistique de la criminalité au Canada, 1999" dans Juristat, Vol. 20, No 5, 2000.

L'ISP met l'accent sur deux types de crimes contre la propriété qui touchent le plus directement les gens : les vols avec effraction dans les domiciles et les vols de véhicules. Ces deux types de crimes représentaient 28% de tous les crimes contre la propriété en 1999. Combinés, ils représentent un taux de 1 178 pour 100 000 habitants, soit une baisse de 7,7% par rapport à 1998. Les vols avec effraction dans les résidences représentent 55% de ce total. Trente-huit pour cent des personnes accusées de vol avec effraction en 1999 étaient des jeunes de 12 à 17 ans.

La tendance dans le nombre de vols avec effraction a commencé à diminuer en 1992, mais les vols de véhicules n'ont commencé à baisser qu'en 1997. En 1999, 40% des personnes accusées de vol de véhicules étaient des jeunes de 12 à 17 ans. La diminution du taux de crimes contre la propriété peut expliquer partiellement celle de l'importance de ce groupe d'âge.

Les Canadiens sont-ils inquiets au sujet des crimes contre la propriété?

Quand on a demandé aux Canadiens d'évaluer la sécurité de leur quartier sur le plan des crimes contre la propriété en 2000, 68% jugeaient leur quartier très sûr, soit une hausse par rapport à 64% en 1999[33]. Vingt-deux pour cent le jugeaient plutôt sûr et 11% le jugeaient peu sûr, soit environ la même proportion (10%) qu'en 1999.

Les hommes ont légèrement plus tendance que les femmes à se trouver à l'abri des crimes contre les biens dans leur quartier (69% par rapport à 67%), mais ils sont aussi légèrement plus susceptibles de croire que leur quartier est peu sûr (12% par rapport à 10%). Les femmes ont beaucoup plus tendance que les hommes à juger leur quartier «plutôt sûr» (24% des femmes par rapport à seulement 20% des hommes).

Les jeunes de moins de 25 ans sont les plus susceptibles de se trouver à l'abri des crimes contre les biens dans leur quartier (70%), suivis des 25 à 44 ans (69%), des plus de 65 ans (66%) et des 45 à 64 ans (65%). Dans l'ensemble, les différences d'âge sont minimes.

Graphique 23
Vous sentez-vous en sécurité dans votre quartier?

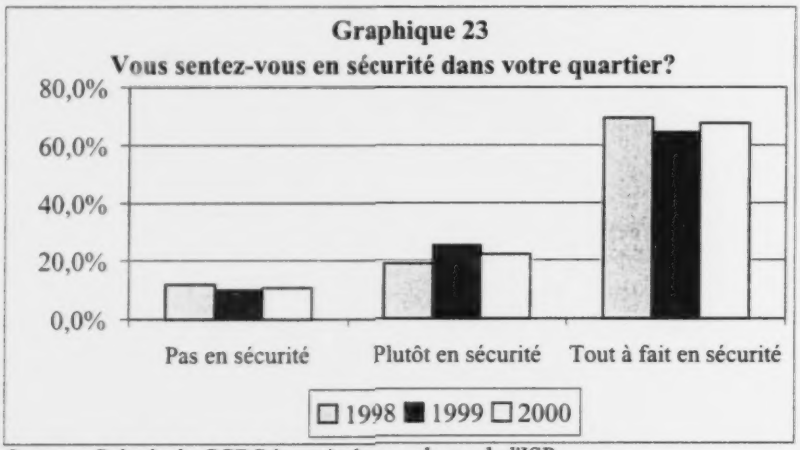

Source : Calculs du CCDS à partir des sondages de l'ISP.

Comme dans le cas des crimes violents, les ménages canadiens à revenu élevé sont beaucoup plus susceptibles de se sentir très à l'abri des crimes contre la propriété dans leur quartier, tandis

que ce sentiment de sécurité diminue avec le revenu du ménage. En effet, 76% des ménages dont le revenu est supérieur à 80 000 $ par année ont dit que leur quartier était très à l'abri des crimes contre la propriété et 9% ne se sentaient pas en sécurité. À titre de comparaison, 57% des ménages ayant un revenu inférieur à 20 000 $ se sentaient très en sécurité dans leur quartier et 13% ne s'y sentaient pas en sécurité.

À l'échelle des régions, l'Alberta compte la proportion la plus élevée de résidents qui se sentent très en sécurité (77%) et la plus faible proportion de résidents qui ne se sentent pas en sécurité (6%) dans leur quartier. Le Québec compte de loin la proportion la plus faible de résidents qui se sentent très en sécurité (56%), mais la proportion la plus élevée de résidents qui se sentent plutôt en sécurité (31%). La proportion de résidents qui ne sentent pas en sécurité est la plus élevée en Colombie-Britannique (15%), suivie de la Saskatchewan et du Manitoba (14%).

Tendances dans les sous-indices de la sécurité physique

Si l'on se fonde sur les indicateurs objectifs des crimes violents et des crimes contre la propriété, la sécurité physique a continué de s'améliorer en 2000. Le niveau de référence pour le sous-indice de sécurité physique a été établi à 10 points en 1998. En 1999, ce sous-indice est passé à 14,01, et en 2000 il a augmenté de nouveau pour monter à 15,85. L'augmentation du sous-indice des données sur la sécurité physique est le résultat direct de la diminution des taux de crimes violents et de crimes contre la propriété.

Graphique 24
Sous-indices de sécurité physique

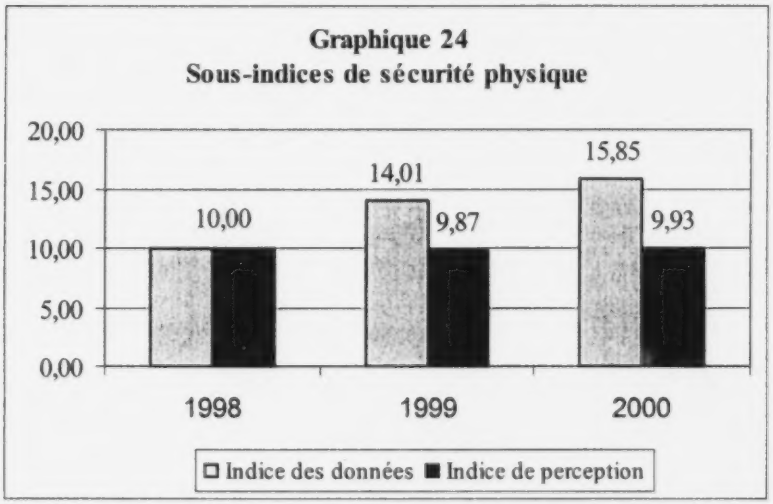

Source : Calculs du CCDS.

Un regard au-delà des moyennes

Malgré les données indiquant que la sécurité physique s'est améliorée de 1998 à 1999, la perception des Canadiens sur leur sécurité physique est passée du niveau de référence de 10 à 9,87. De 1999 à 2000, la perception de la sécurité physique n'a augmenté que de 0,06 point, malgré la diminution constante des taux de criminalité. Si la perception du public s'est légèrement améliorée de 1999 à 2000, l'augmentation a été ténue par rapport à l'amélioration

radicale des taux de criminalité. Cela peut s'expliquer en partie par des lacunes dans les rapports des données officielles sur la criminalité et la couverture médiatique des incidents criminels.

Si les taux de criminalité continuent de chuter, la perception de la sécurité physique ne s'améliore pas. Encore une fois, ceux qui se sentent le moins en sécurité sont les plus vulnérables – les femmes, les personnes âgées et les bas-salariés (qui se sentent aussi plus vulnérables pour ce qui est des indices économique et de la santé).

Les différences régionales de l'ISP

L'ISP mesure la sécurité personnelle à l'échelle nationale. Les chiffres utilisés pour calculer les indicateurs correspondent à des moyennes canadiennes, ce qui permet à l'ISP d'être représentatif du pays dans son ensemble. Cependant, pour effectuer une analyse plus détaillée de la sécurité personnelle à travers le Canada, on peut créer des indices régionaux et provinciaux de l'ISP en utilisant des données régionales. Ces indices régionaux nous offrent une meilleure idée des différences canadiennes concernant la sécurité personnelle et des indicateurs spécifiques qui influencent la croissance positive ou négative de l'ISP dans différentes régions du pays. Cette édition 2001 de l'ISP comprend un calcul des indices régionaux de l'ISP afin de présenter un aperçu plus détaillé de la sécurité personnelle à travers le Canada. On doit interpréter avec prudence les indices régionaux en raison de la plus petite taille des échantillons, surtout en ce qui a trait aux indicateurs de perception.

Pour construire l'ISP régional, nous avons recalculé l'indice des données et l'indice de perception pour chaque région, en utilisant autant de détails que possible, selon l'accès et la validité des données. Dans cette édition 2001 de l'ISP, nous avons calculé l'indice des données et l'indice de perception pour les provinces de l'Atlantique, le Québec, l'Ontario, les Prairies (Manitoba et Saskatchewan), l'Alberta et la Colombie-Britannique.

Nous avons été en mesure de trouver des données pour 17 indicateurs sur 20 de l'ISP. Dans l'indice des données, l'information sur la couverture de l'a-e, le degré d'endettement des consommateurs et le nombre d'années possibles de vie perdue n'était pas disponible par région. Pour la plupart des indicateurs – comme les accidents de travail – il y avait des données par province. Pour calculer les résultats régionaux de ces indicateurs, nous avons calculé une moyenne non pondérée pour chauqe région. Puisque nous n'avions pas de statistiques chronologiques par région pour les indicateurs de l'indice des données avant 1998, les variations d'une année à l'autre ont été calculées en changement de pourcentage, plutôt que d'être normalisées comme dans l'ISP général.

En ce qui a trait à l'indice de perception par région, tous les indicateurs ont été calculés en fonction de sondages en 1998, 1999 et 2000 (consulter l'appendice III pour des calculs détaillés).

Les provinces de l'Atlantique

E 1999, l'indice des données pour les provinces de l'Atlantique a enregistré une hausse par rapport à la base de référence de 100,00 points (établie en 1998), en passant à 104,10. On peut attribuer une grande partie des gains dans l'indice des données pour la région Atlantique en 1999 à la croissance économique dans la région. Les niveaux de revenu disponible et d'assistance sociale ont augmenté à mesure que le taux de chômage et le degré d'endettement diminuaient. Le seul indicateur économique qui ait enregistré une variation négative portait sur la couverture de l'assurance-emploi. Le sous-indice en matière de santé a aussi montré une croissance positive en 1999, avec une hausse due au taux plus bas de blessures d'accidents du travail occasionnant une perte de temps de travail. La sécurité physique a aussi légèrement augmenté, alors que les taux de crimes violenst et de crimes contre la propriété diminuaient dans la région.

De 1999 à 2000, l'indice des données pour les provinces de l'Atlantique a vu un changement négative, en baissant de 104,1 en 1999 à 102,94 en 2000. Ce changement était en grande partie causé par la baisse dans le sous-indice en matière de santé en raison de l'augmentation des taux de blessures d'accidents de la route et d'accidents du travail (consulter l'appendice III).

La perception des résidents des provinces de l'Atlantique en ce qui touche à leur sécurité personnelle reflétait ces changements des conditions économiques et sociales de 1998 à 2000. Suivant la courbe de l'indice des données, l'indice de perception a augmenté depuis la base de référence de 100 en 1998, pour passer à 106,45 en 1999, puis est retombé à 103,8 en 2000. On peut attribuer la hausse initiale de 1998 à 1999 à une perception positive pour tous les sous-indices – économiques, de santé et de sécurité physique. La baisse de 1999 à 2000 a été le résultat d'une perte de confiance au niveau des indicateurs en matière de santé.

Le Québec

Au Québec, tant l'indice des données que celui de perception ont vu une hausse en 1999 et en 2000, passant à 104,86 et 103,07 respectivement. De 1998 à 1999, d'importantes réductions au taux de chômage à long terme ont donné un coup de fouet au sous-indice des données économiques, qui s'est poursuivi jusqu'en 2000. Le sous-indice des données de la sécurité physique a accusé une très petite baisse de 1998 à 1999, mais une hausse plus accentuée de 1999 à 2000. Malgré les données positives, la perception du crime au Québec a empiré.

Les données sur la santé pour le Québec indiquent que la situation s'améliore, étant donné que le sous-indice en matière de santé n'a enregistré qu'une croissance positive depuis 1998. La perception concernant la santé, toutefois, ne suit pas la tendance des statistiques, alors la confiance des résidents du Québec en matière de santé a augmenté de 1998 à 1999, puis est retombée de 1999 à 2000 – malgré des données indiquant que les résidents étaient davantage en sécurité en 2000 qu'ils ne l'avaient été en 1998 et en 1999.

L'Ontario

L'Ontario a enregistré l'une des hausses les plus considérables dans son indice des données, passant de sa base de 100 en 1998, à 102,92 en 1999, et à 107,55 en 2000. À l'exception de la couverture de l'a-e et des prestations d'assurance sociale, tous les indicateurs de données ont accusé une hausse de 1999 à 2000.

Bien que tous les sous-indices dans l'indice de perception aient augmenté depuis 1998, les résidents d'Ontario déclarent avoir une vie plus stressante et évaluent leur niveau de santé comme légèrement inférieur à celui de 1999.

Le Manitoba et la Saskatchewan

L'indice des données pour le Manitoba et la Saskatchewan a légèrement augmenté par rapport à sa base de 1998, jusqu'à 100,40 en 1999, puis davantage en 2000, quand il est passé à 101,97. L'indice de perception a marqué une forte hausse de 1998 à 1999 – en augmentant de sa base de 100 à 106,92 – mais il a rebaissé à 106,77 en 2000.

Les gains dans l'indice des données en 1999 pour le Manitoba et la Saskatchewan (représentant les Prairies dans le cadre de cette étude) ont été dus à des indicateurs plus élevés pour la santé et la sécurité physique, qui ont compensé une légère baisse dans les indicateurs de données pour la sécurité économique. En 2000, les indicateurs de la sécurité économique ont marqué une reprise avec une croissance de 2,5 points, tandis que les indicateurs de la sécurité physique ont vu une légère hausse et que le sous-indice de la santé a baissé de plus d'un point.

Bien que l'indice des données ait enregistré une baisse de ses indicateurs économiques de 1998 à 1999, l'indice de perception a montré une hausse générale de plus de quatre points. Par conséquent, alors que les données signalaient une détérioration des conditions économiques, la perception des résidents des Prairies sur leur sécurité économique augmentait. De 1999 à 2000, l'indice de perception a marqué une baisse dans la sécurité en matière de santé, malgré une hausse dans l'indice des données sur la santé, ainsi qu'une baisse dans la perception de la sécurité physique – ici encore, malgré une hausse dans les données pour ces indicateurs.

L'Alberta

Alors que l'indice des données en Alberta a enregistré une hausse à 102,95 en 1999 et à 103,41 en 2000, l'indice de perception a lui augmenté à 102,34 en 1999, puis est redescendu à 100,77 en 2000. Les données pour les sous-indices de la santé et de la sécurité physique montrent une croissance positive dans l'ensemble depuis 1998. Il n'y a que le sous-indice économique quiait v une croissance négative en 2000, à mesure que le degré d'endettement, le chômage à long terme et l'écart de pauvreté augmentaient et que les prestations d'assistance sociale diminuaient.

Malgré les données statistiques montrant une hausse de la sécurité personnelle pour les Albertains en 2000, l'indice de perception a subi une baisse à juste 0,77 points au-dessus du chiffre de la base de référence. L'indice de perception en Alberta va dans le sens opposé aux chiffres de l'indice des données. Alors que l'indice des données montraient une hausse en matière de santé et de sécurité physique et une baisse de la sécurité économique, l'indice de perception indiquait au contraire que les Albertains avaient moins confiance en matière de santé et de sécurité physique, et avaient davantage confiance dans leur sécurité économique. Malgré une baisse des taux de criminalité, d'accidents de la route et de blessures occasionnant une perte de temps de travail, les Albertains se sentaient plus à risque en 2000 qu'en 1999. Et malgré une détérioration des données pour les indicateurs économiques, davantage d'Albertains avaient une meilleure perception de leur sécurité économique.

La Colombie-Britannique

L'indice des données pour la Colombie-Britannique a vu une hausse par rapport à la base de 100 en 1998, pour passer à 101,32 en 1999 et à 105,90 en 2000. De 1999 à 2000, tous les indicateurs de l'indice des données – sauf les niveaux de l'assistance sociale et le degré d'endettement – ont enregistré une croissance positive. L'indice de perception a aussi marqué des gains en 1999 et 2000, en montant à 101,69, puis à 102,97 respectivement.

Comme dans les Prairies, l'indice des données pour la C-B a indiqué une baisse de la sécurité économique de 1998 à 1999, et pourtant le sous-indice de perception économique a augmenté.

L'indice des données de C-B a aussi montré que les sous-indices en matière de santé et de sécurité physique ont eu une croissance positive depuis 1998, mais l'indice de perception a enregistré une baisse dans ces deux sous-indices de 1999 à 2000.

Les comparaisons régionales : indice des données

De 1998 à 1999, l'indice des données au Québec est monté à 103,33, indiquant qu'au moins objectivement, les Québécois ont eu l'une des plus fortes hausses de leur niveau de sécurité personnelle par rapport à toutes les autres régions. Les provinces de l'Atlantique ont vu la plus grande augmentation de l'indice des données (qui est passé à 104,16), suivies de l'Alberta à 102,95, et de l'Ontario à 102,92. La Colombie-Britannique et les Prairies ont vu les plus petites augmentations parmi les données des indices régionaux, à 101,32 et 100,40 respectivement.

De 1999 à 2000, l'indice des données de l'Ontario a enregistré la plus grande augmentation parmi toutes les régions, avec une hausse de 102,92 à 107,55. Venaient ensuite l'indice des données de la Colombie-Britannique, qui a vu une hausse de 101,32 à 105,90, celui des Prairies (de 100,40 à 101,97), et du Québec (from 103,33 to 104,86). Les provinces de l'Atlantique ont été les seules à subir une baisse de leur indice des données pendant cette période, indiquant que leur niveau de sécurité personnelle a diminué de 1999 à 2000.

Graphique 25
Indice des données par région, 1998-2000

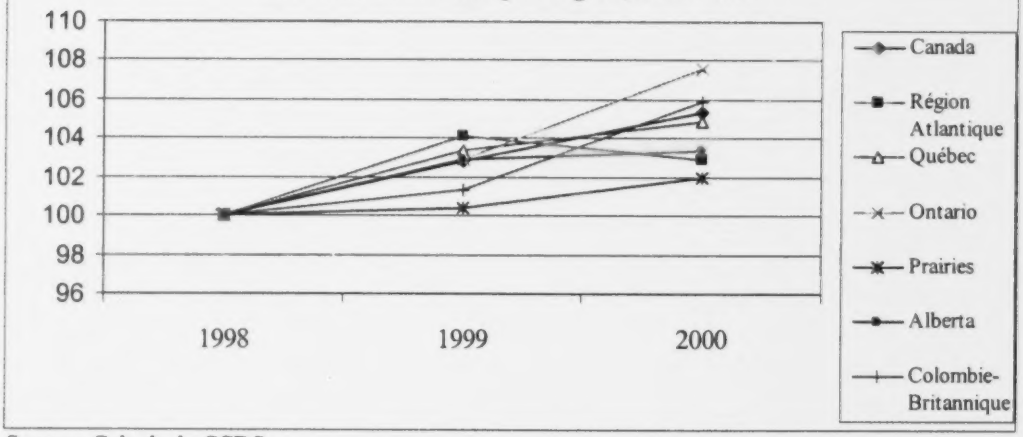

Source : Calculs du CCDS.

Pendant la période de 1998 à 2000, l'Ontario a enregistré la plus grande augmentation de son indice des données, par rapport à toutes les autres régions, suivi de la Colombie-Britannique. Les indices des données pour les provinces de l'Atlantique, les Prairies et l'Alberta ont vu des hausses plus petites. Toutes les régions, sauf les provinces de l'Atlantique, ont eu des hausses à leur indice des données à la fois en 1999 et en 2000, ce qui indique que dans l'ensemble la sécurité personnelle des Canadiens a augmenté depuis 1998. Dans les provinces de l'Atlantique, l'indice des données a diminué de 1999 à 2000, mais même avec cette baisse, l'ISP pour la région Atlantique est quand même plus élevé en 2000 qu'il ne l'était en 1998.

Les comparaisons régionales : indice de perception

De 1998 à 1999, les Prairies ont enregistré la plus grande augmentation par rapport aux autres régions dans leur indice de perception – ce qui indique que le niveau de confiance des résidents des Prairies dans leur sécurité personnelle a augmenté le plus au cours de cette année là – avec une hausse de la base de 100 à 106,92. L'indice de perception des provinces de l'Atlantique a suivi de près, en passant à 106,45. Les gains dans l'indice de perception des autres régions étaient plus modérés par comparaison. L'indice de perception du Québec est monté à 102,64, et celui de l'Alberta est monté à 102,34. Les indices de perception de l'Ontario et de la Colombie-Britannique ont le moins augmenté, à 101,86 et 101,69 respectivement.

Graphique 26
Indice de perception par région, 1998-2000

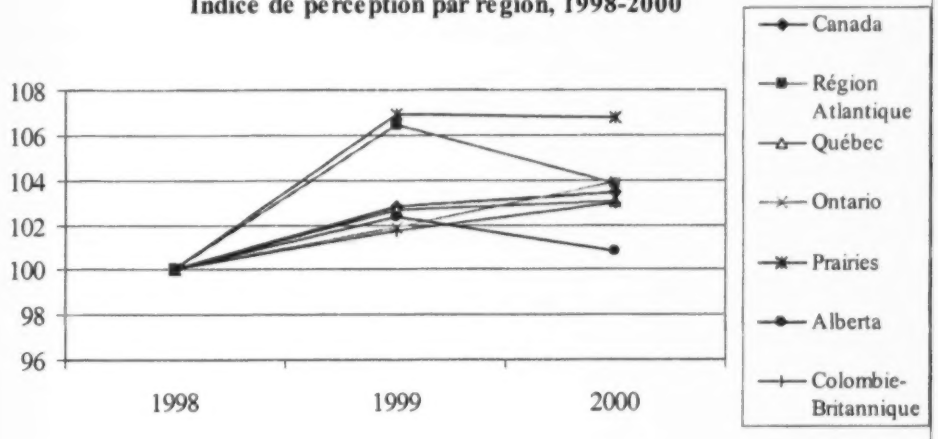

Source : Calculs du CCDS.

De 1999 à 2000, les indices de perception du Québec, de l'Ontario et de Colombie-Britannique ont continué à monter. L'Ontario a enregistré la plus grande augmentation de son indice, passant de 101,86 en 1999 à 103,91 en 2000. Les provinces de l'Atlantique, les Prairies et l'Alberta ont toutes marqué des baisses de leur indice de perception, ce qui montre que leurs résidents se sentaient moins en sécurité en 2000 qu'en 1999. Les provinces de l'Atlantique ont vu la plus forte baisse de tous les indices régionaux, en diminuant de 106,45 en 1999 à 103,80 en 2000.

Malgré une faible baisse enregistrée de 1999 à 2000, l'indice de perception des Prairies a augmenté le plus par rapport aux autres régions depuis 1998, en passant à 106,77. L'Ontario a eu la deuxième plus grande augmentation de l'indice de perception (103,91), suivi de près par les provinces de l'Atlantique (103,80), puis le Québec (103,07). L'indice de perception de l'Alberta a vu la plus petite hausse de toutes les régions (à 100,77) – plus d'un point en moins que la Colombie-Britannique (102,97).

Même si les indices de perception de quelques régions ont baissé de 1999 à 2000, ils ont tous enregistré une hausse depuis 1998, ce qui indique que les Canadiens se sentent plus en sécurité en 2000 qu'en 1998, mais légèrement moins qu'en 1999.

Conclusion

Après avoir établi 1998 comme année de référence pour les indices des données et de perception et avoir fixé les indices à 100 comme point de départ, l'indice des données était passé à 108,11 en 1999 et l'indice de perception était monté à 102,85 (appendice II). La sécurité personnelle des Canadiens a donc augmenté de 1998 à 1999. Selon les données les plus récentes, la sécurité personnelle des Canadiens a continué d'augmenter de 1999 à 2000, l'indice des données passant de 108,11 en 1999 à 112,79 en 2000 et l'indice de perception, de 102,85 en 1999 à 103,43 en 2000. Les tableaux d'accompagnement présentent de plus amples détails sur les changements dans les deux indices ainsi que dans leurs sous-indices et les indicateurs économiques, de la santé et de la sécurité physique de 1998 à 2000. Il faut souligner que la difficulté qu'on a pour obtenir à temps toutes les données objectives entraîne un retard dans le résultat de certains indicateurs (comme les écarts de pauvreté). Cette situation n'est pas idéale, mais la méthodologie demeure uniforme d'une année à l'autre. De plus, les recherches et l'intuition donnent à penser que les indicateurs subjectifs (les plus récents) auront du retard par rapport aux indicateurs objectifs.

La comparaison des sous-indices montre que la sécurité économique a baissé de 1998 à 1999 d'après les statistiques, mais que la perception de la sécurité économique s'est améliorée. En 2000, la sécurité économique a augmenté, si l'on se fie aux statistiques ou à la perception des gens. En fait, le sous-indice économique de l'indice des données (36,27 points) est maintenant plus élevé qu'en 1998. La perception de la sécurité économique a continué d'augmenter, passant de 37,29 points en 1999 à 38,14 en 2000.

Après une amélioration considérable en 1999, le sous-indice de la santé n'a pas beaucoup changé cette année. Enfin, les données sur la sécurité physique ont accusé une amélioration marquée, passant de 14,01 à 15,85. La perception de la sécurité physique a aussi augmenté de 1999 à 2000, mais demeure moins élevée qu'en 1998.

La variation de l'indice des données est liée à l'amélioration du sous-indice de la sécurité physique. De 1999 à 2000, plus de la moitié de la variation de l'indice des données de l'ISP était liée à la diminution des taux de crimes violents et de crimes contre la propriété, ce qui diffère beaucoup de l'année dernière. En 1998-1999, la variation de l'indice des données résultait en grande partie des améliorations du sous-indice de la santé. Les données pour l'ISP de l'année prochaine nous en diront davantage sur les changements dans les sous-indices des indices des données et de perception. Entre-temps, les deux indices de l'ISP montrent des variations dans les indicateurs économiques, de la santé et de la sécurité physique.

Les changements dans l'indice de perception de 1999 à 2000 peuvent être attribués à l'amélioration globale de la perception de l'économie. La croissance économique en 2000 a haussé le sous-indice de perception économique de 0,85 point et l'indice global de perception de seulement 0,58 point entre 1999 et 2000. Cette tendance est essentiellement la même que l'année dernière. En 1998-1999, la variation du sous-indice économique a également expliqué le plus gros de l'augmentation de l'indice de perception de l'ISP.

À l'avenir

Alors qu'un indice de sécurité idéal pourrait contenir, par exemple, des indicateurs de la qualité de l'environnement physique ou de la présence de pathogènes dangereux, les données qui permettraient l'analyse de ces variations d'une année à l'autre sont limitées. En étant conscients des problèmes inhérents à un tel exercice, nous avons porté une attention minutieuse au choix des facteurs de la sécurité personnelle et de leurs indicateurs.

Dans cette édition de l'ISP, nous avons analysé l'évolution de la sécurité personnelle des Canadiens. Nous y avons présenté des résultats détaillés sur l'Indice de sécurité personnelle – selon la tranche d'âge, le sexe et le niveau du revenu – et nous avons examiné les variations depuis l'année dernière et les variations entre Canadiens. Ce numéro de l'ISP met aussi l'accent sur les différences régionales en terme de sécurité personnelle.

Néanmoins, l'ISP est un complément très utile à la mesure du bien-être. Il est plus large que le PIB, mais pas autant que certains indicateurs ambitieux qui ont été proposés ailleurs, comme le «Genuine Progress Indicator» (*indicateur véritable de progrès)*. Il est unique en ce qu'il combine des indicateurs à la fois objectifs *et* subjectifs. La valeur analytique de l'ISP va croître au fil des ans, à mesure que nous développons le suivi d'une série régulière d'indicateurs.

Notes finales

[1] En janvier 2001 (du 3 au 31 janvier), les Associés de recherche EKOS ont mené un sondage sur un échantillon national de 3 000 Canadiens de 18 ans et plus, pour l'étude du Conseil canadien de développement social, portant sur leur perception de leur sécurité personnelle et celle de leur famille. Les questions ont été ajoutées au sondage Rethinking Government. Il faut interpréter les résultats régionaux avec prudence.

[2] La question était: « Selon vous, dans quelle mesure le revenu de votre foyer est-il suffisant pour répondre aux besoins de base de votre famille? Veuillez utiliser une échelle de 1 à 7 où 1 signifie qu'il « n'est pas du tout suffisant », 7 qu'il est « tout à fait suffisant » et 4, qu'il est « plutôt suffisant ».

[3] Les seuils de pauvreté sont un indicateur prouvé et reconnu de privation relative. Les résultats de sondage Gallup montrent qu'ils reflètent le montant général d'argent que les Canadiens considèrent nécessaire pour subvenir adéquatement à ses besoins. Dans un sondage mené pour ce projet, la majorité des répondants estimaient qu'une famille de quatre avait besoin d'au moins 40 000 $ par an pour répondre à ses besoins essentiels dans sa communauté – chiffre, faut-il remarquer, qui est nettement au-dessus du SFR, qui s'élève à 32 500 $ pour une famille de quatre dans une grand centre urbain.

[4] Statistique Canada. *Tendances du revenu au Canada, 2001.* Catalogue No. 13F0022XCB.

[5] Statistique Canada. *Revue chronologique de la population active*, 2001.

[6] On a demandé aux répondants s'ils étaient d'accord ou non avec l'énoncé suivant : «Je crois qu'il est fort probable que je perde mon emploi au cours des prochaines années». On a calculé les réponses à l'aide d'une échelle de 1 à 7 où 1 signifie que vous êtes « fortement en désaccord », 7 que vous êtes « fortement d'accord » et 4, que vous êtes « ni d'accord ni en désaccord ».

[7] On a demandé aux répondants s'ils étaient d'accord ou non avec l'énoncé suivant : « Si je perdais mon emploi, je suis sûr que je pourrais trouver un emploi similaire dans les six mois». On a calculé les réponses à l'aide d'une échelle de 1 à 7 où 1 signifie que vous êtes « fortement en désaccord », 7 que vous êtes « fortement d'accord » et 4, que vous êtes « ni d'accord ni en désaccord ».

[8] Conseil national du bien-être social. *Revenus du bien-être social 1997 et 1998,* et *Revenus du bien-être social 1999.*

[9] On a demandé aux répondants s'ils étaient d'accord ou non avec l'énoncé suivant : «Si je perdais mon emploi, je suis sûr que je pourrais compter sur les programmes d'aide gouvernementaux pour nous fournir une aide financière suffisante, à ma famille et à moi, pendant que je cherche un nouvel emploi». On a calculé les réponses à l'aide d'une échelle de 1 à 7 où 1 signifie que vous êtes « fortement en désaccord », 7 que vous êtes « fortement d'accord » et 4, que vous êtes « ni d'accord ni en désaccord ».

[10] Taux personnel d'épargne, *L'Observateur économique canadien: Suplément statistique chronologique 1999/00*, p. 11, 2000.

[11] Statistique Canada. *Comptes nationaux des revenus et dépenses*; Banque du Canada. *Agrégats monétaires et du crédit et taux d'intérêt canadiens*, diverses années.

[12] Walsh, P., Division des maladies cardio-vasculaires, Laboratoire de lutte contre la maladie, Santé Canada. Communication personnelle, janvier-février 2000.

[13] Wilkins, R., «Mortality by Neighbourhood Income in Canada, 1986 to 1991», congrès de la Société canadienne d'épidémiologie et de biostatistique, St. John's (Terre-Neuve), août 1995.

[14] La question était : «Dans quelle mesure votre vie est-elle stressante? Veuillez utiliser une échelle de 1 à 7 où 1 signifie qu'elle n'est «pas du tout stressante», 7 qu'elle est «extrêmement stressante» et 4, qu'elle est «plutôt

stressante». Pour cette question, nous avons classé, pour ce qui est du résultat global, les réponses 6 et 7 sous «extrêmement stressante», les réponses 3 à 5 sous «plutôt stressante» et les réponses 1 et 2 sous «non stressante».

[15] Statistique Canada, «Enquête sociale générale : L'emploi du temps», *Le Quotidien*, 9 novembre 1999.

[16] La question était : «Comment évaluez-vous votre santé dans l'ensemble? Veuillez utiliser une échelle de 1 à 7 où 1 signifie qu'elle est «très mauvaise», 7 qu'elle est «excellente» et 4, qu'elle est «moyenne».

[17] Institut canadien d'information sur la santé. *Dépenses de santé selon la source de financement, Canada, 1975 à 2000 - dollars courants.* <www.cihi.ca/facts/nhex/nhex2000/table_A.2.1.shtml>

[18] Institut canadien d'information sur la santé. *Dépenses totales de santé, par province et territoire et au Canada, 1975-2000 – Dollars courants.* <www.cihi.ca/facts/nhex/nhex2000/table_B.1.1.shtml>

[19] Institut canadien d'information sur la santé, Base de données sur les dépenses nationales en santé, *Drug Expenditures in Canada, 1985 – 2000.* Ottawa, ICIS, 2001.

[20] Statistique Canada, «Dépenses des ménages, 1997», *Le Quotidien*, 11 février 1999.

[21] On a demandé aux répondants s'ils étaient d'accord ou non avec l'énoncé suivant : «Je suis sûr que si moi ou un membre de ma famille tombions gravement malades, nous pourrions avoir accès aux services de santé nécessaires». Les réponses s'échelonnaient de 1 – «pas du tout d'accord» – à 7 – «tout à fait d'accord» – et 4 correspondait à «ni d'accord, ni en désaccord».

[22] Développement des Ressources humaines Canada, *Work Safety for a Healthy Future: Statistical Analysis Occupational Injuries and Fatalities Canada,* 2000.

[23] Développement des Ressources humaines Canada, *Work Safety for a Healthy Future: Statistical Analysis Occupational Injuries and Fatalities Canada,* 2000.

[24] Développement des Ressources humaines Canada, *Work Safety for a Healthy Future: Statistical Analysis Occupational Injuries and Fatalities Canada,* 2000.

[25] Développement des Ressources humaines Canada, *Les accidents du travail au Canada et leurs coûts,* années diverses, totalisations individualisées, 2001. Les données ont été recueillies selon des méthodes, des exigences en matière de déclaration, des politiques de réclamation et des définitions différentes selon les commissions. De plus, les taux sont fondés uniquement sur les réclamations acceptées, ce qui peut entraîner une sous-estimation. Enfin, certains travailleurs – comme la majorité du nombre croissant de travailleurs autonomes – ne sont pas admissibles, ce qui peut aussi entraîner une sous-estimation. Il faut noter que les commissions des accidents du travail ne reconnaissent toujours pas les maladies et les états de santé liés au stress.

[26] Développement des Ressources humaines Canada, totalisations individualisées.

[27] Développement des Ressources humaines Canada, totalisations individualisées.

[28] Transports Canada, totalisations individualisées.

[29] Transports Canada, *Vision 2001 à l'œuvre : Sensibilisation accrue de la population à la sécurité routière.*

[30] Tremblay, Sylvain, «La statistique du crime au Canada, 1999», *Juristat*, Vol. 20, N° 5. Ottawa, Centre canadien de la statistique juridique, 2000.

[31] La question était : «en songeant à la possibilité que des crimes violents soient commis envers votre famille, dans quelle mesure votre quartier est-il sûr? Veuillez utiliser une échelle de un (pas du tout) à sept (extrêmement sûr), où quatre signifie "plutôt sûr"».

[32] Tremblay, Sylvain, «La statistique du crime au Canada, 1999», *Juristat*, Vol. 20, N° 5. Ottawa, Centre canadien de la statistique juridique, 2000.

[33] La question était : «En songeant à la possibilité que des délits, comme des vols avec effraction, soient commis envers votre propriété, dans quelle mesure votre quartier est-il sûr? Veuillez utiliser une échelle de 1 à 7 où 1 signifie qu'il n'est «pas du tout sûr», 7 qu'il est «extrêmement sûr» et 4, «plutôt sûr».

Appendice I : Résultats détaillés du sondage du CCDS par EKOS

Tableau I-A : Niveau de revenu suffisant

"Dans quelle mesure le revenu de votre foyer est-il suffisant pour répondre aux besoins de base de votre famille?"

Selon le sexe, 2000

	Hommes	**Femmes**
Insuffisant	13,8%	14,4%
Plutôt suffisant	29,0%	34,8%
Tout à fait suffisant	57,2%	50,8%

Note : Le coefficient Chi carré est significatif à 0,001.

Selon la tranche d'âge, 2000

	Moins de 25 ans	**25 à 44 ans**	**45 à 64 ans**	**65 ans et +**
Insuffisant	13,0%	14,8%	15,1%	11,8%
Plutôt suffisant	26,9%	29,9%	34,4%	38,2%
Tout à fait suffisant	60,1%	55,4%	50,5%	50,0%

Note : Le coefficient Chi carré est significatif à 0,001.

Selon le revenu ménager annuel, 2000

	< de 20 000 $	**20 000 $ à 29 999 $**	**30 000 $ à 49 999 $**	**50 000 $ à 79 999 $**	**80 000 $ et+**
Insuffisant	40,4%	18,5%	11,8%	6,3%	2,2%
Plutôt suffisant	35,6%	42,7%	37,1%	26,6%	14,3%
Tout à fait suffisant	24,0%	38,8%	51,1%	67,1%	83,5%

Note : Le coefficient Chi carré est significatif à 0,001.

Selon la region, 2000

	Atlantique	**Québec**	**Ontario**	**Man/Sask**	**Alberta**	**C-B**
Insuffisant	16,0%	17,2%	10,0%	15,0%	15,7%	17,7%
Plutôt suffisant	34,4%	34,0%	31,1%	29,9%	31,1%	31,3%
Tout à fait suffisant	48,6%	49,6%	58,9%	55,1%	53,2%	51,0%

Note : Le coefficient Chi carré est significatif à 0,001.

Source : Calculs du CCDS d'après les données du sondage de l'ISP 2000.

Tableau I-B : Crainte de perdre son emploi
"Je crois qu'il est fort probable que je perde mon emploi au cours des prochaines années".

Selon le sexe, 2000

	Hommes	**Femmes**
Pas d'accord	59,9%	53,8%
Fortement d'accord	25,8%	26,0%
Ni d'accord ni pas d'accord	14,9%	20,2%

Note : Le coefficient Chi carré est significatif à 0,001.

Selon la tranche d'âge, 2000

	Moins de 25 ans	**25 à 44 ans**	**45 à 64 ans**	**65 ans et +**
Pas d'accord	53,6%	59,5%	55,4%	50,0%
Fortement d'accord	25,3%	25,1%	27,1%	29,5%
Ni d'accord ni pas d'accord	21,1%	15,4%	17,5%	20,5%

Note : Le coefficient Chi carré est significatif à 0,01.

Selon le revenu ménager annuel, 2000

	< de 20 000 $	**20 000 $ à 29 999 $**	**30 000 $ à 49 999 $**	**50 000 $ à 79 999 $**	**80 000 $ et+**
Pas d'accord	43,7%	49,8%	54,7%	61,1%	69,1%
Fortement d'accord	33,8%	25,3%	27,6%	24,1%	19,2%
Ni d'accord ni pas d'accord	22,5%	24,9%	17,7%	14,8%	11,7%

Note : Le coefficient Chi carré est significatif à 0,001.

Selon la région, 2000

	Atlantique	**Québec**	**Ontario**	**Man/Sask**	**Alberta**	**C-B**
Pas d'accord	47,4%	62,7%	56,4%	58,0%	51,9%	54,4%
Fortement d'accord	32,8%	20,6%	26,6%	27,4%	30,9%	25,2%
Ni d'accord ni pas d'accord	19,8%	16,7%	17,1%	14,6%	17,2%	20,5%

Note : Le coefficient Chi carré est significatif à 0,001.

Source : Calculs du CCDS d'après les données du sondage de l'ISP 2000.

Tableau I-C : Confiance dans l'employabilité

"Si je perdais mon emploi, je suis sûr que je pourrais trouver un emploi similaire dans les six mois".

Selon le sexe, 2000

	Hommes	**Femmes**
A confiance	25,5%	29,3%
Pas confiance	62,8%	56,1%
Ni l'un ni l'autre	11,9%	14,6%

Note : Le coefficient Chi carré est significatif à 0,01.

Selon la tranche d'âge, 2000

	Moins de 25 ans	**25 à 44 ans**	**45 à 64 ans**	**65 ans et +**
A confiance	15,8%	24,5%	37,7%	37,2%
Pas confiance	70,2%	64,2%	48,0%	40,7%
Ni l'un ni l'autre	14,0%	11,3%	14,3%	22,1%

Note : Le coefficient Chi carré est significatif à 0,001.

Selon le revenu ménager annuel, 2000

	< de 20 000 $	**20 000 $ à 29 999 $**	**30 000 $ à 49 999 $**	**50 000 $ à 79 999 $**	**80 000 $ et+**
A confiance	32,8%	24,6%	28,4%	26,7%	20,8%
Pas confiance	47,7%	58,2%	56,6%	63,7%	70,2%
Ni l'un ni l'autre	19,5%	17,2%	15,0%	9,6%	9,0%

Note : Le coefficient Chi carré est significatif à 0,001.

Selon la région, 2000

	Atlantique	**Québec**	**Ontario**	**Man/Sask**	**Alberta**	**C-B**
A confiance	32,7%	28,2%	27,4%	25,6%	25,4%	23,7%
Pas confiance	47,6%	54,4%	62,4%	62,5%	64,8%	63,0%
Ni l'un ni l'autre	19,7%	17,4%	10,2%	11,9%	9,8%	13,3%

Note : Le coefficient Chi carré est significatif à 0,001.

Source : Calculs du CCDS d'après les données du sondage de l'ISP 2000.

Tableau I-D : Confiance dans le filet de sécurité sociale

"Si je perdais mon emploi, je suis sûr que je pourrais compter sur les programmes d'aide gouvernementaux pour nous fournir une aide financière suffisante à moi et ma famille, pendant que je cherche un nouvel emploi".

Selon le sexe, 2000

	Hommes	**Femmes**
A confiance	51,2%	51,0%
Pas confiance	27,2%	26,1%
Ni l'un ni l'autre	21,6%	23,0%

Note : Le coefficient Chi carré est significatif à 0,05.

Selon la tranche d'âge, 2000

	Moins de 25 ans	**25 à 44 ans**	**45 à 64 ans**	**65 ans et +**
A confiance	37,4%	53,8%	56,7%	46,4%
Pas confiance	36,2%	24,9%	22,8%	28,6%
Ni l'un ni l'autre	26,5%	21,3%	20,6%	25,0%

Note : Le coefficient Chi carré est significatif à 0,001.

Selon le revenu ménager annuel, 2000

	< de 20 000 $	**20 000 $ à 29 999 $**	**30 000 $ à 49 999 $**	**50 000 $ à 79 999 $**	**80 000 $ et+**
A confiance	45,9%	47,4%	52,2%	51,5%	56,9%
Pas confiance	26,6%	28,3%	25,5%	25,4%	27,3%
Ni l'un ni l'autre	27,5%	24,3%	22,4%	23,1%	15,9%

Note : Le coefficient Chi carré est significatif à 0,01.

Selon la région, 2000

	Atlantique	**Québec**	**Ontario**	**Man/Sask**	**Alberta**	**C-B**
A confiance	49,5%	45,3%	51,4%	47,6%	61,6%	55,9%
Pas confiance	27,4%	28,1%	28,6%	31,0%	18,4%	22,2%
Ni l'un ni l'autre	23,1%	26,6%	19,9%	21,4%	20,0%	21,9%

Note : Le coefficient Chi carré est significatif à 0,001.

Source : Calculs du CCDS d'après les données du sondage de l'ISP 2000.

Tableau I-E : La santé des Canadiens
"Comment évalueriez-vous votre santé?"

Selon le sexe, 2000

	Hommes	**Femmes**
Très mauvaise	1,6%	1,8%
Mauvaise	5,5%	5,9%
Moyenne	20,8%	26,1%
Très bonne	48,1%	40,6%
Excellente	24,1%	25,6%

Note : Le coefficient Chi carré est significatif à 0,001..

Selon la tranche d'âge, 2000

	Moins de 25 ans	**25 à 44 ans**	**45 à 64 ans**	**65 ans et +**
Très mauvaise	0,6%	1,0%	2,5%	3,0%
Mauvaise	2,9%	5,1%	6,9%	8,2%
Moyenne	16,4%	20,1%	26,0%	34,6%
Très bonne	51,5%	47,1%	41,3%	35,5%
Excellente	28,6%	26,7%	23,2%	18,8%

Note : Le coefficient Chi carré est significatif à 0,001.

Selon le revenu ménager annuel, 2000

	< de 20 000 $	**20 000 $ à 29 999 $**	**30 000 $ à 49 999 $**	**50 000 $ à 79 999 $**	**80 000 $ et+**
Très mauvaise	4,0%	2,8%	1,0%	0,6%	0,4%
Mauvaise	9,7%	5,6%	4,7%	4,5%	3,0%
Moyenne	34,8%	28,7%	22,6%	16,8%	15,2%
Très bonne	31,8%	39,5%	45,1%	50,4%	54,1%
Excellente	19,5%	23,3%	26,6%	27,6%	27,3%

Note : Le coefficient Chi carré est significatif à 0,001.

Selon la région, 2000

	Atlantique	**Québec**	**Ontario**	**Man/Sask**	**Alberta**	**C-B**
Très mauvaise	1,2%	1,3%	1,6%	1,9%	2,0%	2,7%
Mauvaise	4,9%	3,9%	6,3%	7,4%	6,4%	6,8%
Moyenne	27,5%	21,4%	24,1%	26,5%	22,7%	22,3%
Très bonne	45,5%	41,9%	44,4%	44,6%	47,1%	45,5%
Excellente	21,7%	31,6%	23,5%	19,5%	21,7%	22,8%

Note : Le coefficient Chi carré est significatif à 0,05.

Source : Calculs du CCDS d'après les données du sondage de l'ISP 2000.

Tableau I-F : Le degré de stress des Canadiens
"Votre vie est-elle stressante?"

Selon le sexe, 2000

	Hommes	**Femmes**
Pas du tout	18,7%	14,5%
Moyennement	61,5%	62,0%
Très stressante	19,8%	23,4%

Note : Le coefficient Chi carré est significatif à 0,001.

Selon la tranche d'âge, 2000

	Moins de 25 ans	**25 à 44 ans**	**45 à 64 ans**	**65 ans et +**
Pas du tout	14,8%	10,6%	16,9%	33,9%
Moyennement	64,3%	63,8%	61,3%	54,9%
Très stressante	21,0%	25,6%	25,6%	11,2%

Note : Le coefficient Chi carré est significatif à 0,001.

Selon le revenu ménager annuel, 2000

	< de 20 000 $	**20 000 $ à 29 999 $**	**30 000 $ à 49 999 $**	**50 000 $ à 79 999 $**	**80 000 $ et+**
Pas du tout	17,1%	18,6%	17,5%	16,6%	13,9%
Moyennement	60,1%	63,1%	64,0%	61,9%	59,3%
Très stressante	22,8%	18,3%	18,5%	21,5%	26,8%

Note : Le coefficient Chi carré est significatif à 0,001.

Selon la région, 2000

	Atlantique	**Québec**	**Ontario**	**Man/Sask**	**Alberta**	**C-B**
Pas du tout	15,1%	20,3%	13,9%	17,2%	14,6%	19,2%
Moyennement	67,8%	62,3%	62,0%	60,0%	61,0%	58,5%
Très stressante	17,1%	17,5%	24,1%	22,8%	24,4%	22,3%

Note : Le coefficient Chi carré est significatif à 0,001.

Source : Calculs du CCDS d'après les données du sondage de l'ISP 2000.

Tableau I-G : Confiance dans l'accès aux services de santé
"Je suis sûr que si moi-même ou un membre de ma famille tombions gravement malade, nous pourrions avoir accès aux services de santé nécessaires".

Selon le sexe, 2000

	Hommes	**Femmes**
A confiance	20,7%	25,7%
Pas confiance	64,3%	57,8%
Ni l'un ni l'autre	15,0%	16,6%

Note : Le coefficient Chi carré est significatif à 0,001.

Selon la tranche d'âge, 2000

	Moins de 25 ans	**25 à 44 ans**	**45 à 64 ans**	**65 ans et +**
A confiance	18,6%	26,4%	25,9%	15,3%
Pas confiance	67,8%	57,2%	58,4%	67,8%
Ni l'un ni l'autre	13,6%	16,5%	15,6%	16,8%

Note : Le coefficient Chi carré est significatif à 0,001.

Selon le revenu ménager annuel, 2000

	< de 20 000 $	**20 000 $ à 29 999 $**	**30 000 $ à 49 999 $**	**50 000 $ à 79 999 $**	**80 000 $ et+**
A confiance	22,0%	21,8%	21,6%	25,8%	25,2%
Pas confiance	57,5%	60,5%	63,7%	59,1%	64,0%
Ni l'un ni l'autre	20,5%	17,7%	14,7%	15,0%	10,8%

Note : Le coefficient Chi carré est significatif à 0,001.

Selon la région, 2000

	Atlantique	**Québec**	**Ontario**	**Man/Sask**	**Alberta**	**C-B**
A confiance	23,0%	20,2%	23,1%	21,7%	28,1%	27,1%
Pas confiance	57,6%	62,3%	62,7%	65,6%	57,9%	54,4%
Ni l'un ni l'autre	19,3%	17,5%	14,2%	12,7%	14,0%	18,5%

Note : Le coefficient Chi carré est significatif à 0,01.

Source : Calculs du CCDS d'après les données du sondage de l'ISP 2000.

Tableau I-H : À l'abri des crimes violents

"En songeant à la possibilité que des crimes violents soient commis envers votre famille, dans quelle mesure votre quartier est-il sûr?"

Selon le sexe, 2000

	Hommes	**Femmes**
Pas du tout	5,4%	6,4%
Moyennement	18,9%	22,0%
Très sûr	75,7%	71,6%

Note : Le coefficient Chi carré est significatif à 0,01.

Selon la tranche d'âge, 2000

	Moins de 25 ans	**25 à 44 ans**	**45 à 64 ans**	**65 ans et +**
Pas du tout	8,1%	5,7%	5,3%	5,1%
Moyennement	18,2%	17,3%	22,2%	27,5%
Très sûr	73,6%	77,0%	72,5%	67,4%

Note : Le coefficient Chi carré est significatif à 0,001.

Selon le revenu ménager annuel, 2000

	< de 20 000 $	**20 000 $ à 29 999 $**	**30 000 $ à 49 999 $**	**50 000 $ à 79 999 $**	**80 000 $ et+**
Pas du tout	10,3%	6,7%	5,5%	5,00%	3,0%
Moyennement	29,9%	27,2%	23,5%	15,2%	10,0%
Très sûr	59,8%	66,2%	71,0%	79,8%	87,0%

Note : Le coefficient Chi carré est significatif à 0,001.

Selon la région, 2000

	Atlantique	**Québec**	**Ontario**	**Man/Sask**	**Alberta**	**C-B**
Pas du tout	3,7%	8,9%	4,3%	10,2%	4,4%	5,1%
Moyennement	17,1%	27,5%	18,7%	19,1%	16,9%	18,7%
Très sûr	79,2%	63,6%	77,1%	70,7%	78,6%	76,2%

Note : Le coefficient Chi carré est significatif à 0,001.

Source : Calculs du CCDS d'après les données du sondage de l'ISP 2000.

Tableau I-I : À l'abri des crimes contre la propriété

"En songeant à la possibilité que des délits soient commis envers votre propriété, dans quelle mesure votre quartier est-il sûr?"

Selon le sexe, 2000

	Hommes	**Femmes**
Pas du tout	11,6%	9,5%
Moyennement	19,7%	24,0%
Très sûr	68,7%	66,5%

Note : Le coefficient Chi carré est significatif à 0,05.

Selon la tranche d'âge, 2000

	Moins de 25 ans	**25 à 44 ans**	**45 à 64 ans**	**65 ans et +**
Pas du tout	13,9%	10,3%	10,9%	6,8%
Moyennement	16,2%	20,7%	23,8%	27,3%
Très sûr	69,8%	69,0%	65,2%	65,9%

Note : Le coefficient Chi carré est significatif à 0,001.

Selon le revenu ménager annuel, 2000

	< de 20 000 $	**20 000 $ à 29 999 $**	**30 000 $ à 49 999 $**	**50 000 $ à 79 999 $**	**80 000 $ et+**
Pas du tout	13,3%	10,6%	12,1%	9,1%	8,6%
Moyennement	29,8%	26,5%	22,5%	18,9%	15,3%
Très sûr	57,0%	62,9%	65,4%	72,0%	76,0%

Note : Le coefficient Chi carré est significatif à 0,001.

Selon la région, 2000

	Atlantique	**Québec**	**Ontario**	**Man/Sask**	**Alberta**	**C-B**
Pas du tout	23,0%	20,2%	23,1%	21,7%	28,1%	27,1%
Moyennement	19,3%	17,5%	14,2%	12,7%	14,0%	18,5%
Très sûr	57,6%	62,3%	62,7%	65,6%	57,9%	54,4%

Note : Le coefficient Chi carré est significatif à 0,001.

Source : Calculs du CCDS d'après les données du sondage de l'ISP 2000.

Appendice II
Méthodologie utilisée dans l'élaboration de l'Indice de sécurité personnelle

C'est un défi de définir la sécurité personnelle. Malgré son importance, les tentatives de cerner et de mesurer le niveau et les variations de la sécurité personnelle dans notre société ont été rares et espacées. Cela est peut-être dû au fait que la sécurité (ou l'insécurité) est un facteur subjectif qui varie selon la réaction de chaque individu à sa situation personnelle. Chaque personne s'inquiète à un degré différent, selon son âge, son état de santé et le niveau de son revenu. Par conséquent, toute mesure de la sécurité doit être nécessairement quelque peu arbitraire en ce qui concerne le classement de différentes composantes.

Tandis que le concept de la sécurité a plusieurs dimensions, pour les besoins de notre étude il a été réduit à trois catégories principales :

- la sécurité économique, au sens large de sécurité financière et d'emploi;
- la sécurité en matière de santé, au sens de la protection contre le risque de maladies et de blessures; et
- la sécurité physique, au sens de se sentir à l'abri de crimes violents et du vol.

Dans une étude plus approfondie, on pourrait aussi envisager d'inclure dans le concept de la sécurité la qualité des relations sociales des gens ou la stabilité et le futur potentiel de leur communauté. Des considérations pratiques limitent toutefois notre étude aux aspects économiques, de santé et physiques de la sécurité personnelle.

L'ISP a aussi été développé en fonction des limitations des données disponibles. Alors qu'un indice de sécurité idéal devrait contenir, par exemple, des indicateurs de la qualité de l'environnement physique ou de la présence de pathogènes dangereux, les données sur ce type d'indicateurs sont limitées et ne permettent pas l'analyse de variations d'une année à l'autre.

En étant conscients des problèmes inhérents à un tel exercice, nous avons porté une attention minutieuse au choix des facteurs de la sécurité personnelle et de leurs indicateurs. Tous les indicateurs clés ont été choisis avec l'aide d'un comité consultatif d'experts. La valeur de pondération accordée aux trois principales composantes de l'ISP reflète l'opinion de la population canadienne, telle que relevée dans le sondage de l'année dernière. Ces valeurs sont fixes pour les trois années de l'ISP jusqu'à présent .

Développement de l'ISP

Afin de développer l'ISP, il a d'abord fallu développer un cadre conceptuel, puis trouver des indicateurs individuels qui représentent le mieux les diverses dimensions de notre concept central de sécurité personnelle. L'étape suivante a consisté à transcrire chaque variable sur une échelle commune afin de pouvoir calculer deux résultats – celui des indicateurs objectifs (données statistiques) et celui des indicateurs subjectifs (de perception). Les indicateurs ont ensuite été pondérés sur l'échelle commune pour calculer le résultat général de l'Indice de sécurité personnelle. La dernière étape a consisté à réviser le cadre conceptuel, le choix des indicateurs,

ainsi que la stratégie utilisée pour transcrire et pondérer l'ISP afin de le maintenir aussi pertinent que possible par rapport aux variations annuelles dans la sécurité personnelle des Canadiens.

Sélection des indicateurs

Afin de déterminer les indicateurs les plus pertinents pour chacune des trois catégories principales de l'ISP, le CCDS a soumis une liste de variables possibles à des experts dans divers domaines. Ces personnes ont alors choisi les indicateurs qui à leur avis couvraient le mieux les différents aspects de la sécurité personnelle, selon les critères suivants :

- Les indicateurs devaient mesurer la sécurité personnelle des adultes et des membres de leur famille.
- Les indicateurs subjectifs devaient mesurer l'expérience personnelle de chaque individu en matière de sécurité, plutôt que ses perceptions du niveau général de sécurité au Canada.
- Les indicateurs devaient être significatifs – c'est-à-dire décrire la sécurité personnelle des gens à une période donnée. Ils devaient attirer l'attention et être relativement faciles à comprendre par le grand public.
- Les indicateurs devaient être valides – c'est-à-dire reconnus dans la documentation de recherche.
- Les indicateurs devaient pouvoir s'adapter aux changements au cours des années et aux divers groupes démographiques.
- Les indicateurs devaient montrer un certain degré de variance.
- Les indicateurs devaient mesurer des facteurs qui risquent fortement d'influencer la sécurité personnelle d'un individu.
- Idéalement, les indicateurs devaient être disponibles sur une base annuelle.
- Les indicateurs devaient être disponibles à l'échelle nationale, pour des régions géographiques et des groupes démographiques choisis. Idéalement, les indicateurs objectifs devraient être disponibles aussi pour d'autres pays choisis.
- Les indicateurs devaient être facilement accessibles à partir de sources de données établies.

Le cadre conceptuel pour l'ISP et les indicateurs sélectionnés ont alors été soumis à des groupes-témoins pour vérifier s'ils coïncidaient avec les perceptions du public canadien. Le but était de développer des indicateurs qui seraient à la fois compréhensibles pour le grand public et qui représenteraient les principales préoccupations des gens à propos de leur sécurité personnelle. Nous avons donc demandé aux participants d'évaluer le cadre conceptuel général ainsi que chaque indicateur en particulier.

Indicateurs de l'ISP

Pour établir l'indice de sécurité personnelle, le CCDS s'est intéressé à la sécurité économique et à la sécurité physique (sécurité en matière de santé et sécurité physique) et a choisi les indicateurs qui menacent ou favorisent la sécurité.

Sécurité économique

Par sécurité économique, on entend un niveau de vie stable qui fournit aux personnes et aux familles les ressources et les avantages sociaux nécessaires pour participer pleinement aux

activités économiques, politiques, sociales et culturelles de leur communauté. La sécurité économique comprend un niveau de revenu suffisant, la sécurité d'emploi, l'accès à un filet de sécurité sociale et la vulnérabilité financière. Cet élément de l'ISP nous aide à découvrir si les Canadiens disposent de ressources suffisantes, si leur emploi leur procure des sources de revenu stables et s'ils ont accès à un filet de sécurité sociale suffisant en période d'adversité.

Niveau de revenu suffisant
La première composante de la sécurité économique a trait à la question de savoir si les Canadiens disposent d'un revenu suffisant pour payer les nécessités de la vie – nourriture, logement, vêtements, éducation et soins de santé. Nous nous intéressons donc aux changements dans les revenus des employés rémunérés au Canada. Nous analysons aussi la perception des Canadiens afin de savoir s'ils croient disposer d'un revenu suffisant pour répondre aux besoins essentiels de leur ménage.

Sécurité de l'emploi
L'élément sécurité d'emploi est au centre du concept de sécurité économique parce qu'il porte sur la capacité des Canadiens d'avoir accès à l'emploi et à des revenus d'emploi. Cet indicateur permet d'examiner la situation des Canadiens en matière d'emploi et leur perception de leur sécurité d'emploi et de leur employabilité, c'est-à-dire de leur capacité de trouver un autre emploi en cas de licenciement.

Filet de sécurité sociale
Le troisième élément de la sécurité économique porte sur le «filet de sécurité sociale» des Canadiens. Dans notre société, l'une des formes peut-être les plus courantes de l'adversité est la perte d'un emploi. Selon la combinaison de compétences d'une personne et l'état de l'économie, la recherche d'emploi peut prendre du temps, et la capacité des Canadiens de compter sur un soutien du revenu offert par des programmes comme l'assurance-emploi ou l'assistance sociale est un élément essentiel de l'équation de la sécurité économique.

Vulnérabilité financière
Un autre type de «filet de sécurité» est le petit coussin que les Canadiens amassent pour leur retraite ou les temps difficiles hypothétiques. Pour donner une équivalence de cet élément de la sécurité économique, l'ISP s'intéresse au temps que les Canadiens croient pouvoir vivre de leurs économies en cas de perte d'emploi. Comme la possibilité de s'endetter et l'amortissement des dettes accumulées accentuent la vulnérabilité d'un grand nombre de ménages canadiens, nous suivons leur ratio global d'endettement par rapport à leur revenu disponible.

Sécurité physique

La sécurité physique correspond au bien-être physique et mental, à la qualité de l'environnement naturel et du milieu d'habitation, et à la sécurité personnelle. Parmi les éléments de la sécurité physique figurent le bien-être physique et mental, l'accès aux services de santé et la sécurité physique. Sous cet élément de l'ISP, nous regroupons les préoccupations au sujet de l'état de santé personnel actuel et à long terme, les menaces à la sécurité physique attribuables aux blessures ou à la maladie, et les menaces de criminalité et de violence. De façon générale, la sécurité physique englobe de nombreux éléments différents, mais pour nos fins, nous nous

concentrons sur deux questions principales : «Ma santé est-elle menacée?» et «Suis-je en sécurité?»

Bien-être physique et mental
Cet élément s'intéresse à la santé, fondement de la sécurité physique des Canadiens, ainsi qu'aux dangers potentiels pour la santé et à l'incidence de ces dangers à domicile, au travail et dans la communauté.

Accès aux services de santé
Au-delà de la sécurité physique et du sentiment d'être à l'abri des risques pour la santé, une autre composante importante de la sécurité en matière de santé est l'accès ou non aux services de santé nécessaires en cas de besoin.

Sécurité physique
Une autre composante de la sécurité physique s'intéresse aux préoccupations du public au sujet du crime et de la violence. Les Canadiens s'inquiètent surtout de l'incidence et des types de crimes commis dans leur communauté, qui comprennent les incidents signalés à la police et donc inclus dans les données nationales sur la criminalité, ainsi que les menaces pour la sécurité physique et les biens.

Sources de données pour les indicateurs de l'ISP

L'ISP vise à saisir la «réalité» et la «perception» de la sécurité personnelle dans la vie des Canadiens. On a donc accordé autant d'importance aux facteurs objectifs qu'à la perception subjective qu'ont les Canadiens de leur sécurité personnelle. L'ISP mesure ainsi les changements dans les tendances des données objectives et la perception de ces éléments. L'ISP comprend deux sous-indices, à savoir un «indice des données» et un «indice de perception». Chaque indice comprend une série d'indicateurs qui servent à suivre les différentes dimensions de notre sécurité économique, de notre sécurité en matière de santé et de notre sécurité physique décrites précédemment.

L'indice des données : définition, sources et calculs

L'indice des données, principalement dérivé des bases de données de Statistique Canada, vise à mesurer les changements dans les résultats «réels» liés à la sécurité personnelle, comme les niveaux de revenu et d'endettement et les taux de criminalité et de mauvaise santé. L'indice des données est composé de 11 indicateurs : six indicateurs économiques et cinq indicateurs liés à la sécurité en matière de santé et à la sécurité physique.

Indicateurs des statistiques économiques
Pour suivre la suffisance des revenus, l'ISP surveille les changements dans le niveau de revenu disponible, à savoir, la somme d'argent provenant des salaires, des transferts du gouvernement ou des placements qu'il reste aux Canadiens après qu'ils ont payé leurs impôts. On calcule le revenu personnel disponible par personne en divisant les données sur le revenu disponible tirées des comptes nationaux par les chiffres sur la population canadienne établis chaque année par Statistique Canada.

Comme indicateur de la pauvreté, l'ISP fait appel à «l'écart de pauvreté», qui montre en détail à quel point les Canadiens pauvres se trouvent en dessous du seuil de pauvreté. L'écart de pauvreté total représente la somme d'argent qui serait nécessaire pour élever le revenu de chaque Canadien au-dessus du seuil de pauvreté. Il est fondé sur l'évaluation par Statistique Canada de l'écart de pauvreté publiée dans son rapport intitulé *Le revenu au Canada*.

En tant qu'indicateur de la sécurité d'emploi, l'ISP mesure le taux de chômage à long terme, qui est une mesure plus juste de la force intrinsèque du marché du travail ainsi que de la persistance et de la gravité du chômage. Le taux de chômage à lomg terme est défini dans l'ISP comme la proportion de tous les chômeurs qui sont sans emploi depuis plus de 12 mois. Les données pour cet indicateur sont présentées dans l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada.

La solidité du filet de sécurité sociale est un élément important qui contribue à la sécurité économique des Canadiens. Le régime d'assurance-emploi (a-e), qui vise à aider les gens à joindre les deux bouts lorsqu'ils sont en recherche d'emploi, est une importante composante du filet de sécurité sociale du Canada. Pour mesurer de façon objective à quel point l'a-e sert bien les Canadiens, l'ISP calcule le pourcentage de chômeurs qui touchent des prestations d'a-e, à l'aide des données de Statistique Canada tirées de l'*Enquête sur la population active* et des données du régime d'assurance-emploi.

Les programmes d'aide sociale administrés par les provinces peuvent offrir une certaine sécurité économique aux Canadiens qui ne sont pas admissibles aux prestations d'a-e Afin de suivre dans quelle mesure les Canadiens sont bien servis par les prestations d'assistance sociale, l'ISP fournit des données sur le niveau moyen d'aide disponible et le niveau des prestations comme pourcentage des seuils de faible revenu (SFR) avant impôts de Statistique Canada, couramment appelés «seuils de pauvreté» du Canada. L'information sur les prestations provinciales d'assistance sociale pour divers types de familles est recueillie et uniformisée par le Conseil national du bien-être social. Par souci de simplicité, l'ISP compare les prestations pour une famille monoparentale d'un enfant, dans une grande ville. Le chiffre qui en résulte pour la prestation nationale est la moyenne non pondérée des 10 provinces pour ce type de famille.

À cause des taux croissants d'endettement des ménages, de nombreux Canadiens s'inquiètent de leur sécurité économique. Afin de mesurer la vulnérabilité financière des Canadiens, l'ISP suit le ratio de la dette hypothécaire et de la dette à la consommation totales par rapport au revenu disponible total. On calcule le ratio de la dette par rapport au revenu en divisant la dette hypothécaire et la dette à la consommation totales par les chiffres sur le revenu disponible. Les deux séries de données sont publiées par Statistique Canada dans *L'Observateur économique canadien*. Les dettes déclarées dans l'ISP sont des montants bruts.

Indicateurs des statistiques en matière de santé et de criminalité

Étant donné que chaque année des milliers de Canadiens meurent prématurément de blessures ou de maladies, l'ISP calcule un indicateur connu sous le nom «d'années potentielles de vie perdues», ou APVP. Il s'agit du ratio des années totales de vie perdues avant l'âge de 75 ans et de la proportion de la population de moins de 75 ans. Ces données sont publiées tous les ans par Statistique Canada. (Comme Statistique Canada n'a pas publié l'indicateur des APVP à temps

pour l'impression de cette édition 2001 du rapport sur l'ISP, nous avons conservé le niveau de 2000 pour l'ISP).

Pour évaluer la sécurité des Canadiens au travail et sur la route, l'ISP suit l'incidence des accidents de travail et le taux de blessures de la route. On calcule le taux d'accidents de travail en fonction du nombre de blessures pour 100 000 travailleurs qui occasionnent une perte de temps de travail. Le taux de blessures de la route est calculé en fonction du nombre de personnes blessées par suite d'accidents de la route proportionnellement à la population canadienne globale.

L'indice de perception : définition, sources et questionnaire du sondage

L'indice de perception est basé sur les réponses à un sondage national mené pour le CCDS cette année par les Associés de recherche EKOS, qui demandait aux gens d'évaluer plusieurs facteurs touchant à leur sécurité personnelle et de donner leur perception de leur propre sécurité. Pour l'édition 2001 de l'ISP, on a mené un total de 3 099 interviews par téléphone avec des résidents canadiens âgés de 16 ans ou plus, entre le 3 et le 31 janvier 2001. On considère les résultats corrects avec une marge d'erreur de plus ou moins 1,8 points de pourcentage, 19 fois sur 20. La marge d'erreur est plus grande pour les résultats des sous-groupes de la population canadienne. Afin d'assurer que l'échantillon soit représentatif du grand public au Canada, de 16 ans et plus, on a pondéré les données d'après les données de Statistique Canada selon l'âge, le sexe et la région. La taille de l'échantillon et la marge d'erreur étaient à peu près les mêmes pour l'édition 2000 de l'ISP, mais l'échantillon était la moitié plus petit (1 500 personnes) dansla première édition de l'ISP en 1999, avec une plus grande marge d'erreur.

Questionnaire du sondage

Les questions suivantes ont été posées par le personnel des Associés de recherche EKOS qui menaient le sondage pour l'ISP de cette année :

- Selon vous, dans quelle mesure le revenu de votre foyer est-il suffisant pour répondre aux besoins base de votre famille? Veuillez utiliser une échelle de 1 à 7 où 1 signifie qu'il « n'est pas du tout suffisant », 7 qu'il est « tout à fait suffisant » et 4, qu'il est « plutôt suffisant ».
- Comment évalueriez-vous votre santé dans l'ensemble? Veuillez utiliser une échelle de 1 à 7 où 1 signifie qu'elle est « très mauvaise », 7 qu'elle est « excellente » et 4, qu'elle est « moyenne ».
- En songeant à la possibilité que des crimes violents soient commis à l'endroit de votre famille, dans quelle mesure votre quartier est-il sûr? Veuillez utiliser une échelle de 1 à 7 où 1 signifie qu'il n'est « pas du tout sûr », 7 qu'il est « extrêmement sûr » et 4, qu'il est « plutôt sûr ».
- En songeant à la possibilité que des délits, comme des entrées par effraction, soient commis à l'endroit de votre propriété, dans quelle mesure votre quartier est-il sûr? Veuillez utiliser une échelle de 1 à 7 où 1 signifie qu'il n'est « pas du tout sûr », 7 qu'il est « extrêmement sûr » et 4, qu'il est « plutôt sûr ».
- Dans quelle mesure votre vie est-elle stressante? Veuillez utiliser une échelle de 1 à 7 où 1 signifie qu'elle n'est « pas du tout stressante », 7 qu'elle est « extrêmement stressante » et 4, qu'elle est « plutôt stressante ».

- Si vous étiez gravement malade et que vous deviez rester à la maison, est-ce qu'un ami, un voisin ou un membre de votre famille pourrait prendre soin de vous? Oui/Non.
- Si vous avez perdu votre emploi ou si vous éprouviez des problèmes financiers, pourriez-vous compter sur un ami, un voisin ou un membre de la famille pour vous aider? Oui/Non.
- Veuillez maintenant évaluer dans quelle mesure vous êtes d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants à l'aide d'une échelle de 1 à 7 où 1 signifie que vous êtes « fortement en désaccord », 7 que vous êtes « fortement d'accord » et 4, que vous êtes « ni d'accord ni en désaccord ». Le (premier/prochain) énoncé est (LIRE LES ÉNONCÉS AU HASARD). (SI LE RÉPONDANT MENTIONNE QU'IL N'A PAS D'EMPLOI OU QUE LA QUESTION NE S'APPLIQUE PAS À SA SITUATION, INSCRIRE « 99 »).

Énoncés

- Je crois qu'il est fort probable que je perde mon emploi au cours des prochaines années.
- Si je perdais mon emploi, je suis sûr que je pourrais trouver un emploi similaire dans les six mois.
- Si je perdais mon emploi, je suis sûr que je pourrais compter sur les programmes d'aide gouvernementaux pour nous fournir une aide financière suffisante, à ma famille et à moi, alors que je cherche un nouvel emploi.
- Je suis sûr que si un membre de ma famille tombait gravement malade, il pourrait avoir accès aux services de santé nécessaires.

- Si votre conjoint(e) et vous perdiez vos emplois, pendant combien de MOIS pourriez-vous tenir le coup en utilisant vos économies actuelles (c'est-à-dire l'argent épargné dans vos comptes bancaires et vos REÉR)? (SONDER POUR LA MEILLEURE ESTIMATION. OBTENEZ UN NOMBRE PRÉCIS, PAS UNE ÉCHELLE).
- Chaque personne a des sentiments qui lui sont propres face à la sécurité personnelle. Laquelle des trois sources suivantes de sécurité est la PLUS importante pour vous personnellement? (LIRE LA LISTE AU HASARD. SONDER POUR UNE SEULE RÉPONSE).
  - La sécurité économique - par exemple, avoir suffisamment d'économies ou disposer d'un revenu suffisant, avoir un emploi assuré.
  - La sécurité par rapport à la santé - par exemple, être en santé, bénéficier d'un accès adéquat aux services de santé.
  - La sécurité physique - par exemple, se sentir à l'abri des crimes violents et des délits commis à l'endroit de sa propriété.

*(Cette question n'a pas été posée en 2001).

Pondération des indicateurs

Une fois les indicateurs individuels sélectionnés et calculés, il a fallu ensuite déterminer le coefficient relatif de chaque composante et de chaque indicateur de l'indice composé. Certains indicateurs sont-ils plus importants que d'autres dans l'opinion des Canadiens sur la sécurité personnelle? Si c'est le cas, comment faut-il pondérer les divers indicateurs pour tenir compte de ces différences dans leur importance relative?

À cette fin, on a demandé aux Canadiens d'indiquer l'importance relative qu'ils attachent aux trois principales catégories d'indicateurs : la sécurité économique, la sécurité en matière de santé

et la sécurité physique. Selon le sondage de 1999, 55% des répondants considèrent la santé comme l'élément le plus important, 35% d'entre eux indiquent la sécurité économique et 10%, la sécurité physique. Par conséquent, dans chacune de ces trois catégories, chaque indicateur se voit assigner cette valeur dans les indices finaux de l'ISP. On tient compte que la situation qui prévaut au moment du sondage influencera la la pondération chaque année, et donc les valeurs seront ajustées avec le temps, selon les différentes priorités révélées par les sondages ultérieurs. Afin d 'assurer un certain suivi, la pondération des indicateurs de l'ISP restera la même pour au mojns trois ans.

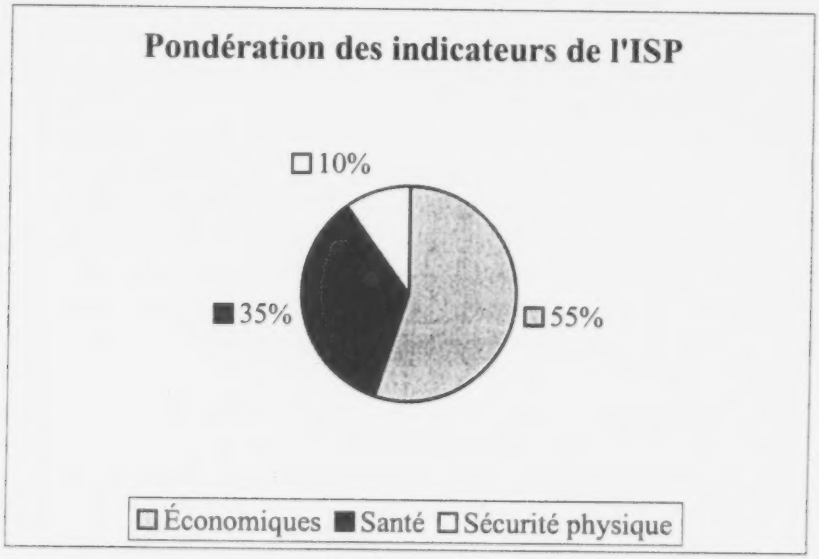

Calcul des indices de l'ISP

On crée l'indice de sécurité personnelle en transposant les données brutes en unités d'analyse communes pour pouvoir mesurer les changements dans tous les indicateurs de manière à produire un résultat global pondéré.

La transposition des données brutes dans l'indice de perception de l'ISP est assez simple. Comme tous les indicateurs dans l'indice de perception sont déjà fondés sur une échelle commune de 7 points, le résultat moyen de cette échelle de 7 points est calculé pour chaque indicateur individuel de perception. Par exemple, nous avons calculé le résultat moyen de toutes les réponses valides de tous les répondants à la question «Dans quelle mesure diriez-vous que le revenu de votre ménage est suffisant pour répondre aux besoins de base de votre famille?» Le résultat moyen était de 4,74 en 1998. Cela signifie que, en moyenne, toutes les réponses à cette question sont réparties entre 1 et 7, avec une moyenne de 4,74. Les changements entre deux années équivalent à la variation en pourcentage entre les résultats moyens pour ces années. Afin de suivre les changements chronologiques – p. ex., de 1998 à 1999 et 2000 – et de surveiller les progrès chaque année, on mesure la variation en pourcentage à partir de l'année de référence. Par exemple, en 1999, la moyenne de toutes les réponses à la question susmentionnée était de 4,67. Le résultat moyen pour cet indicateur a donc baissé de 1,5% de 1998 à 1999.

Après avoir transposé les données brutes en unités d'analyse communes, il a fallu établir le rapport entre cet indicateur particulier et l'ISP pour savoir si une augmentation de la valeur moyenne d'un indicateur signifiait une augmentation ou une diminution de l'indice de sécurité personnelle des Canadiens. Par exemple, une augmentation du résultat moyen pour l'affirmation «Je crois qu'il est probable que je perde mon emploi au cours des deux prochaines années» signifie que les Canadiens se sentent moins assurés de leur sécurité d'emploi. Si nous nous contentions d'appliquer le changement à l'indice de perception, l'indice augmenterait, alors que les Canadiens se sentiraient en réalité moins assurés. Pour transposer un rapport négatif entre un indicateur et l'ISP, nous avons multiplié la variation de l'indicateur par -1. Autrement dit, lorsqu'un indicateur a un rapport négatif avec l'ISP et que l'indicateur diminue, l'ISP augmente; lorsque l'indicateur augmente, l'ISP diminue. Et lorsqu'un indicateur a un rapport positif avec l'ISP, le changement dans l'indicateur se reflète directement dans l'ISP.

Pour traduire l'incidence des changements dans les indicateurs de perception en une valeur de l'ISP, nous avons multiplié la valeur de l'année de référence de l'indicateur par la variation en pourcentage afin d'arriver au montant du changement de l'ISP. Enfin, les nouvelles valeurs pour chaque indicateur ont été additionnées. Une valeur composite de plus de 100 pour l'ISP indique que le niveau de sécurité personnelle a été supérieur au cours de l'année en question par rapport à l'année de référence; une valeur inférieure indique que la sécurité personnelle des Canadiens était moins grande.

La transposition des données brutes dans l'indice des données de l'ISP est un peu plus complexe. Comme tous les indicateurs ne se trouvent pas sur la même échelle, il a fallu uniformiser les changements d'une année à l'autre pour calculer les changements comparables dans l'indice. À cette fin, nous avons utilisé une technique statistique commune d'uniformisation (écart réduit) qui permet d'uniformiser les changements pour que la moyenne soit égale à zéro, où les diminutions par rapport à la moyenne sont sous zéro et les augmentations au-dessus de zéro. Nous n'uniformisons pas les indicateurs, mais seulement les changements d'une année par rapport aux changements dans la moyenne survenus dans les cinq ans précédant l'année de référence (1998). Cette technique fait en sorte que les changements dans les indicateurs sont enregistrés de manière à rendre compte des niveaux de variabilité chronologique.

Au cours de l'année de référence 1998, la valeur de chaque indicateur individuel a été établie selon la méthode de pondération décrite précédemment. Pour suivre les changements chronologiques dans l'indice des données de l'ISP de 1998 à 2000 et surveiller les variations durant les années à venir, nous avons ajouté la valeur du changement uniformisé à celle de la pondération de l'année de référence. Par exemple, en 1998, le taux de chômage à long terme était de 9,6% et, en 1999, il était de 8%. Le changement uniformisé était égal à 2,38 points. Pour calculer la variation dans cet indicateur de 1998 à 1999, nous avons haussé de 2,38 points la valeur de cet indicateur, qui est ainsi passé de 5,83 à 8,22. Nous avons utilisé la même technique statistique pour tous les indicateurs compris dans l'indice des données de l'ISP.

Pour transposer l'incidence de ces changements dans les indicateurs de données en une valeur de l'ISP, nous avons ajouté la valeur de l'année de référence pour l'indicateur à la valeur du changement afin d'en arriver au changement dans l'ISP. Enfin, nous avons ajouté les nouvelles

valeurs pour chaque indicateur. Une valeur composite de plus de 100 indique que le niveau de sécurité personnelle des Canadiens a été plus élevé que le niveau enregistré durant l'année de référence, tandis qu'une valeur inférieure indiquerait que les Canadiens étaient moins assurés.

Afin d'établir les indices régionaux de l'ISP, nous avons recalculé les indices des données et les indices de perception pour chaque région. Ces indices régionaux ont été conçus de manière à être le plus détaillés possible, selon l'accessibilité et la validité des données. Pour l'indice de perception, tous les indicateurs ont été calculés en fonction des sondages de 1998, 1999 et 2000. Dans l'indice des données, les données reliées à la couverture de l'a.-e., aux niveaux d'endettement et aux APVP n'étaient pas disponibles par région; elles sont donc demeurées constantes par rapport au niveau national. Pour la plupart des autres données – comme les accidents du travail – les données étaient disponibles par province. Afin de calculer une valeur régionale pour ces données, nous avons établi une moyenne non pondérée pour chaque région. Enfin, parce que nous ne disposions pas de données chronologiques pour l'ensemble des indicateurs de données utilisés dans l'indice des données avant 1998, nous avons calculé les variations dans les indicateurs d'une année à l'autre en termes de variation en pourcentage, plutôt que de les uniformiser comme dans l'ISP national.

Mise à l'essai et fiabilité

Le CCDS révisera périodiquement les indicateurs et leur coefficient de pondération afin de déterminer s'ils reflètent toujours de façon adéquate les différents aspects de la sécurité personnelle et s'ils sont toujours fiables. Dans certains cas, on pourra modifier ou même éliminer des indicateurs, en veillant à préserver l'intégrité de l'Indice au fil des ans. Tout changement dans le choix des indicateurs ou dans leur pondération sera clairement expliqué dans le rapport de l'ISP.

Appendice III : calculs détaillés de l'ISP 2001, Canada et régions

Indicateurs des données : Canada	Échelles	Rapport	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	Indice des données de l'ISP Déviation uniformisée	Moyenne	Z (1999)	Z(2000)	1998	1999	2000
Sous-indice de sécurité économique																		
Revenu disponible	$	positif	18 270	18 548	18 530	18 581	18 378	18 471	18 777	18 953	19 325	148,90	18547,4	2,724	5,222	5,83	8,56	11,06
Écart de pauvreté composé par nombre de pauvres	$	négatif	3 580,08	3 570,48	3 616,68	3 590,78	3 748,04	3 740,90	3 799,84	-	-	72,97	3621,212	-1,640	-2,448	5,83	4,19	3,39
Taux de chômage à long terme	%	négatif	11,0	13,8	14,8	13,8	13,6	12,2	9,6	8,0	6,7	2,01	12,8	2,382	3,027	5,83	8,22	8,86
Couverture de l'assurance-emploi	%	positif	70,4	71,6	65,1	59,0	52,8	49,2	43,3	42,8	46,0	8,47	53,88	-1,308	-0,930	5,83	4,53	4,90
Niveau d'assistance sociale	% SFR	positif	72,2	71,0	72,0	69,5	67,0	65,8	65,3	65,0	-	2,62	69,06	-1,435	-1,549	5,83	4,40	4,28
Degré d'endettement	% Revenu disp.	négatif	82,0	83,5	87,9	88,1	91,3	93,0	95,9	98,6	98,2	3,38	91,24	-2,174	-2,056	5,83	3,66	3,78
Sous-total																**35,00**	**33,55**	**36,27**
Sous-indice de sécurité en mat. santé																		
Années possibles de vie perdues	années	négatif	60,4	60,5	59,2	58,4	56,4	54,9	-	-	-	1,69	58,98	2,420	2,420	18,33	20,75	20,75
Accidents du travail (blessures)	par 100 000 travailleurs	négatif	3 974	3 648	3 626	3 424	3 286	3 234	3 155	-	-	260,80	3591,6	1,371	1,674	18,33	19,70	20,01
Accidents de la route (blessures)	par 100 000 hab.	négatif	880	863	844	824	778	738	720	729	-	50,91	809,4	1,756	1,579	18,33	20,09	19,91
Sous-total																**55,00**	**60,55**	**60,67**
Sous-indice de sécurité physique																		
Taux de crimes violents	par 100 000 hab.	négatif	1 078	1 074	1 046	1 007	1 000	990	979	955	-	35,37	1023,4	1,255	1,934	5,00	6,26	6,93
Taux de crimes contre la propriété	par 100 000 hab.	négatif	5 902	5 571	5 250	5 283	5 264	4 867	4 556	4 266	-	250,48	5247	2,759	3,916	5,00	7,76	8,92
Sous-total																**10,00**	**14,01**	**15,85**
Total de l'indice des données de l'ISP																**100,00**	**108,11**	**112,79**

Appendice III : Indices régionaux de l'ISP

Indice des données des Prov. de l'Atlantique	Échelles	Rapport	1995	1996	1997	1998	1999	2000	Variation 1998-1999	Variation 1999-2000	Indice des données de l'ISP 1998	1999	2000
Sous-indice de sécurité économique													
Revenu disponible	$	positif			16 938	17 481	17 821	18 005	1,94%	3,00%	5,83	5,95	6,01
Écart de pauvreté composé par nombre de pauvres	$	négatif	2 944,06	3 108,49	3 223,78	3 230,58			3,71%	3,93%	5,83	6,05	6,06
Taux de chômage à long terme	%	négatif	13,7	13,5	12,1	9,6	7,9	6,6	17,71%	31,25%	5,83	6,87	7,66
Couverture de l'assurance-emploi	%	positif	59,0	52,8	49,2	43,3	42,8	49,4	-1,15%	14,09%	5,83	5,77	6,66
Niveau d'assistance sociale	% SFR	positif			65,1	65,5	65,4		0,61%	-0,15%	5,83	5,87	5,82
Degré d'endettement	% Revenu disp.	négatif	88,1	91,3	93,0	95,9	98,6	98,2	2,82%	2,40%	5,83	6,00	5,97
Sous-total											**35,00**	**36,50**	**38,18**
Sous-indice de sécurité en mat. santé													
Années possibles de vie perdues	années	négatif	58,4	56,4	54,9				3,42%	5,99%	18,33	18,96	19,43
Accidents du travail (blessures)	par 100 000 travailleurs	négatif		2 840	2 534	2 776			10,77%	2,25%	18,33	20,31	18,75
Accidents de la route (blessures)	par 100 000 hab.	négatif			627	637	690		-1,59%	-10,05%	18,33	18,04	16,49
Sous-total											**55,00**	**57,31**	**54,67**
Sous-indice de sécurité physique													
Taux de crimes violents	par 100 000 hab.	négatif			903	871	888		3,54%	1,66%	5,00	5,18	5,08
Taux de crimes contre la propriété	par 100 000 hab.	négatif			3 182	3 072	3 172		3,46%	0,31%	5,00	5,17	5,02
Sous-total											**10,00**	**10,35**	**10,10**
Total - Indice des données - Prov. de l'Atlantique											**100,00**	**104,16**	**102,95**

Appendice III : Indices régionaux de l'ISP

Indice des données du Québec	Échelles	Rapport	1995	1996	1997	1998	1999	2000	Variation 1998-1999	Variation 1999-2000	Indice des données de l'ISP 1998	1999	2000
Sous-indice de sécurité économique													
Revenu disponible	$	positif			17 708	17 878	18 211	18 068	1,86%	1,06%	5,83	5,94	5,90
Écart de pauvreté composé par nombre de pauvres	$	négatif	3 912,28	4 022,51	4 002,39	3 995,06			-0,50%	-0,68%	5,83	5,80	5,79
Taux de chômage à long terme	%	négatif	16,3	16,7	15,0	13,4	10,3	9,5	23,13%	29,10%	5,83	7,18	7,53
Couverture de l'assurance-emploi	%	positif	59,0	52,8	49,2	43,3	42,8	49,4	-1,15%	14,09%	5,83	5,77	6,66
Niveau d'assistance sociale	% SFR	positif			67,9	67,7	67,2		-0,29%	-0,74%	5,83	5,82	5,79
Degré d'endettement	% Revenu disp.	négatif	88,1	91,3	93,0	95,9	98,6	98,2	2,82%	2,40%	5,83	6,00	5,97
Sous-total											**35,00**	**36,51**	**37,64**
Sous-indice de sécurité en mat. santé													
Années possibles de vie perdues	années	négatif	58,4	56,4	54,9				3,42%	5,99%	18,33	18,96	19,43
Accidents du travail (blessures)	par 100 000 travailleurs	négatif		4 930	4 705	4 670			4,56%	5,27%	18,33	19,17	19,30
Accidents de la route (blessures)	par 100 000 hab	négatif			655	642	657		1,98%	-0,31%	18,33	18,70	18,28
Sous-total											**55,00**	**56,83**	**57,01**
Sous-indice de sécurité physique													
Taux de crimes violents	par 100 000 hab	négatif			613	643	666		-4,89%	-8,65%	5,00	4,76	4,57
Taux de crimes contre la propriété	par 100 000 hab	négatif			4 275	4 075	3 722		4,68%	12,94%	5,00	5,23	5,65
Sous-total											**10,00**	**9,99**	**10,21**
Total - Indice des données - Québec											**100,00**	**103,33**	**104,86**

Appendice III : Indices régionaux de l'ISP

Indice des données de l'Ontario	Échelles	Rapport	1995	1996	1997	1998	1999	2000	Variation 1998-1999	Variation 1999-2000	Indice des données de l'ISP 1998	1999	2000
Sous-indice de sécurité économique													
Revenu disponible	$	positif			19 099	19 566	19 867	20 301	1,54%	3,76%	5,83	5,92	6,05
Écart de pauvreté composé par nombre de pauvres	$	négatif	3 428,41	3 611,20	3 482,55	3 680,17			-3,56%	1,91%	5,83	5,63	5,94
Taux de chômage à long terme	%	négatif	15,8	14,4	12,1	9,3	7,8	6,0	16,13%	35,48%	5,83	6,77	7,90
Couverture de l'assurance-emploi	%	positif	59,0	52,8	49,2	43,3	42,8	**49,4**	-1,15%	14,09%	5,83	5,77	6,66
Niveau d'assistance sociale	% SFR	positif			73,4	72,6	71,0		-1,09%	-2,20%	5,83	5,77	5,70
Degré d'endettement	% Revenu disp	négatif	88,1	91,3	93,0	95,9	98,6	98,2	2,82%	2,40%	5,83	6,00	5,97
Sous-total											**35,00**	**35,86**	**38,23**
Sous-indice de sécurité en mat. santé													
Années possibles de vie perdues	années	négatif	58,4	56,4	54,9				3,42%	5,99%	18,33	18,96	19,43
Accidents du travail (blessures)	par 100 000 travailleurs	négatif		2 170	2 126	1 989			2,03%	8,34%	18,33	18,71	19,86
Accidents de la route (blessures)	par 100 000 hab	négatif			760	732	730		3,68%	3,95%	18,33	19,01	19,06
Sous-total											**55,00**	**56,68**	**58,35**
Sous-indice de sécurité physique													
Taux de crimes violents	par 100 000 hab	négatif			892	893	852		-0,11%	4,48%	5,00	4,99	5,22
Taux de crimes contre la propriété	par 100 000 hab	négatif			4 193	3 864	3 574		7,85%	14,76%	5,00	5,39	5,74
Sous-total											**10,00**	**10,39**	**10,96**
Total - Indice des données - Ontario											**100,00**	**102,92**	**107,55**

Appendice III : Indices régionaux de l'ISP

Indice des données des Prairies	Échelles	Rapport	1995	1996	1997	1998	1999	2000	Variation 1998-1999	Variation 1999-2000	Indice des données de l'ISP 1998	1999	2000
Sous-indice de sécurité économique													
Revenu disponible	$	positif			17 225	17 671	17 737	18 068	0,37%	2,25%	5,83	5,86	5,96
Écart de pauvreté composé par nombre de pauvres	$	négatif	3 245,23	3 540,48	3 306,93	3 314,81			-6,60%	-6,37%	5,83	5,45	5,46
Taux de chômage à long terme	%	négatif	10,3	10,8	7,6	5,2	5,1	4,0	1,92%	23,08%	5,83	5,95	7,18
Couverture de l'assurance-emploi	%	positif	59,0	52,8	49,2	43,3	42,8	**49,4**	-1,15%	14,09%	5,83	5,77	6,66
Niveau d'assistance sociale	% SFR	positif			62,7	60,0	60,2		-4,31%	0,33%	5,83	5,58	5,85
Degré d'endettement	% Revenu disp.	negatif	88,1	91,3	93,0	95,9	98,6	98,2	2,82%	2,40%	5,83	6,00	5,97
Sous-total											**35,00**	**34,59**	**37,09**
Sous-indice de sécurité en mat. santé													
Années possibles de vie perdues	années	négatif	58,4	56,4	54,9				3,42%	5,99%	18,33	18,96	19,43
Accidents du travail (blessures)	par 100 000 travailleurs	négatif		3 550	3 587	3 639			-1,04%	-2,51%	18,33	18,14	17,87
Accidents de la route (blessures)	par 100 000 hab.	négatif			774	770	827		0,52%	-6,85%	18,33	18,43	17,08
Sous-total											**55,00**	**55,53**	**54,38**
Sous-indice de sécurité physique													
Taux de crimes violents	par 100 000 hab.	négatif			1 628	1 597	1 581		1,90%	2,89%	5,00	5,10	5,14
Taux de crimes contre la propriété	par 100 000 hab.	négatif			5 829	5 620	5 419		3,59%	7,03%	5,00	5,18	5,35
Sous-total											**10,00**	**10,27**	**10,50**
Total - Indice des données - Prairies											**100,00**	**100,40**	**101,97**

Appendice III : Indices régionaux de l'ISP

Indice des données de l'Alberta	Échelles	Rapport	1995	1996	1997	1998	1999	2000	Variation 1998-1999	Variation 1999-2000	Indice des données de l'ISP 1998	1999	2000
Sous-indice de sécurité économique													
Revenu disponible	$	positif			20 709	21 229	21 453	21 607	1,06%	1,78%	5,83	5,89	5,94
Écart de pauvreté composé par nombre de pauvres	$	négatif	3 808,25	3 622,05	4 270,21	3 995,63			17,89%	10,31%	5,83	6,88	6,43
Taux de chômage à long terme	%	négatif	7,6	6,8	6,0	3,2	2,5	2,9	21,88%	9,38%	5,83	7,11	6,38
Couverture de l'assurance-emploi	%	positif	59,0	52,8	49,2	43,3	42,8	**49,4**	-1,15%	14,09%	5,83	5,77	6,66
Niveau d'assistance sociale	% SFR	positif			58,2	58,8	59,0		1,03%	0,34%	5,83	5,89	5,83
Degré d'endettement	% Revenu disp.	négatif	88,1	91,3	93,0	95,9	98,6	98,2	2,82%	2,40%	5,83	6,00	5,97
Sous-total											**35,00**	**37,54**	**37,23**
Sous-indice de sécurité en mat. santé													
Années possibles de vie perdues	années	négatif	58,4	56,4	54,9				3,42%	5,99%	18,33	18,96	19,43
Accidents du travail (blessures)	par 100 000 travailleurs	négatif		2 640	2 632	2 621			0,30%	0,72%	18,33	18,39	18,47
Accidents de la route (blessures)	par 100 000 hab.	négatif			843	858	859		-1,78%	-1,90%	18,33	18,01	17,99
Sous-total											**55,00**	**55,36**	**55,88**
Sous-indice de sécurité physique													
Taux de crimes violents	par 100 000 hab.	négatif			1 071	1 084	1 061		-1,21%	0,93%	5,00	4,94	5,05
Taux de crimes contre la propriété	par 100 000 hab.	négatif			5 033	4 922	4 781		2,21%	3,01%	5,00	5,11	5,25
Sous-total											**10,00**	**10,05**	**10,30**
Total - Indice des données - Alberta											**100,00**	**102,95**	**103,41**

Appendice III : Indices régionaux de l'ISP

Indice des données de C-B	Échelles	Rapport	1995	1996	1997	1998	1999	2000	Variation 1998-1999	Variation 1999-2000	Indice des données de l'ISP 1998	1999	2000
Sous-indice de sécurité économique													
Revenu disponible	$	positif			17 772	17 901	17 914	18 231	0,07%	1,84%	5,83	5,84	5,94
Écart de pauvreté composé par nombre de pauvres	$	négatif	3 722,82	4 055,71	4 004,54	4 147,26			-1,26%	2,26%	5,83	5,76	5,97
Taux de chômage à long terme	%	négatif	8,5	9,6	12,0	7,6	8,8	6,5	-15,79%	14,47%	5,83	4,91	6,68
Couverture de l'assurance-emploi	%	positif	59,0	52,8	49,2	43,3	42,8	49,4	-1,15%	14,09%	5,83	5,77	6,66
Niveau d'assistance sociale	% SFR	positif			73,1	72,3	70,8		-1,09%	-2,07%	5,83	5,77	5,71
Degré d'endettement	% Revenu disp.	négatif	88,1	91,3	93,0	95,9	98,6	98,2	2,82%	-0,40%	5,83	6,00	5,97
Sous-total											**35,00**	**34,04**	**36,92**
Sous-indice de sécurité en mat. santé													
Années possibles de vie perdues	années par 100 000 travailleurs	négatif	58,4	56,4	54,9				3,42%	5,99%	18,33	18,96	19,43
Accidents du travail (blessures)		négatif		4 660	4 694	4 516			-0,73%	3,09%	18,33	18,20	18,90
Accidents de la route (blessures)	par 100 000 hab.	négatif			796	747	745		6,16%	6,41%	18,33	19,46	19,51
Sous-total											**55,00**	**56,62**	**57,84**
Sous-indice de sécurité physique													
Taux de crimes violents	par 100 000 hab.	négatif			1 410	1 344	1 284		4,68%	8,94%	5,00	5,23	5,45
Taux de crimes contre la propriété	par 100 000 hab.	négatif			7 841	7 178	6 761		8,46%	13,77%	5,00	5,42	5,69
Sous-total											**10,00**	**10,66**	**11,14**
Total - Indice des données - C-B											**100,00**	**101,32**	**105,90**

Indicateurs subjectifs : Canada	Échelles	Rapport	Résultats moyens			Variation	Variation	Pondération	Indice de perception de l'ISP		
			1998	1999	2000	1998-1999	1999-2000		1998	1999	2000
Sous-indice de sécurité économique											
Dans quelle mesure le revenu de votre foyer est-il suffisant pour répondre aux besoins de base de votre famille?	1= Insuffisant 7= Tout à fait suffisant	positif	4,74	4,67	4,77	-1,48%	2,14%	8,75	8,75	8,62	8,81
Je crois qu'il est fort probable que je perde mon emploi au cours des prochaines années.	1= Pas d'accord 7= Fortement d'accord	négatif	3,67	3,15	3,15	14,17%	0,00%	8,75	8,75	9,99	9,99
Si je perdais mon emploi, je suis sûr que je pourrais trouver un emploi similaire dans les six mois.	1= Pas d'accord 7= Fortement d'accord	positif	4,26	4,68	4,74	9,86%	1,28%	8,75	8,75	9,61	9,74
Si je perdais mon emploi, je suis sûr que je pourrais compter sur les programmes d'aide gouvernementaux pour nous fournir une aide financière à moi et ma famille pendant que je cherche un nouvel emploi.	1= Pas d'accord 7= Fortement d'accord	positif	3,07	3,18	3,37	3,58%	5,97%	8,75	8,75	9,06	9,61
Sous-total								35,00	**35,00**	**37,29**	**38,14**
Sous-indice de sécurité en mat. santé											
En général, comment évalueriez-vous votre santé?	1= Très mauvaise 7= Excellente	positif	5,51	5,38	5,35	-2,36%	-0,56%	18,33	18,33	17,90	17,80
Votre vie est-elle stressante?	1= Pas du tout stressante 7= Très stressante	négatif	4,30	4,24	4,23	1,40%	0,24%	18,33	18,33	18,59	18,63
Je suis sûr que si moi-même ou un membre de ma famille tombions gravement malade, nous pourrions avoir accès aux services de santé nécessaires.	1= Pas d'accord 7= Fortement d'accord	positif	4,64	4,86	4,79	4,74%	-1,44%	18,33	18,33	19,20	18,93
Sous-total								55,00	**55,00**	**55,69**	**55,36**
Sous-indice de sécurité physique											
En songeant à la possibilité que des crimes violents soient commis envers votre famille, dans quelle mesure votre quartier est-il sûr?	1= Pas du tout sûr 7= Très sûr	positif	5,46	5,42	5,42	-0,73%	0,00%	5,00	5,00	4,96	4,96
En songeant à la possibilité que des délits soient commis envers votre propriété, dans quelle mesure votre quartier est-il sûr?	1= Pas du tout sûr 7= Très sûr	positif	5,13	5,03	5,10	-1,95%	1,39%	5,00	5,00	4,90	4,97
Sous-total								10,00	**10,00**	**9,87**	**9,93**
Indice de perception de l'ISP : Total									**100,00**	**102,85**	**103,43**

Note : tous les nombres ont été estimés d'après les résultats pondérés des sondages de l'ISP de 1998, 1999 et 2000.
Les tailles d'échantillon peuvent être différentes que celles des années précédentes. Toutes les valeurs non pondérées ou manquantes ont été éliminées.

Indicateurs subjectifs : Prov. de l'Atlantique	Échelles	Rapport	Résultats moyens			Variation	Variation	Pondération	Indice de perception de l'ISP		
			1998	1999	2000	1998-1999	1999-2000		1998	1999	2000
Sous-indice de sécurité économique											
Dans quelle mesure le revenu de votre foyer est-il suffisant pour répondre aux besoins de base de votre famille?	1= Insuffisant 7= Tout à fait suffisant	positif	4,66	4,50	4,62	-3,43%	2,67%	8,75	8,75	8,45	8,67
Je crois qu'il est fort probable que je perde mon emploi au cours des prochaines années.	1= Pas d'accord 7= Fortement d'accord	négatif	3,79	3,37	3,48	11,08%	-3,26%	8,75	8,75	9,72	9,40
Si je perdais mon emploi, je suis sûr que je pourrais trouver un emploi similaire dans les six mois.	1= Pas d'accord 7= Fortement d'accord	positif	4,12	4,64	4,27	12,62%	-7,97%	8,75	8,75	9,85	9,07
Si je perdais mon emploi, je suis sûr que je pourrais compter sur les programmes d'aide gouvernementaux pour nous fournir une aide financière à moi et ma famille pendant que je cherche un nouvel emploi.	1= Pas d'accord 7= Fortement d'accord	positif	2,94	3,2	3,38	8,84%	5,62%	8,75	8,75	9,52	10,06
Sous-total								35,00	**35,00**	**37,55**	**37,21**
Sous-indice de sécurité en mat. santé											
En général, comment évalueriez-vous votre santé?	1= Très mauvaise 7= Excellente	positif	5,38	5,45	5,31	1,30%	-2,57%	18,33	18,33	18,57	18,09
Votre vie est-elle stressante?	1= Pas du tout stressante 7= Très stressante	négatif	4,42	4,05	4,22	8,37%	-4,20%	18,33	18,33	19,87	19,03
Je suis sûr que si moi-même ou un membre de ma famille tombions gravement malade, nous pourrions avoir accès aux services de santé nécessaires.	1= Pas d'accord 7= Fortement d'accord	positif	4,52	4,96	4,74	9,73%	-4,44%	18,33	18,33	20,12	19,23
Sous-total								55,00	**55,00**	**58,56**	**56,35**
Sous-indice de sécurité physique											
En songeant à la possibilité que des crimes violents soient commis envers votre famille, dans quelle mesure votre quartier est-il sûr?	1= Pas du tout sûr 7= Très sûr	positif	5,58	5,82	5,72	4,30%	-1,72%	5,00	5,00	5,22	5,13
En songeant à la possibilité que des délits soient commis envers votre propriété, dans quelle mesure votre quartier est-il sûr?	1= Pas du tout sûr 7= Très sûr	positif	5,38	5,52	5,50	2,60%	-0,36%	5,00	5,00	5,13	5,11
Sous-total								10,00	**10,00**	**10,35**	**10,24**
Indice de perception de l'ISP : Prov. de l'Atlantique									**100,00**	**106,45**	**103,80**

Note : tous les nombres ont été estimés d'après les résultats pondérés des sondages de l'ISP de 1998, 1999 et 2000.
Les tailles d'échantillon peuvent être différentes que celles des années précédentes. Toutes les valeurs non pondérées ou manquantes ont été éliminées.

Indicateurs subjectifs : Québec	Échelles	Rapport	Résultats moyens			Variation	Variation	Pondération	Indice de perception de l'ISP		
			1998	1999	2000	1998-1999	1999-2000		1998	1999	2000
Sous-indice de sécurité économique											
Dans quelle mesure le revenu de votre foyer est-il suffisant pour répondre aux besoins de base de votre famille?	1= Insuffisant 7= Tout à fait suffisant	positif	4,52	4,63	4,60	2,43%	-0,65%	8,75	8,75	8,96	8,90
Je crois qu'il est fort probable que je perde mon emploi au cours des prochaines années.	1= Pas d'accord 7= Fortement d'accord	négatif	3,49	2,87	2,88	17,77%	-0,35%	8,75	8,75	10,30	10,27
Si je perdais mon emploi, je suis sûr que je pourrais trouver un emploi similaire dans les six mois.	1= Pas d'accord 7= Fortement d'accord	positif	3,95	4,36	4,55	10,38%	4,36%	8,75	8,75	9,66	10,08
Si je perdais mon emploi, je suis sûr que je pourrais compter sur les programmes d'aide gouvernementaux pour nous fournir une aide financière à moi et ma famille pendant que je cherche un nouvel emploi.	1= Pas d'accord 7= Fortement d'accord	positif	3,52	3,39	3,58	-3,69%	5,60%	8,75	8,75	8,43	8,90
Sous-total								35,00	**35,00**	**37,35**	**38,15**
Sous-indice de sécurité en mat. santé											
En général, comment évalueriez-vous votre santé?	1= Très mauvaise 7= Excellente	positif	5,58	5,55	5,55	-0,54%	0,00%	18,33	18,33	18,23	18,23
Votre vie est-elle stressante?	1= Pas du tout stressante 7= Très stressante	négatif	4,17	4,00	4,01	4,08%	-0,25%	18,33	18,33	19,08	19,03
Je suis sûr que si moi-même ou un membre de ma famille tombions gravement malade, nous pourrions avoir accès aux services de santé nécessaires.	1= Pas d'accord 7= Fortement d'accord	positif	4,90	4,93	4,89	0,61%	-0,81%	18,33	18,33	18,45	18,30
Sous-total								55,00	**55,00**	**55,76**	**55,56**
Sous-indice de sécurité physique											
En songeant à la possibilité que des crimes violents soient commis envers votre famille, dans quelle mesure votre quartier est-il sûr?	1= Pas du tout sûr 7= Très sûr	positif	5,37	5,19	5,07	-3,35%	-2,31%	5,00	5,00	4,83	4,72
En songeant à la possibilité que des délits soient commis envers votre propriété, dans quelle mesure votre quartier est-il sûr?	1= Pas du tout sûr 7= Très sûr	positif	5,14	4,83	4,76	-6,03%	-1,45%	5,00	5,00	4,70	4,63
Sous-total								10,00	**10,00**	**9,53**	**9,35**
Indice de perception de l'ISP : Québec									**100,00**	**102,64**	**103,07**

Note : tous les nombres ont été estimés d'après les résultats pondérés des sondages de l'ISP de 1998, 1999 et 2000.
Les tailles d'échantillon peuvent être différentes que celles des années précédentes. Toutes les valeurs non pondérées ou manquantes ont été éliminées.

Indicateurs subjectifs : Ontario	Échelles	Rapport	Résultats moyens 1998	1999	2000	Variation 1998-1999	Variation 1999-2000	Pondération	Indice de perception de l'ISP 1998	1999	2000
Sous-indice de sécurité économique											
Dans quelle mesure le revenu de votre foyer est-il suffisant pour répondre aux besoins de base de votre famille?	1= Insuffisant 7= Tout à fait suffisant	positif	4,90	4,82	4,95	-1,63%	2,70%	8,75	8,75	8,61	8,84
Je crois qu'il est fort probable que je perde mon emploi au cours des prochaines années.	1= Pas d'accord 7= Fortement d'accord	négatif	3,68	3,30	3,19	10,33%	3,33%	8,75	8,75	9,65	9,98
Si je perdais mon emploi, je suis sûr que je pourrais trouver un emploi similaire dans les six mois.	1= Pas d'accord 7= Fortement d'accord	positif	4,36	4,60	4,82	5,50%	4,78%	8,75	8,75	9,23	9,67
Si je perdais mon emploi, je suis sûr que je pourrais compter sur les programmes d'aide gouvernementaux pour nous fournir une aide financière à moi et ma famille pendant que je cherche un nouvel emploi.	1= Pas d'accord 7= Fortement d'accord	positif	2,99	3,16	3,39	5,69%	7,28%	8,75	8,75	9,25	9,92
Sous-total								35,00	**35,00**	**36,74**	**38,41**
Sous-indice de sécurité en mat. santé											
En général, comment évalueriez-vous votre santé?	1= Très mauvaise 7= Excellente	positif	5,48	5,29	5,31	-3,47%	0,38%	18,33	18,33	17,70	17,76
Votre vie est-elle stressante?	1= Pas du tout stressante 7= Très stressante	négatif	4,37	4,38	4,39	-0,23%	-0,23%	18,33	18,33	18,29	18,25
Je suis sûr que si moi-même ou un membre de ma famille tombions gravement malade, nous pourrions avoir accès aux services de santé nécessaires.	1= Pas d'accord 7= Fortement d'accord	positif	4,59	4,79	4,82	4,36%	0,63%	18,33	18,33	19,13	19,25
Sous-total								55,00	**55,00**	**55,12**	**55,27**
Sous-indice de sécurité physique											
En songeant à la possibilité que des crimes violents soient commis envers votre famille, dans quelle mesure votre quartier est-il sûr?	1= Pas du tout sûr 7= Très sûr	positif	5,49	5,47	5,54	-0,36%	1,28%	5,00	5,00	4,98	5,05
En songeant à la possibilité que des délits soient commis envers votre propriété, dans quelle mesure votre quartier est-il sûr?	1= Pas du tout sûr 7= Très sûr	positif	5,07	5,09	5,26	0,39%	3,34%	5,00	5,00	5,02	5,19
Sous-total								10,00	**10,00**	**10,00**	**10,23**
Indice de perception de l'ISP : Ontario									**100,00**	**101,86**	**103,91**

Note : tous les nombres ont été estimés d'après les résultats pondérés des sondages de l'ISP de 1998, 1999 et 2000.
Les tailles d'échantillon peuvent être différentes que celles des années précédentes. Toutes les valeurs non pondérées ou manquantes ont été éliminées.

Indicateurs subjectifs : Prairies	Échelles	Rapport	Résultats moyens			Variation	Variation	Pondération	Indice de perception de l'ISP		
			1998	1999	2000	1998-1999	1999-2000		1998	1999	2000
Sous-indice de sécurité économique											
Dans quelle mesure le revenu de votre foyer est-il suffisant pour répondre aux besoins de base de votre famille?	1= Insuffisant 7= Tout à fait suffisant	positif	4,69	4,58	4,81	-2,35%	5,02%	8,75	8,75	8,54	8,97
Je crois qu'il est fort probable que je perde mon emploi au cours des prochaines années.	1= Pas d'accord 7= Fortement d'accord	négatif	3,74	3,05	3,18	18,45%	-4,26%	8,75	8,75	10,36	9,92
Si je perdais mon emploi, je suis sûr que je pourrais trouver un emploi similaire dans les six mois.	1= Pas d'accord 7= Fortement d'accord	positif	4,41	4,95	4,84	12,24%	-2,22%	8,75	8,75	9,82	9,60
Si je perdais mon emploi, je suis sûr que je pourrais compter sur les programmes d'aide gouvernementaux pour nous fournir une aide financière à moi et ma famille pendant que je cherche un nouvel emploi.	1= Pas d'accord 7= Fortement d'accord	positif	2,77	3,46	3,61	24,91%	4,34%	8,75	8,75	10,93	11,40
Sous-total								35,00	**35,00**	**39,66**	**39,90**
Sous-indice de sécurité en mat. santé											
En général, comment évalueriez-vous votre santé?	1= Très mauvaise 7= Excellente	positif	5,44	5,18	5,16	-4,78%	-0,39%	18,33	18,33	17,46	17,39
Votre vie est-elle stressante?	1= Pas du tout stressante 7= Très stressante	négatif	4,29	4,45	4,23	-3,73%	4,94%	18,33	18,33	17,65	18,52
Je suis sûr que si moi-même ou un membre de ma famille tombions gravement malade, nous pourrions avoir accès aux services de santé nécessaires.	1= Pas d'accord 7= Fortement d'accord	positif	4,35	5,19	4,99	19,31%	-3,85%	18,33	18,33	21,87	21,03
Sous-total								55,00	**55,00**	**56,98**	**56,94**
Sous-indice de sécurité physique											
En songeant à la possibilité que des crimes violents soient commis envers votre famille, dans quelle mesure votre quartier est-il sûr?	1= Pas du tout sûr 7= Très sûr	positif	5,35	5,57	5,33	4,11%	-4,31%	5,00	5,00	5,21	4,98
En songeant à la possibilité que des délits soient commis envers votre propriété, dans quelle mesure votre quartier est-il sûr?	1= Pas du tout sûr 7= Très sûr	positif	5,11	5,19	5,05	1,57%	-2,70%	5,00	5,00	5,08	4,94
Sous-total								10,00	**10,00**	**10,28**	**9,92**
Indice de perception de l'ISP : Prairies									**100,00**	**106,92**	**106,77**

Note : tous les nombres ont été estimés d'après les résultats pondérés des sondages de l'ISP de 1998, 1999 et 2000.

Les tailles d'échantillon peuvent être différentes que celles des années précédentes. Toutes les valeurs non pondérées ou manquantes ont été éliminées.

Indicateurs subjectifs : Alberta	Échelles	Rapport	Résultats moyens 1998	1999	2000	Variation 1998-1999	Variation 1999-2000	Pondération	Indice de perception de l'ISP 1998	1999	2000
Sous-indice de sécurité économique											
Dans quelle mesure le revenu de votre foyer est-il suffisant pour répondre aux besoins de base de votre famille?	1= Insuffisant 7= Tout à fait suffisant	positif	5,02	4,67	4,74	-6,97%	1,50%	8,75	8,75	8,14	8,26
Je crois qu'il est fort probable que je perde mon emploi au cours des prochaines années.	1= Pas d'accord 7= Fortement d'accord	négatif	3,73	3,21	3,35	13,94%	-4,36%	8,75	8,75	9,97	9,54
Si je perdais mon emploi, je suis sûr que je pourrais trouver un emploi similaire dans les six mois.	1= Pas d'accord 7= Fortement d'accord	positif	4,56	4,86	4,93	6,58%	1,44%	8,75	8,75	9,33	9,46
Si je perdais mon emploi, je suis sûr que je pourrais compter sur les programmes d'aide gouvernementaux pour nous fournir une aide financière à moi et ma famille pendant que je cherche un nouvel emploi.	1= Pas d'accord 7= Fortement d'accord	positif	2,78	2,77	2,94	-0,36%	6,14%	8,75	8,75	8,72	9,25
Sous-total								35,00	**35,00**	**36,15**	**36,51**
Sous-indice de sécurité en mat. santé											
En général, comment évalueriez-vous votre santé?	1= Très mauvaise 7= Excellente	positif	5,51	5,41	5,27	-1,81%	-2,59%	18,33	18,33	18,00	17,53
Votre vie est-elle stressante?	1= Pas du tout stressante 7= Très stressante	négatif	4,26	4,43	4,39	-3,99%	0,90%	18,33	18,33	17,60	17,76
Je suis sûr que si moi-même ou un membre de ma famille tombions gravement malade, nous pourrions avoir accès aux services de santé nécessaires.	1= Pas d'accord 7= Fortement d'accord	positif	4,49	4,99	4,60	11,14%	-7,82%	18,33	18,33	20,37	18,78
Sous-total								55,00	**55,00**	**55,98**	**54,08**
Sous-indice de sécurité physique											
En songeant à la possibilité que des crimes violents soient commis envers votre famille, dans quelle mesure votre quartier est-il sûr?	1= Pas du tout sûr 7= Très sûr	positif	5,45	5,58	5,56	2,39%	-0,36%	5,00	5,00	5,12	5,10
En songeant à la possibilité que des délits soient commis envers votre propriété, dans quelle mesure votre quartier est-il sûr?	1= Pas du tout sûr 7= Très sûr	positif	5,10	5,19	5,18	1,76%	-0,19%	5,00	5,00	5,09	5,08
Sous-total								10,00	**10,00**	**10,21**	**10,18**
Indice de perception de l'ISP : Alberta									**100,00**	**102,34**	**100,77**

Note : tous les nombres ont été estimés d'après les résultats pondérés des sondages de l'ISP de 1998, 1999 et 2000.
Les tailles d'échantillon peuvent être différentes que celles des années précédentes. Toutes les valeurs non pondérées ou manquantes ont été éliminées.

Indicateurs subjectifs : C-B	Échelles	Rapport	Résultats moyens 1998	1999	2000	Variation 1998-1999	Variation 1999-2000	Pondération	Indice de perception de l'ISP 1998	1999	2000
Sous-indice de sécurité économique											
Dans quelle mesure le revenu de votre foyer est-il suffisant pour répondre aux besoins de base de votre famille?	1= Insuffisant 7= Tout à fait suffisant	positif	4,85	4,49	4,62	-7,42%	2,90%	8,75	8,75	8,10	8,34
Je crois qu'il est fort probable que je perde mon emploi au cours des prochaines années.	1= Pas d'accord 7= Fortement d'accord	négatif	3,79	3,08	3,15	18,73%	-2,27%	8,75	8,75	10,39	10,15
Si je perdais mon emploi, je suis sûr que je pourrais trouver un emploi similaire dans les six mois.	1= Pas d'accord 7= Fortement d'accord	positif	4,36	4,61	4,95	5,73%	7,38%	8,75	8,75	9,25	9,93
Si je perdais mon emploi, je suis sûr que je pourrais compter sur les programmes d'aide gouvernementaux pour nous fournir une aide financière à moi et ma famille pendant que je cherche un nouvel emploi.	1= Pas d'accord 7= Fortement d'accord	positif	2,86	3,00	3,12	4,90%	4,00%	8,75	8,75	9,18	9,55
Sous-total								35,00	**35,00**	**36,92**	**37,97**
Sous-indice de sécurité en mat. santé											
En général, comment évalueriez-vous votre santé?	1= Très mauvaise 7= Excellente	positif	5,51	5,40	5,31	-2,00%	-1,67%	18,33	18,33	17,97	17,67
Votre vie est-elle stressante?	1= Pas du tout stressante 7= Très stressante	négatif	4,29	4,17	4,11	2,80%	1,44%	18,33	18,33	18,85	19,12
Je suis sûr que si moi-même ou un membre de ma famille tombions gravement malade, nous pourrions avoir accès aux services de santé nécessaires.	1= Pas d'accord 7= Fortement d'accord	positif	4,56	4,57	4,54	0,22%	-0,66%	18,33	18,33	18,37	18,25
Sous-total								55,00	**55,00**	**55,19**	**55,04**
Sous-indice de sécurité physique											
En songeant à la possibilité que des crimes violents soient commis envers votre famille, dans quelle mesure votre quartier est-il sûr?	1= Pas du tout sûr 7= Très sûr	positif	5,49	5,32	5,50	-3,10%	3,38%	5,00	5,00	4,85	5,01
En songeant à la possibilité que des délits soient commis envers votre propriété, dans quelle mesure votre quartier est-il sûr?	1= Pas du tout sûr 7= Très sûr	positif	5,06	4,80	5,01	-5,14%	4,38%	5,00	5,00	4,74	4,95
Sous-total								10,00	**10,00**	**9,59**	**9,96**
Indice de perception de l'ISP : C-B									**100,00**	**101,69**	**102,97**

Note : tous les nombres ont été estimés d'après les résultats pondérés des sondages de l'ISP de 1998, 1999 et 2000.
Les tailles d'échantillon peuvent être différentes que celles des années précédentes. Toutes les valeurs non pondérées ou manquantes ont été éliminées.